



**ARPADE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2023**

---

---

# SOMMAIRE

<b>Présentation générale</b> .....	p.4
<b>Organigramme</b> .....	p.5
<b>Rapport moral de la Présidente d'ARPADE</b> .....	p.6
<b>Bilan social</b> .....	p.9

## **Rapport d'activité :**

### **POLE ADDICTION - PREVENTION - SANTE**

#### **CSAPA**

Service Ambulatoire.....	p.16
Consultation Jeunes Consommateurs.....	p.22
CSAPA Pénitentaire.....	p.24
Microstructures / Consultations avancées.....	p.28
Appartements Thérapeutiques Relais.....	p.35
Centre Thérapeutique Résidentiel .....	p.37

#### **Prévention**

Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) .....	p.39
Coordination régionale PAEJ .....	p.41
Mesures Justice .....	p.43
Prévention Conseil Régional .....	p.45
Prévention Toulouse Métropole .....	p.47
Prévention PJJ .....	p.49
Prévention Tournefeuille.....	p.52
Une vie d'air pur /Pause Lama /Unplugged .....	p.54
Camin'Ado .....	p.56
Suricate .....	p.58

---

## POLE ACCUEIL - HEBERGEMENT - INSERTION

### **Accueil et Hébergement**

Accueil de Jour – Boutique Solidarité.....	p.59
CHRS Deltour .....	p.64
CHRS Riquet .....	p.68
CHRS Riquet - Transition.....	p.72
Céphée - Hébergement urgence .....	p.74
Mira – Hébergement Urgence.....	p.78

### **Insertion**

Confluences - Atelier Chantier d'Insertion .....	p.82
Plan Local Insertion Emploi (PLIE) .....	p.86
Premières Heures Chantier (PHC) .....	p.90

## ACTIVITE TRANSVERSALE

Le Groupe de Psychologues.....	p 94
--------------------------------	------

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE ARPADE

## ASSOCIATION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET D'AIDE FACE AUX DÉPENDANCES ET AUX EXCLUSIONS

Siège social au 11 Boulevard Michelet - 31 000 Toulouse

L'association ARPADE, 48 ans d'expérience, une approche globale de la lutte contre les exclusions. Créée en juin 1973, l'association se déploie au moyen d'une direction unique associative et de la constitution de 2 pôles de missions : Pôle Accueil / hébergement / Insertion (A.H.I.), Pôle Addiction / Prévention / Santé (A.P.S.). Cette configuration a pour objectif d'optimiser la mutualisation des compétences, afin de renforcer l'approche d'accompagnement global de la personne vulnérable. Le principe reste l'accès pour la personne en demande à tous les services qu'ARPADE peut proposer, quelle que soit la demande initiale. Au total, l'association est composée d'environ 120 salariés œuvrant sur les services suivants :

### Pôle Addiction, Prévention et Santé

#### **Service Ambulatoire : Soins Spécialisés en addictologie**

Centre de de Soins Spécialisés pour traiter les dépendances à différents types de produits : les drogues, l'alcool, le tabac, les médicaments ....

#### **Service d'hébergement : Soins Spécialisés en addictologie**

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel (12 places) pour des personnes dépendantes aux produits psycho-actifs qui décident de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

ATR : Appartements Thérapeutiques Relais (12 Places) Ils constituent le support à partir duquel peut s'élaborer et mettre en pratique une demande de soin et d'insertion.

#### **Service de Prévention : Prévention des conduites à risque chez les jeunes**

Point Ecoute, jeunes, parents professionnels : Parler, s'informer, se rencontrer, agir...Le Point Ecoute est au service de toute personne concernée par les questions de la jeunesse et des conduites à risque à l'adolescence.

Action de proximité de l'agglomération toulousaine : Une équipe mobile pluridisciplinaire intervient sur site pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les acteurs locaux et développer les initiatives de prévention

### Pôle Accueil, Hébergement et Insertion :

**Le Service d'hébergement d'insertion (CHRS Deltour)** offre 30 places en appartements diffus en ville pour un accompagnement psycho-social dans le cadre ouvert aux réalités sociales.

**Le Service d'Hébergement d'Urgence** pour des hommes et des femmes à la rue les plus « précarisés » et fragilisés à partir d'un accueil à bas seuil d'exigence.

- **CHRS Riquet** : 40 places en hébergement collectif et 15 places en studio de transition

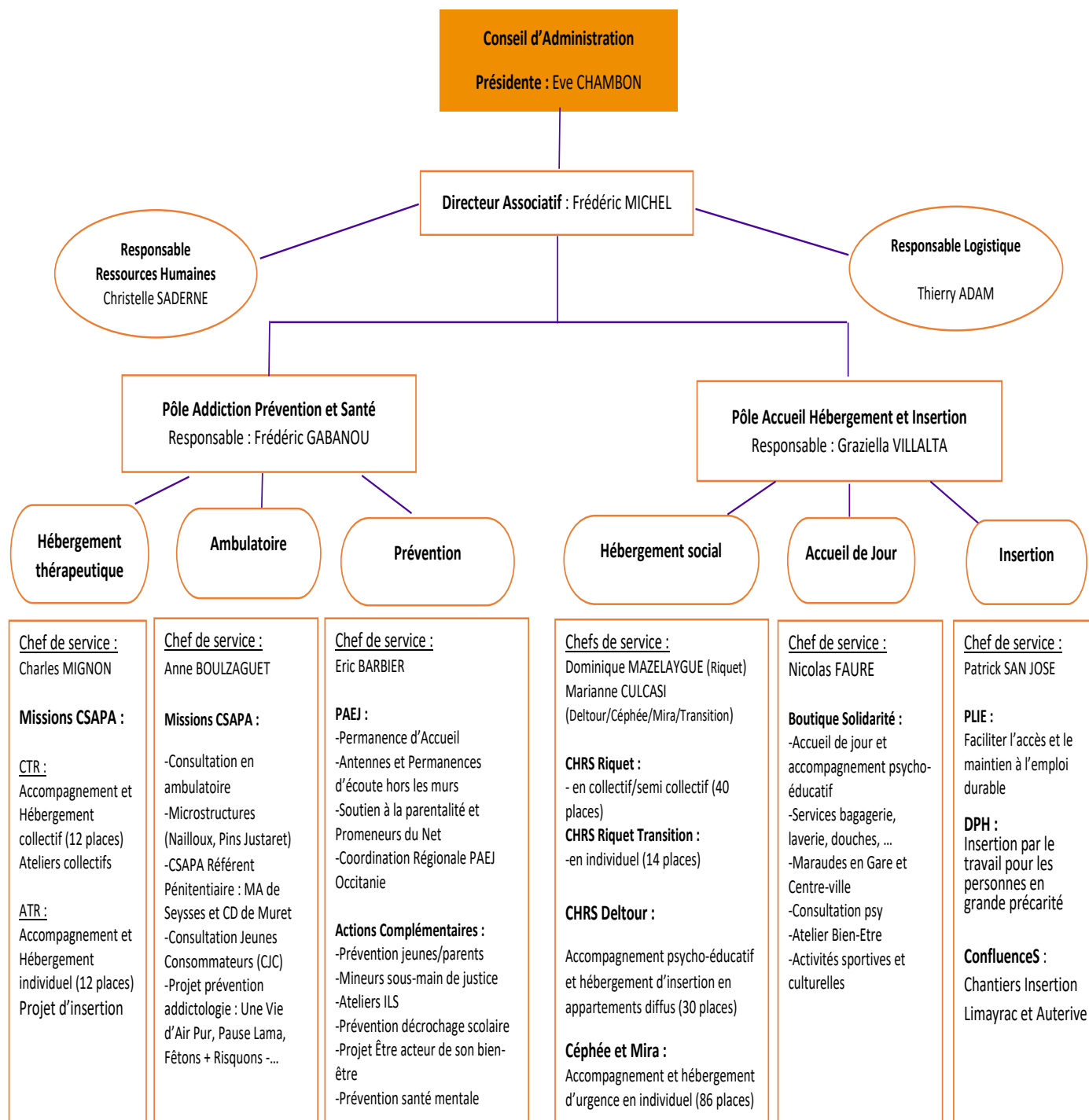
- **Dispositif Céphée** : 43 places en appartement diffus

- **Dispositif Mira** : 43 places en appartement diffus

**Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle** : offre des supports différenciés d'insertion : 24 places sur 2 chantiers d'insertion « maintenance second œuvre bâtiment », 130 suivis pour 2 postes de référents « PLIE » de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et un dispositif d'insertion "Premières Heures Chantier" pour les personnes issues de la rue et permettant d'adapter le cadre de travail à leurs capacités.

**La Boutique Solidarité** située en centre-ville, elle offre pour des personnes précarisées, à la rue, un accueil de jour, des prestations (laverie, douches, bagagerie), des activités (sport, atelier écriture, théâtre...), des maraudes à vélos, ...

# ORGANIGRAMME ARPADE - DÉCEMBRE 2023



# RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

## 2023

Eve CHAMBON : Présidente

Ce rapport succède à celui réalisé pour notre AG du 14 juin 2023.

### **Vers la mise en œuvre du Projet Associatif**

Le 1er juin 2023 le Directeur adressait à l'ensemble des salarié.e.s le projet associatif 2023-2027 remis à jour avec ses annexes. Le mail précisait que serait organisé avec les chef.fe.s de service et responsables de pôle, après la période estivale, « *un temps de rencontre avec chacune des équipes pour présenter ce projet et échanger plus particulièrement sur ses perspectives* ».

Il était également indiqué, que des membres du CA, selon leurs disponibilités se joindraient à ces temps de rencontre. Le mail se concluait par le souhait de contribuer ainsi à une identité associative partagée.

C'était sans compter les aléas, risques éventuels que peut rencontrer toute organisation collective.

### **Un accident de parcours**

En effet, dès la fin de ce même mois de juin 2023, nous avons dû faire face à un cumul d'erreurs entraînant un manque à gagner et une incertitude quant au devenir de l'activité Insertion de Confluences

La situation rencontrée a impacté la trésorerie d'ARPADE, et a nécessité l'implication du conseil et des acteurs financiers en particulier, pour faire face au pied levé à la situation : révision des comptes administratifs, plan d'apurement etc. Cet « accident » a perturbé le cours des événements.

Le déroulé du calendrier n'a cessé d'être modifié : la question ConfluenceS a mobilisé systématiquement chaque CA. Une éclaircie n'a vu le jour que dernièrement ; l'orientation d'un modèle économique possible hors FSE chemine. Essentiellement après des mois d'incertitude, il apparaît possible de poursuivre l'activité soit le maintien de 20 postes salarié.e.s en insertion.

Pussions-nous tirer enseignements des difficultés rencontrées et élaborer au sein d'ARPADE un modèle d'insertion par l'activité économique, plus sécurisée, afin que cette activité continue à faire partie de l'ADN de l'association : un levier de re-mise en mouvement, le luxe d'un accompagnement social global de 2 ans ?

### **La prégnance de la question immobilière et l'endettement**

Pour autant, de nombreux chantiers se poursuivaient, sollicitant notre attention quant à l'impact conséquent de leur investissement financier.

Cela a nécessité un point d'étape sur la capacité d'endettement au regard de la priorisation des projets. Je produis ici ce rappel, boussole dans les perspectives à venir.

En effet, quelques éléments saillants à avoir en tête :

- 
- Un état des coûts de la construction de La Fabrique de Lien au 48 Rue Michel Ange a été actualisé fin octobre par l'assistant au Maître d'Ouvrage, Mr Jean-Marc Chataigner et l'architecte, Mr Christian Le Gallic : le budget prévu est maîtrisé.
  - l'estimation globale des travaux de rénovation nécessaire sur les sites Berthelot et En Boulou, a été chiffrée à 1.2 ME. Le financement obtenu de l'ARS est seulement d'environ 800 KE, l'association s'est donc trouvée face à un besoin d'emprunt de 400 KE pour couvrir le coût total.
  - La conséquence de ce nouvel emprunt est l'utilisation à 75% de la capacité de l'association à emprunter.
  - Dans le viseur, demeure la problématique sous-jacente du CHRS RIQUET avec le préavis d'une fin de bail en octobre 2026

L'assise financière associative a favorisé le développement des activités. Chaque Pôle a pu faire face à ses nécessités de logement et/ou d'aléas rencontrés – on peut évoquer également ici la fragilité rencontrée sur le même exercice par le Service prévention et Le Point Ecoute avec également une perte sèche de 80 000 € du dispositif Justice.

Cet exercice est marqué par l'attention nécessaire à cette fragilité financière, qui concerne l'association, dans son entièreté.

Le partage de cet élément de réalité peut nous enjoindre à cultiver de toutes les places, tout ce qui peut encourager une vision globale d'ARPADE, une vision partagée nécessairement solidaire.

Aujourd'hui plus qu'hier, les projets engageant l'association sur le long terme nécessitent d'être partagés plus en amont avec le CA.

## Travailler ensemble

Les modalités organisationnelles de travail en commun ont de nouveau été questionnées à partir de la question globale de la *numérisation*. La perspective s'est nécessairement orientée du côté d'un accompagnement à venir, procédant par diagnostic de notre système global d'informations. C'est le chantier à venir, qui va questionner la pertinence des outils de gestion et de pilotage.

### Techniquement

Reprendre un travail de recensement des usages en interrogeant tous les espaces de stockage, de partage d'informations, nous conduira à la redéfinition des besoins, à l'actualisation de nos attentes, à la définition de priorités. Le chantier est vaste, tant il concerne le système d'information au global, la Gestion Electronique Documentaire, mais également la question RH, la gestion des paies, les tableaux de pilotage financier etc.... Cela croise également la question d'une démarche qualité, des retours d'évaluation externe etc.

### Pratiquement :

Jusqu'ici les modalités de travail du CA se sont articulées autour des figures imposées – comptes administratifs & budgets prévisionnels & AG – et des espaces à la demande ou force de proposition dits « CA Thématiques ».

Dorénavant, nous souhaitons construire :

- Un calendrier de temps de travail commun en CA ou chaque établissement, service, dispositif, viendra présenter son projet, soit son appropriation opérationnelle du projet associatif

En amont, nous serons transmis des éléments permettant d'avancer efficacement collectivement.

La structuration de ces espaces, permettra de penser des évolutions communes et de croiser des points de vue.

## Les mouvements en CA

Départ de Karine Gamblin en mai et arrivée de Marianne Bertrand en avril. Importance des outils façonnés : projet associatif, rapport d'activité, organigramme et des rencontres.

---

## Conclusion

Tout est toujours perfectible et toujours à construire.

Nous sommes attaché.e.s à préserver l'espace pour penser l'activité. Concrètement cela signifie que nous tentons sans relâche de structurer, hiérarchiser les priorités et tenir notre calendrier de travail. Cette dernière contrainte est difficile à tenir, tant l'effervescence de l'activité peut prendre le dessus, nous l'avons vu encore cette année.

Nous ne pouvons mener à bien notre mission sans disposer en amont d'éléments par écrit qui permettent à chaque membre du CA d'être fort de sa réflexion avant la rencontre et ainsi d'optimiser les échanges. Le chantier à venir de la digitalisation devrait être un levier supplémentaire pour optimiser les partages de même niveau d'informations.

L'inauguration de la Fabrique de liens à la rentrée 2024, pourrait aussi symboliser les 50 ans d'ARPADE, sa résistance réactive aux épreuves du temps. Le tour de force serait que chaque Pôle, chaque salarié.e se sente impliqué.e face à l'ouverture de ce nouvel espace ! C'est le chemin de l'horizon vers lequel nous pouvons souhaiter tendre !



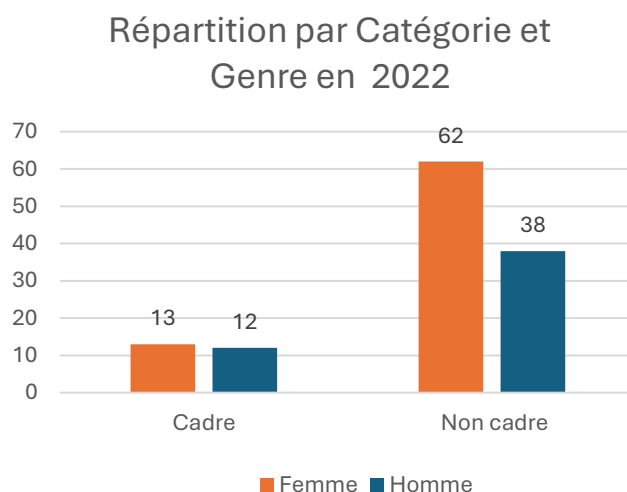
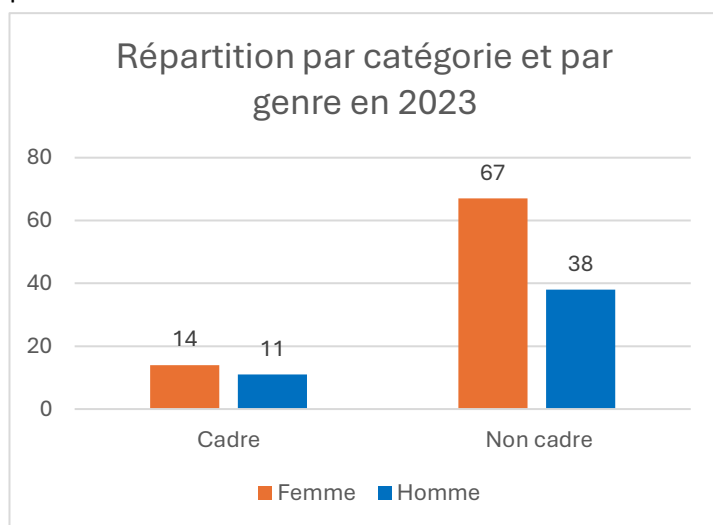
## BILAN SOCIAL DE L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2023

Le Bilan Social présente une “photographie” de la situation des collaborateurs au sein de l'association ARPADE au 31 décembre 2023. Nous allons présenter plusieurs indicateurs dans le domaine RH, les effectifs, l'âge, l'ancienneté, les mouvements de personnels, le taux d'absentéisme, la formation professionnelle. Nous allons comparer ces indicateurs avec ceux présentés l'an passé pour le bilan social 2022 et ceux de 2021.

### I-EFFECTIFS

Nombres de salariés présents au 31/12/2023 répartition par sexe et par type de contrat

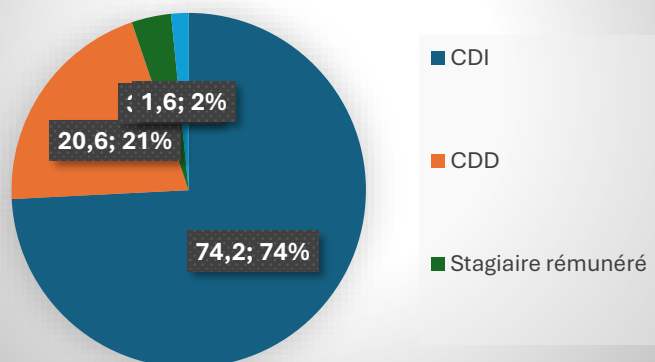
Au 31 décembre 2023, il y a 130 salariés au sein de l'association répartis sur les 7 structures soit 5 de plus que l'année passée à la même date.



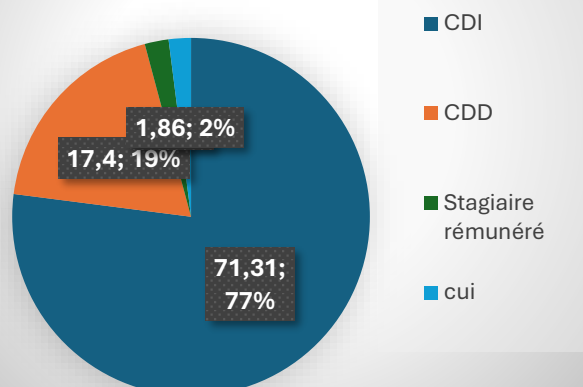
Nous pouvons observer que la parité est respectée avec même un déséquilibre entre défaveur des hommes sur les salariés non-cadre.

Si on compare avec les chiffres au 31/12/2023, on peut constater qu'ils sont assez similaires et que la répartition est sensiblement la même. Ces chiffres correspondent parfaitement à la répartition observée dans notre secteur et ce déséquilibre entre les femmes et les hommes, en particulier pour les non cadres.

## Effectifs ETP répartition par type de contrat en 2023



## Effectifs ETP répartition par type de contrat 2022



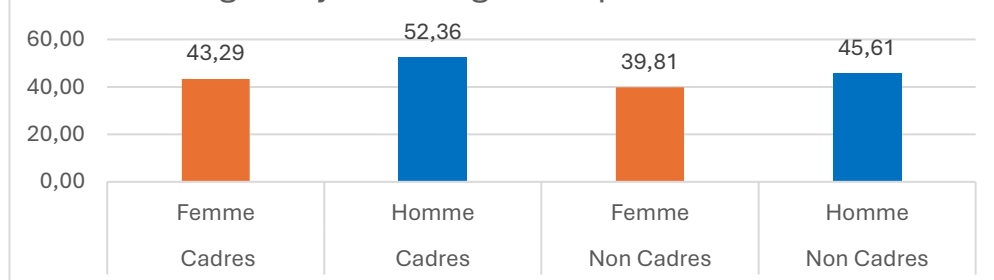
Nous pouvons constater que comme les années précédentes, le pourcentage de contrat à durée indéterminée est important mais du fait de certains dispositifs non pérenne et des besoins de remplacement nous avons un nombre de contrat à durée déterminé élevé.

Vis-à-vis des chiffres de 2022, nous avons progressé en nombre d'ETP dans le cadre des contrats à durée indéterminée mais contrairement à 2022 les chiffres concernant les contrats à durée déterminée ne sont pas à la baisse ce qui peut s'expliquer par des incertitudes vis-à-vis des financements et des dispositifs qui ne sont pas reconduits (notamment sur la prévention) et qui incitent à recourir à des contrats à durée indéterminée. De plus nous avons recours à des contrats à durée déterminée pendant la période hivernale sur deux de nos structures pour augmenter les temps d'ouverture (boutique et CHRS RIQUET) ce qui nécessitent des contrats courts.

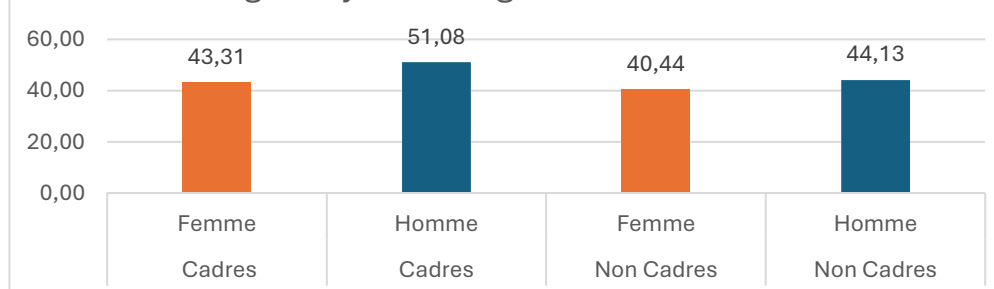
Nous ne disposons plus de contrat aidé ce qui est une volonté de la part de l'association de ne plus recourir à ce type de contrat et nous voyons apparaître des CDII dans le cadre du dispositif premières heures.

## II-MOYENNE D'AGE

### Age moyen / catégorie et par sexe 2023

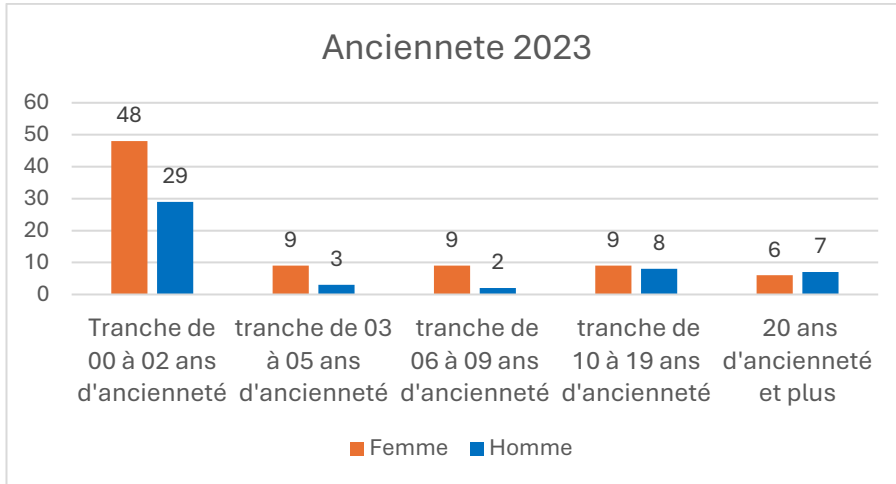


### Age moyen / catégorie et / sexe 2022



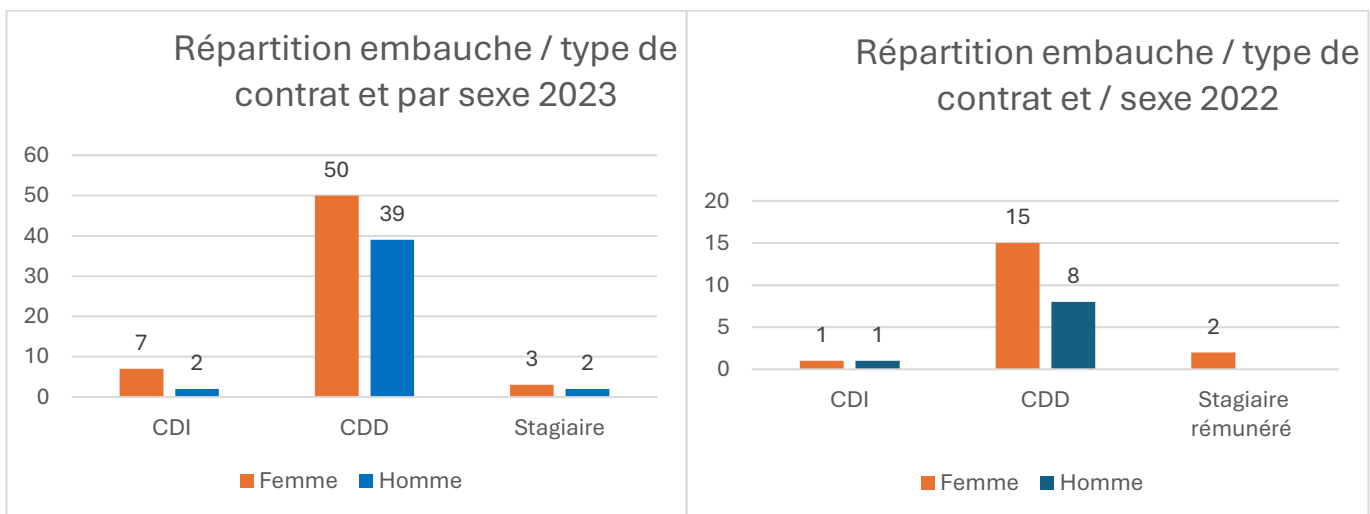
Nous pouvons constater que la moyenne d'âge est relativement élevée ce qui est assez conforme avec les statistiques de notre secteur. Il n'y a que peu d'évolution entre les données de 2023 et celles de 2022 malgré l'arrivée de nouveaux collaborateurs hormis pour les femmes non-cadre.

### III- ANCIENNETE



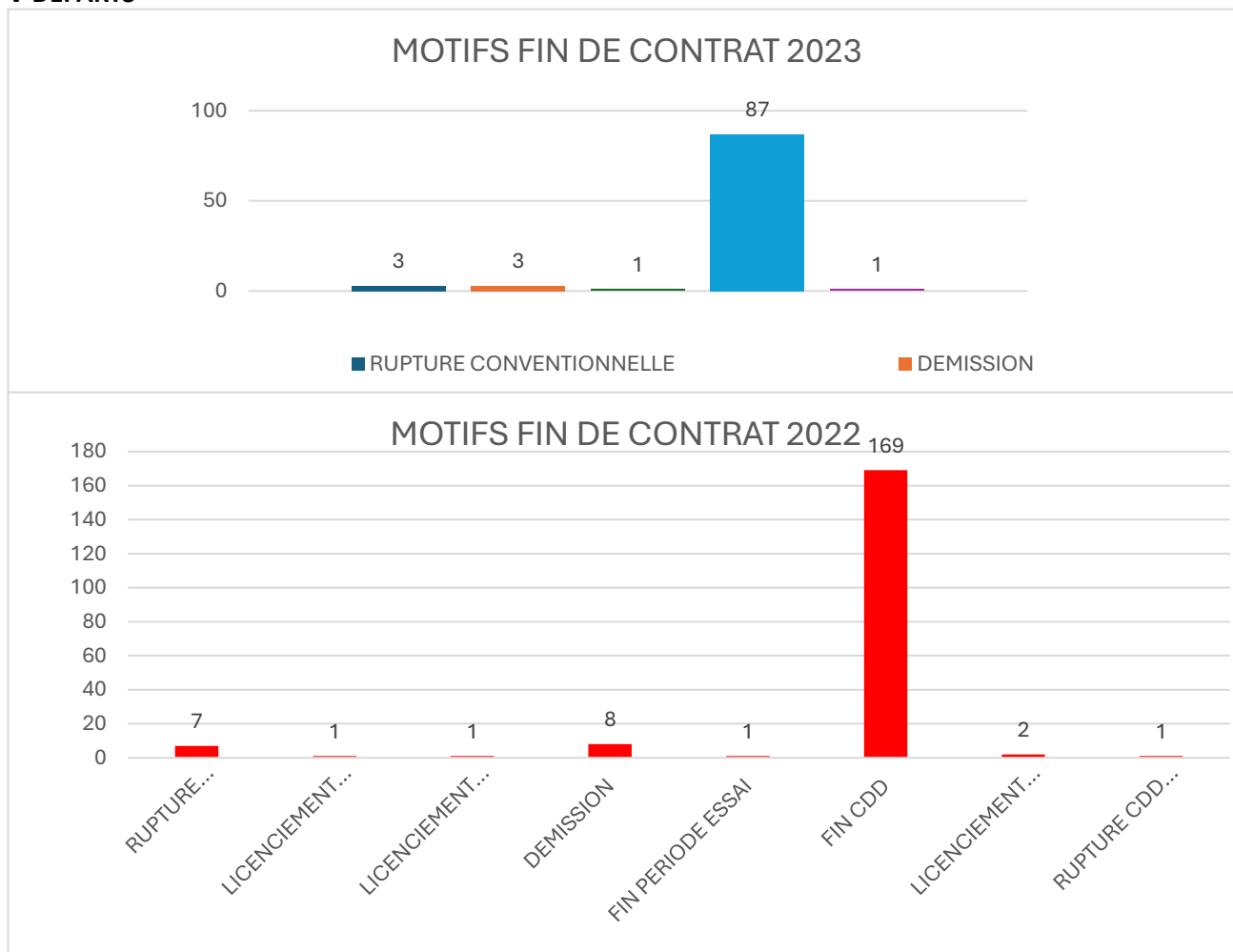
Nous avons constaté en 2022 que l'indicateur concernant les personnes ayant plus de 10 ans d'ancienneté avait été impacté par le départ de plusieurs salariés ayant une grande ancienneté dans l'association. Les chiffres pour 2023 s'est stabilisé pour cette tranche. On peut constater que le nombre de personnes ayant moins de deux ans d'ancienneté qui correspond aux embauches plus récentes liée au développement de notre association continue de croître. Nous avons quand même un quart de nos salariés qui ont plus de 10 ans d'ancienneté ce qui montrent une certaine stabilité de nos effectifs.

### IV-EMBAUCHES



On peut constater un nombre important d'embauche en CDD, mais il s'agit souvent de petits contrats de remplacement sur des structures fonctionnant en continu ainsi que des surcroits temporaires d'activité liés à des périodes ( ex. période hivernale) et ou à des dispositifs non pérennes

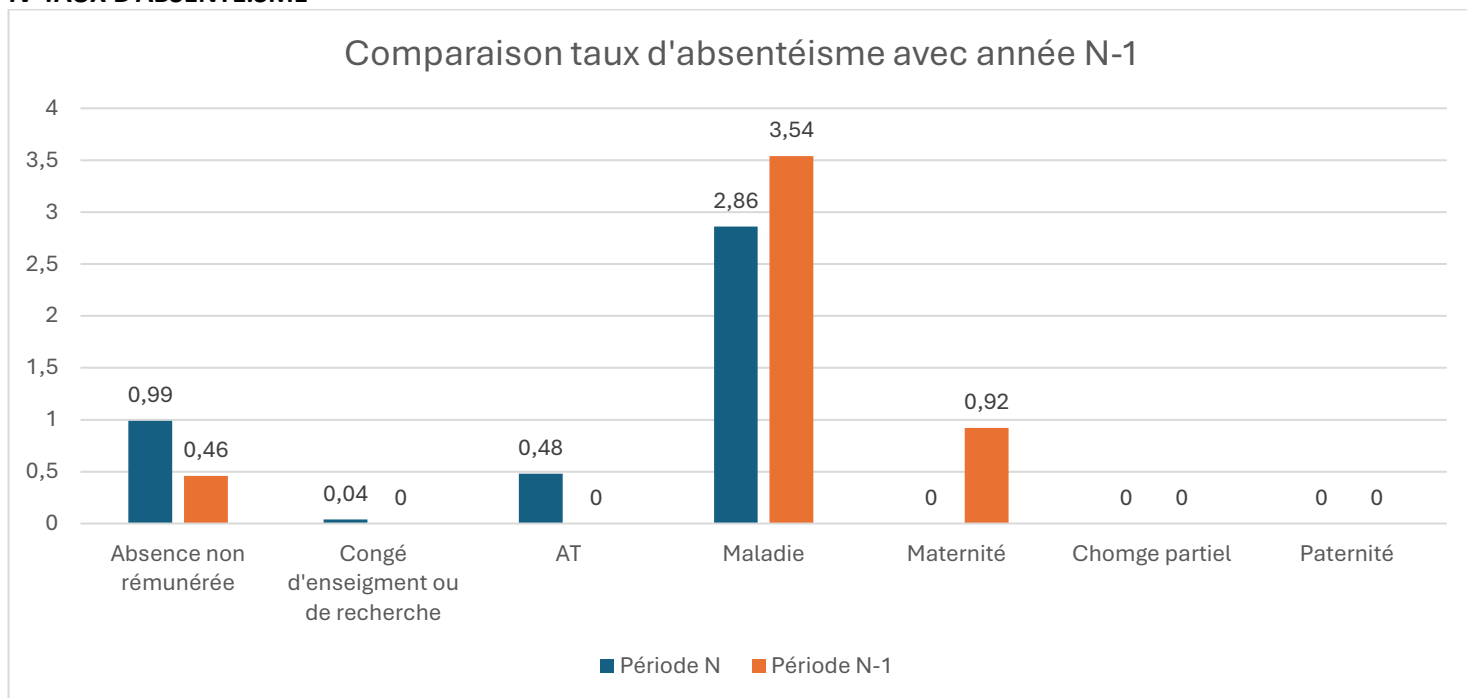
## V-DEPARTS



Vis-à-vis de 2022, nous pouvons constater que les motifs de fin de contrat sont moins diversifiés pour 2023. L'année 2022 avait été assez particulière puisque nous avons eu des licenciements économiques, pour inaptitude et pour faute ce que nous n'avons pas en 2023.

Le nombre de CDD a largement chuté, mais c'est surtout lié au fait que nous avons eu en 2022 beaucoup de CDD de remplacement court pour un même salarié pour assurer notamment les absences au CTR (veilleurs de nuit) et sur le CHRS RIQUET. En 2023 les équipes se sont stabilisées et nous avons aussi travaillé sur notre organisation pour éviter de recourir aux contrats courts (moins de 8 jours)

#### IV-TAUX D'ABSENTEISME



Nous pouvons constater un taux d'absentéisme lié à la maladie en baisse vis-à-vis de 2022 qui peut s'expliquer en grande partie par la fin des arrêts longs post COVID des personnes qui n'ont pas voulu se soumettre à l'obligation vaccinale et d'un nombre moins important de personne en arrêt long.

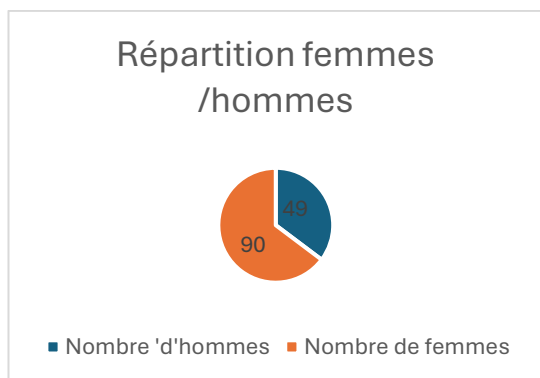
En revanche le taux d'absence non rémunérée est plus élevé mais s'explique par le fait que dans cet indicateur figure les personnes en maladie sans maintien de salaire ce qui est le cas de toutes les personnes n'ayant pas un an d'ancienneté au sein de l'association.

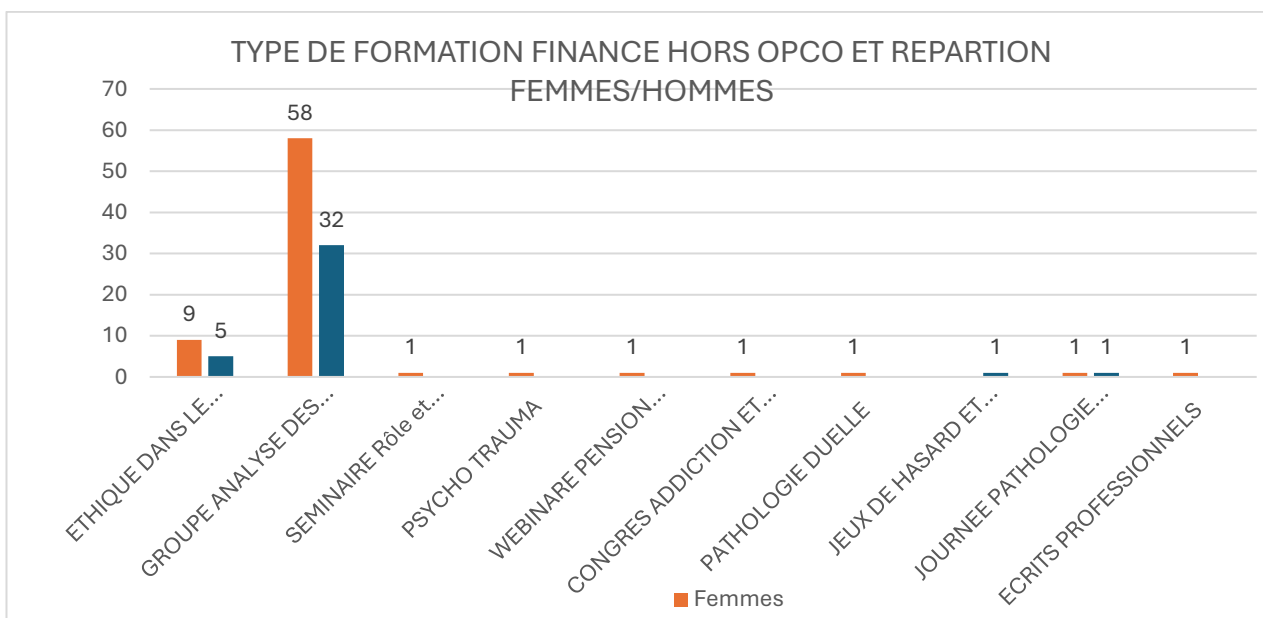
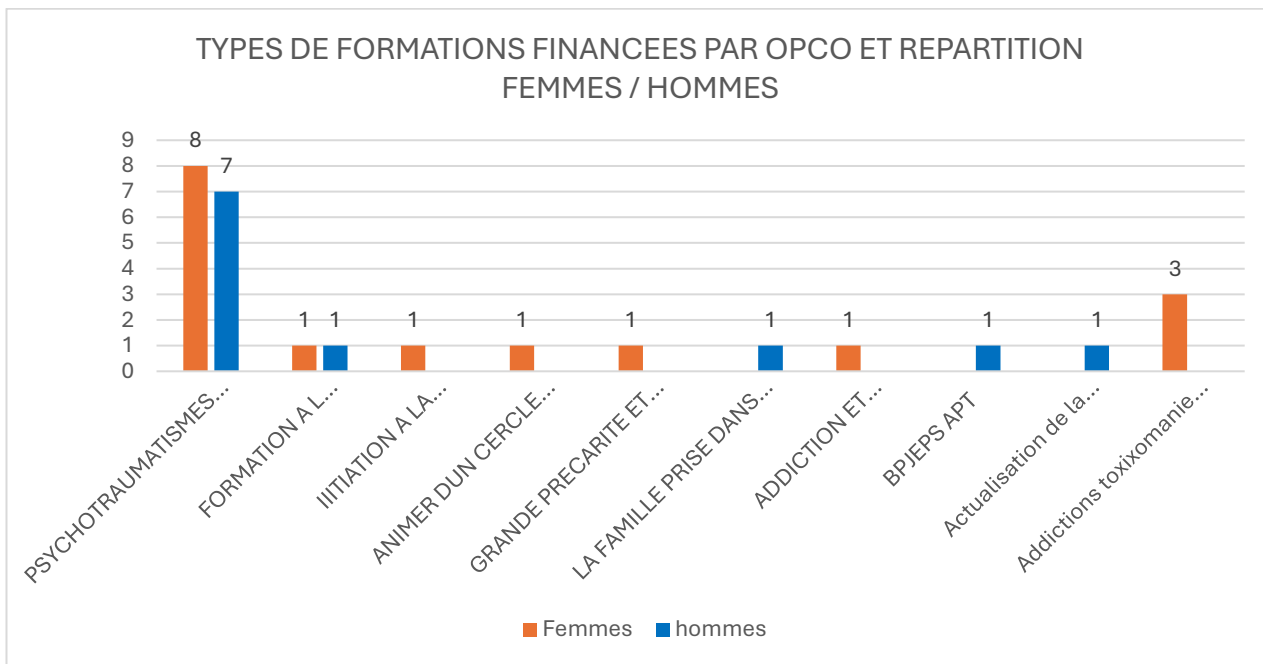
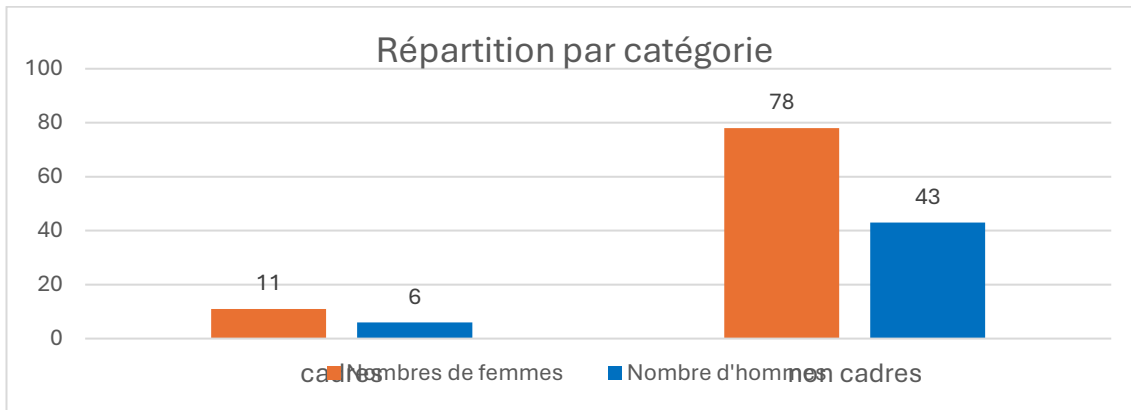
#### V-FORMATIONS

L'association investit beaucoup dans la formation de ses équipes en actionnant les fonds dédiés détenus par l'OPCO nommé ci-après le CIFA, mais aussi les formations dispensées par les fédérations et autres partenaires hors CIFA et enfin les groupes d'analyse des pratiques.

#### BILAN FORMATION 2023

NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSEES	20
NOMBRE TOTAL DE SALARIES FORMES	140
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	862
NOMBRE TOTAL DE JOURS DE FORMATION	123





---

BUDGET PREVISIONNEL DE LA FORMATION :

En 2023, nous aurons dépensé un budget de 24 353 euros dans le cadre du plan de développement des compétences employeurs uniquement pour les frais pédagogiques. Nous avons été contraints en septembre de limiter nos dépenses dans l'attente d'une réponse tardive de notre OPCO sur une demande de fonds mutualisés pour une formation PBJEPS.

Pour 2024 nous disposons d'un budget de 30 292.79 euros du fait de notre contribution, somme à laquelle il convient de déduire 3066.67 euros correspondant à la dernière année de la formation thérapie familiale accordée à un de nos salariés du pôle APS, somme à laquelle il faudra rajouter un reliquat d'environ 12 000 euros de formation non réalisée en 2023 en raison notamment du report d'une formation sur l'outil informatique Eo que nous avions prévu en 2023 et qui a finalement eu lieu en 2024 ainsi que de la formation BPJEPS pour laquelle nous avons prévu un budget pour le remplacement du salarié soit environ 39 200 euros.

## CSAPA : SERVICE AMBULATOIRE EN ADDICTOLOGIE

### ❖ *Présentation générale du dispositif et de ses objectifs*

Le service ambulatoire est une composante du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). C'est un dispositif d'accueil de proximité **gratuit**, respectant **l'anonymat et la confidentialité**, qui fonctionne sur un principe de **libre adhésion**. Il est ouvert à un public très large, qui peut comprendre des personnes dans des **problématiques addictives** (avec ou sans produit) ou dans des difficultés rencontrées au travers d'une **consommation de produit(s) psychoactif(s) licite(s) ou illicite(s)**, mais aussi à l'entourage inquiet qui peut avoir besoin d'écoute et de soutien, ainsi que les professionnels soucieux d'accompagner une démarche de « soin » par l'intermédiaire d'un service comme le nôtre.

Les missions principales du CSAPA sont les suivantes :

- Accueillir, informer, évaluer et orienter les personnes qui sollicitent le service.
- Réduire les risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives.
- Eventuellement, proposer une prise en charge médicale, psychologique, socio-éducative.
- L'évaluation, la prescription et l'accompagnement à la mise en place de Traitements de Substitution aux Opiacées (TSO).

Leur mise en œuvre se décline sur plusieurs dispositifs (qui sont présentés dans les chapitres suivants de ce rapport) :

- Sur le service ambulatoire (3 bis rue Berthelot).
- Avec le SMPR, en tant que CSAPA référent pénitentiaire.
- Via la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC).
- Sur les Maisons de Santé Pluri-professionnelles de Nailloux et Pins-Justaret, via les « Microstructures Médicales Addiction » (MSMA).
- Via les consultations avancées.
- Via les actions de sensibilisation et de formation sur les questions liées à l'addictologie.

Les personnes sollicitent le service ambulatoire par téléphone, par le site internet, ou en passant directement au service. Un premier RDV d'accueil est alors proposé. Ensuite, et en fonction de l'évaluation qui est faite avec la personne, un projet d'accompagnement se dessine progressivement. Il se co-construit au regard des besoins et attentes des personnes. Les rencontres se font par la suite par prise de rendez-vous avec les professionnels de l'équipe. Les différents axes d'accompagnement seront ensuite travaillés avec les ressources existantes dans l'entourage de la personne, mais également, avec les partenaires du territoire.

### ❖ *Éléments quantitatifs généraux*

En 2023, **832** personnes ont été accueillies sur le service ambulatoire, dont **395** nouvelles situations.

Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes (**76.8 %**). Les tranches d'âge les plus représentées sont les **30-50 ans**. Les personnes orientées par voie judiciaire représentent une part importante des accueils effectués (**22%**).



---

Les produits à l'origine de la demande de consultation sont l'alcool (38.5%), le cannabis (25.4%), la cocaïne/crack (13.5%) et les opiacées (11.1%).

❖ **Focus de l'activité 2023 concernant la dimension médicale**

En 2023, le temps médical s'est élevé à 40h par semaine réparti entre deux médecins généralistes addictologues.

L'activité des médecins est répartie entre :

- **Le service ambulatoire** : temps de réunion d'équipe, consultations médicales addictologiques.
- **Le service d'hébergement thérapeutique collectif** : Centre Thérapeutique Résidentiel En Boulou : participation aux commissions d'admissions, suivi médical des résidents et temps de réunion d'équipe.
- **Le service d'hébergement thérapeutique individuel** : participation aux commissions d'admission, suivi médical des patients sur les appartements thérapeutiques.

Le temps d'Infirmier représente 35h par semaine sur le service ambulatoire réparti sur 5 jours (inchangé par rapport à 2022).

Lors des consultations, les états somatiques et psychiatriques des personnes sont également explorés. Les pratiques de Réduction des Risque et des Dommages (RdRD) prennent une place croissante dans les consultations médicales : conseils oraux, délivrance de NALOXONE (sous forme de spray nasal ou injectable), délivrance de documentation et de matériel de consommation. Les principes de RdRD sont appliqués aux produits licites et illicites ainsi qu'aux conduites addictives sans produits.

De manière globale sur le CSAPA, les comorbidités psychiatriques sont toujours aussi présentes et l'accès aux soins psychiatriques ambulatoires privés ou publics difficile. Cette dimension amène le CSAPA à prendre en charge et accompagner les pathologies psychiatriques des usagers, à assurer les soins psychiatriques et parfois, à être à l'origine d'hospitalisations sous contrainte (1 cas en 2023). L'équipe médicale repère un besoin croissant d'hébergement alternatifs avec un seuil adapté aux situations des usagers en grande précarité sanitaire, psychique et sociale (type Un Chez Soi D'abord).

L'équipe médicale du CSAPA se retrouve en situation de dépistage de maladies chroniques graves, en particulier de maladies cancéreuses. Cette situation, en lien direct avec les difficultés d'accès aux soins de 1ers recours, amène l'équipe médicale à faire des annonces diagnostiques de maladies graves, chroniques et à accompagner les usagers vers les dispositifs de soins adaptés. Pour étayer ces prises en charge, l'équipe médicale s'appuie sur les dispositifs de soins libéraux, et sur les plateformes d'appui et de soutien à la coordination de soins : DAC 31, e-care, infirmiers libéraux...

Les addictions représentant un frein à l'accès aux soins (y compris pour les soins somatiques), les situations addictologiques complexes nécessitent un étayage de soins à domicile et un travail en réseau (IDE libéraux psychiatriques, appui sur les dispositifs de droit commun type SAVS, SAMSAH, Hôpitaux de Jour...). Un lien de collaboration avec les médecins conseils de la CPAM a pu se recréer, afin d'accompagner au mieux les situations addictologiques les plus complexes (protocoles de soins établis pour les addictions les plus sévères).

L'implication du CSAPA dans les actions de RDRD reste très présente :

- **Combustion** : distribution de matériel de vaporisation cannabis et de cigarettes électroniques.
- **Risques liés aux produits** : poursuite de propositions d'analyses via le dispositif SINTES, communication des messages d'alerte auprès des usagers.

Comme constaté depuis plusieurs années, la demande de matériel RDR est croissante, le plus significatif étant le matériel délivré pour consommer du crack. Ainsi, cette année, les délivrances ont fortement augmenté :

- 1050 Kit base délivrés soit +138% par rapport à 2022.
- 400 Kits base coudés soit +150% par rapport à 2022.

→ **Aspects quantitatifs :**

- **Activité médicale** : 30 % de la file active du service.
- **Activité TSO** : 50% de la file active médicale. 60% de prescription de METHADONE. On note une augmentation de patients sous SULFATE DE MORPHINE.
- 80% des patients suivis présentent une **comorbidité psychiatrique sévère**.
- **Consultations de gastro-entérologie** (Dr TOULEMONDE) : l'intervention du Dr Pierre TOULEMONDE, Gastro-Entérologue, a été stoppée sur le site du CSAPA. En revanche, il persiste un partenariat étroit sur des orientations à son cabinet à la clinique de la Croix du Sud.

Les motifs d'orientation sont :

- Dépistage et prise en charge des hépatopathies (y compris virales).
- Dépistage et pris en charge des complications liées aux consommations d'alcool (consultations ambulatoires, réalisation de Fibroscan et programmation d'hospitalisations dans son service à la Clinique de la Croix du Sud si nécessaire).
- Dépistages et prise en charge des pathologies gastro entérologiques au sens large.
- **Consultations gynécologiques** (Dr. CADIERGUES) : 13 actes dans l'année.
- **Activité dépistage** :

Nombre de TROD réalisés 2023	<b>57 (+149% par rapport à 2022)</b>	
Nombre de personnes différentes dépistées	<b>22 (+120% par rapport à 2022)</b>	
Nombre de TROD VIH	positif	0
	negatif	22
Nombre de TROD VHC	positif	2
	negatif	18
Nombre de TROD VHB	positif	0
	negatif	15
Buvar		1
Prise de sang		5
Traitement VHC		1

## → Particularités 2023 :

- Formalisation et rédaction de protocoles de soins (urgences, infectieux...) dans le cadre de l'évaluation externe.
- Rencontres partenariales : avec des MSP, le centre passage, certaines pharmacies d'officine du réseau local.
- Participation à des formations : congrès AHS, journée addictologique du CHU de Toulouse.
- Maintien de l'activité de la médiatrice pair au sein de l'équipe qui permet d'améliorer nettement l'offre de soins.

## → Perspectives :

- Extension de l'offre de dépistage des hépatopathies par l'accès au fibroscan.
- Construction d'une transversalité médicale/paramédicale entre des services ambulatoires et hébergements thérapeutiques et plus largement sur l'association.
- Parfaire le partenariat avec le réseau de soins de 1<sup>er</sup> recours, le réseau spécialisé en addictologie, en psychiatrie.

### ❖ *Focus de l'activité 2023 concernant l'accompagnement des femmes*

D'après les données épidémiologiques et les observations de terrain, il ressort très nettement que les femmes sont minoritaires dans les files actives des CSAPA. En lien avec une volonté de service et dans le cadre de nos missions de référentes sur les violences faites aux femmes, il nous a paru nécessaire de favoriser l'accueil et l'accompagnement des femmes sur notre CSAPA.

Après un temps d'expression et de participation des publics accompagnés sur cette question, il nous a semblé pertinent de proposer un temps d'accueil spécifique sous la forme d'un groupe de parole destiné aux femmes. Cet espace a été proposé dans le but qu'elles puissent partager leurs difficultés et leurs questions pour pouvoir construire avec elles, leurs propres réponses.

Nous débuterons donc cette nouvelle proposition en 2024. Les séances se réaliseront toutes les trois semaines.

### ❖ *Focus de l'activité 2023 concernant les ateliers collectifs*

## → Présentation et objectifs

Les ateliers collectifs ont débuté en avril 2023 à la suite d'un retour de questionnaires proposés aux personnes reçues sur le service. Impulsé par la médiatrice paire et la psychologue en stage de fin d'étude, cet atelier a été imaginé à partir d'un thème choisi chaque mois par les participants support à expression artistique. Trois principes perdurent depuis les débuts de l'atelier collectif : la tenue régulière de ceux-ci (trois mardi après-midi par mois de 14h30 à 17h) et la libre participation des personnes sur simple inscription et la co-construction. Depuis septembre 2023, trois professionnelles accompagnent ce collectif : Marine Deboffe, médiatrice paire sur le CSAPA ambulatoire ; Marion Ripert, Educatrice spécialisée sur les ATR et sur le CSAPA pénitentiaire ; Hortense Chiarelli, Infirmière sur le CSAPA ambulatoire. Les ateliers ont lieu dans l'enceinte du service, demandant une adaptation de l'ensemble de l'équipe pour permettre à chacun d'être reçu dans des conditions favorisant l'échange.

## → Eléments quantitatifs

Le nombre de participants aux ateliers est croissant (moyenne de 10 participants par ateliers).

Les ateliers collectifs mobilisent trois professionnelles en alternance sur un temps équivalent de préparation/bilan et d'animation d'ateliers.

## → Eléments qualitatifs

La régularité des rencontres et des professionnelles accompagnant ce collectif est repérant pour les participants mais aussi pour l'équipe du CSAPA.

Les ateliers collectifs permettent d'amener un outil complémentaire dans l'accompagnement des personnes ainsi que des allers-retours entre individuel et collectif.

---

Par son principe de libre adhésion (sur simple inscription après rencontre avec le service), nous notons que les ateliers du mardi après-midi permettent de favoriser la transversalité de différents services et différents dispositifs que sont l'ambulatoire, les ATR et le CTR.

Comme attendu dans les objectifs de départ, la libre participation et la co-construction ont permis à cet atelier de devenir un vrai support d'expression pour les participants. Cet outil permet également de favoriser l'affirmation de chacun devenant force de proposition pour faire évoluer ce dispositif. Pour exemples, choix des thématiques, évolution des ateliers d'expression artistique vers une diversification des médias utilisés (débat-parole ; sorties – lien social, ...), mise en place d'ateliers co-animés autorisant les participants à s'essayer à une place d'animation et proposition de mise en place d'une charte et d'un guide explicatif propre aux ateliers, de la part des participants.

#### ❖ **Focus de l'activité 2023 concernant les consultations familiales**

Dans le cadre des missions du CSAPA, nous sommes amenés à rencontrer l'entourage de personnes qui rencontrent des difficultés en lien avec une addiction. Il nous est possible de rencontrer l'entourage seul, y compris lorsque la personne addictive n'est pas accompagnée par le service. Il nous est également possible d'envisager des entretiens familiaux, notamment pour aider l'entourage à comprendre ce qui peut se jouer dans l'addiction et réfléchir aux positionnements possibles face aux addictions de l'autre.

Le service réfléchit à proposer un accompagnement des familles concernées par des problématiques addictives dans une approche systémique. L'assistante sociale a fini sa formation de thérapeute familiale en décembre 2023. Dans les perspectives de 2024, le service va donc pouvoir proposer de manière plus régulière des consultations familiales à visée systémique pour compléter l'offre de prestations.

#### ❖ **Focus de l'activité 2023 concernant la sensibilisation et formation sur les questions liées aux addictions**

Plusieurs sollicitations d'acteurs nous sont régulièrement adressées pour délivrer des actions de sensibilisation et formation sur les questions liées aux conduites addictives, avec ou sans produits ; de réduction des risques et des dommages ; de la prévention des conduites à risques ; du numérique et des écrans.

Le CSAPA peut y répondre ponctuellement, en fonction de ses moyens actuels, dans le cadre de ses missions de prévention et d'information. A ce titre, nous avons reçu en 2023 10 sollicitations parmi lesquelles nous avons donné suite à 8 d'entre elles, qui ont concerné plus de 150 personnes, allant d'un public jeune (12-25 ans), à des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux (Fédérations des Acteurs de la Solidarité, Plateforme Professionnelle Addiction Occitanie 2PAO, Coordination Nationale des Réseaux des Microstructures) Conseil Départemental, Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, ainsi qu'à un public « tout venant » (interventions à Radio France Bleu Occitanie sur l'usage des écrans).

Nous souhaitons maintenir cette activité en 2024 et penser également à son développement dans les années à venir.

#### ❖ **Les points marquants en 2023**

L'année 2023 a été marquée par plusieurs évolutions au sein du CSAPA Ambulatoire de l'ARPADE :

Concernant l'activité du service :

- Le déploiement d'ateliers collectifs à visée d'expression : cycle de 3 séances par mois.
- Le déploiement de séances de sophrologie : 1 séance collective par semaine et séances individuelles à la demande.
- Le maintien dans l'équipe de la médiatrice pair et l'ouverture de ses missions vers les accompagnements individuels et l'animation d'ateliers collectifs.
- Le renforcement de la participation et expression des usagers par leur présence à des temps de travail et l'animation d'ateliers collectifs.

- 
- Le déploiement de groupes de paroles dédiés aux femmes.
  - L'augmentation des demandes de sensibilisation et formation.

Concernant le fonctionnement du service :

- L'évaluation du CSAPA réalisée en novembre 2023 suivi de la transmission du rapport final à l'ARS Occitanie.
- Le déploiement du dossier unique informatisé des usagers en fin d'année 2023 (éO).
- La réactualisation du projet de service entamée depuis juillet 2023.

#### ❖ **Principales perspectives 2024**

- Concernant l'accompagnement des personnes et de leur entourage :
  - Renforcer l'offre d'accompagnement à destination des femmes et des jeunes (publics prioritaires).
  - Renforcer la participation et l'expression des personnes accompagnées.
  - Renforcer l'offre d'accompagnement à destination de l'entourage dans une approche systémique.
- Concernant le fonctionnement du service :
  - Réagencement des locaux des consultations ambulatoires et plus particulièrement de l'espace dédié à l'accueil.
  - Optimiser l'utilisation du logiciel éO.
  - Actualisation et amélioration des outils de la loi n°2002-2.
  - Actualisation et finalisation du projet d'établissement 2024-2028.
- Concernant les consultations avancées :
  - Continuité de l'intervention en direction des équipes et des publics.
  - Demande de moyens nouveaux pour développer la consultation avancée dans les autres services de l'association et au sein des CHRS gérés par le CCAS de Toulouse.
- Concernant la consultation jeunes consommateurs (CJC) :
  - Demande de moyens complémentaires pour développer la CJC auprès des mineurs en situation de prostitution

## CSAPA : CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

### ❖ *Présentation et objectifs*

Les consultations pour jeunes consommateurs sont au cœur de la stratégie de prévention et d'accompagnement des jeunes face aux conduites addictives.

#### → **Objectifs**

- Apporter une réponse aux demandes des jeunes (et de leur entourage) en difficultés avec des consommations de produits psycho actifs (licites et illicites) mais aussi aux pratiques sans produits (internet, jeux de hasard et d'argent).
- Prévenir les pratiques associées aux consommations.
- Prévenir et prendre en charge les usages nocifs.
- Améliorer l'information sur les risques associés aux consommations de produits licites et illicites.

#### → **Publics**

- Jeunes de 12 à 25 ans.
- Entourage : parents, familles, amis.
- Professionnels accompagnants, de 1<sup>ère</sup> ligne.

#### → **Missions (cahier des charges)**

- Proposer des rencontres sur la question des consommations de produits psychoactifs et des pratiques addictives sans produit.
- Favoriser une évaluation partagée de la situation des jeunes et un diagnostic de l'usage nocif.
- Offrir une information et un conseil personnalisé et particulièrement aux usagers à risques.
- Offrir une prise en charge brève aux jeunes ayant un usage nocif et proposer, si nécessaire, orientation (à partir de ressources internes ou externes).
- Offrir une information, une écoute, un soutien aux parents et à l'entourage et proposer un accueil conjoint (jeunes et parents ou entourage).
- Susciter la motivation à la réflexion et au changement en matière de comportements de consommation.
- Être accessible (horaires adaptés au public visé, formalités d'accès réduites au minimum, etc.).
- Diffuser régulièrement l'information sur la consultation et ses modalités pour le fonctionnement aux partenaires (structures accueillant les publics) et les services agissant dans le champ des drogues, de l'alcool, du tabac, de l'addiction et de la santé mentale.

### 1. La consultation pour jeunes consommateurs et entourage au Point Ecoute

#### ❖ *Données quantitatives*

En 2023, 49 personnes ont sollicité la CJC située au Point écoute :

- 42 jeunes soit 30 hommes, 11 femmes et 1 personne ne se définissant pas selon son genre.
- 7 parents : seuls ou en pré entretien pour leur enfant ou durant l'accompagnement avec celui-ci.
- Soit 144 rendez-vous posés dont 138 pour le public jeune.

---

### ❖ **Données qualitatives**

Depuis juillet 2023, le temps de psychologue a été augmenté à hauteur d'un 0,4 ETP. Cette augmentation de temps a permis d'ouvrir de nouvelles plages de rendez-vous et favoriser la souplesse de l'accueil qui correspond bien au public jeune.

Le niveau d'usage du public reçu reste élevé et de nouvelles pratiques s'installent : protoxyde d'azote, puff, CBD, sites pornographiques, jeux d'argent et de hasard, détournement de médicaments psychotropes...

Comme l'an passé, le public jeune est pour la majorité orienté par les partenaires historiques du Point Ecoute : ceux de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la Santé, de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance et, à la marge, du Service Ambulatoire de l'association.

Il est à noter l'émergence d'orientations de structures accompagnant des jeunes filles mineures victimes de prostitution, qui souhaitent être accompagnées dans la régulation ou l'arrêt de leur consommation.

Des parents nous sollicitent également : il peut leur être proposé un espace d'écoute différencié avec un intervenant du Point écoute lorsque la situation l'exige.

### ❖ **Perspectives pour 2024**

-Mise en place de matériel de RdRd / Tabac : en lien avec le Service Ambulatoire, des cigarettes électroniques et des fioles de liquide vont être mises en place au sein du point Ecoute (public majeur). Des intervenants du SAS vont sensibiliser l'intervenante de la CJC sur cet outil.

-Travail sur les orientations partenariales : elles nous semblent trop souvent caractérisées par des mécanismes de personnification ou de lien historique avec le Point Ecoute. Mieux structurer le partenariat impliquera d'identifier les structures qui favorisent une implantation efficace de la CJC : nous espérons mettre en place ce travail en 2024.

## 2. La consultation pour jeunes consommateurs à l'EPIDE

### ❖ **Données quantitatives**

En 2023, 22 personnes ont sollicité la CJC située à l'EPIDE soit 19 hommes et 3 femmes.

Le temps d'intervention de l'éducateur de la CJC au sein de l'EPIDE est de 4 heures tous les 15 jours.

### ❖ **Données qualitatives**

Cette année, la CJC a accueilli plus de publics mineurs que sur l'exercice précédent. Ces jeunes cumulent des problématiques diverses et leur situation sociale est très souvent compliquée. Ils ont peu de recul sur leur consommation : ils utilisent la fonction auto-thérapeutique des produits. Concernant le public majeur, la régulation de la consommation et la réduction du tabac sont des sujets majoritairement abordés : la fonction calmante et somnifère du produit est recherchée.

Les publics sont rencontrés en moyenne 3 à 4 fois.

La permanence CJC à l'EPIDE a pour avantage de toucher un public que nous ne rencontrerions pas dans un autre contexte et il nous semble nécessaire de maintenir ce partenariat. Malgré le peu de temps imparti à la CJC, la demande de consultations reste croissante.

Enfin, des orientations vers le SAS ont été travaillées, afin de bénéficier du plateau technique de l'ambulatoire.

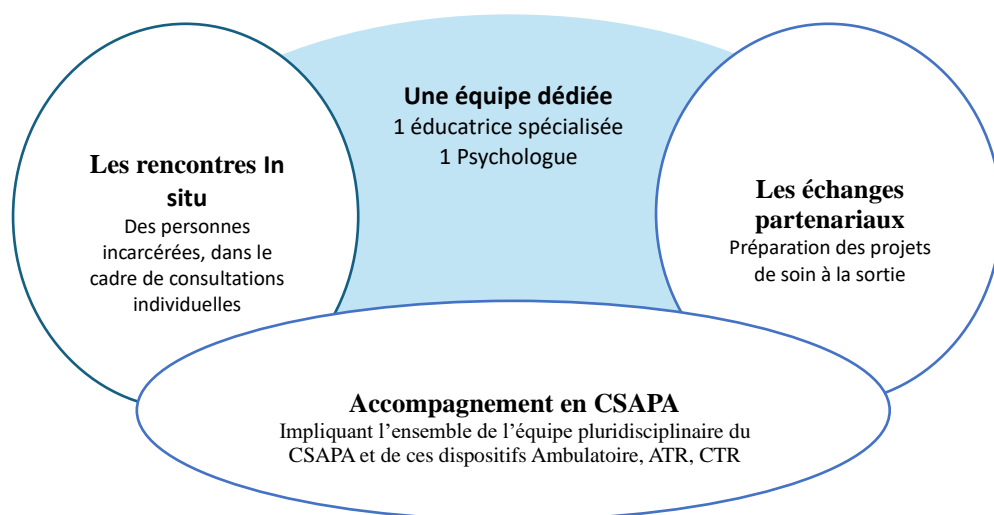
## CSAPA PENITENTIAIRE : INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES DÉTENUES OU SORTANT DE PRISON

### ❖ *Présentation du dispositif et objectifs*

Le CSAPA ARPADE intervient dans plusieurs établissements pénitentiaires en Haute-Garonne, dont la Maison d'Arrêt, la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS) de Seysses depuis 2023, et le Centre de Détention de Muret (CD), dans le cadre du projet et de la convention CSAPA pénitentiaire. À la suite de la circulaire interministérielle du 26 septembre 2011 et la mise en place de CSAPA référents dans les établissements pénitentiaires chargés d'intervenir en détention, le CSAPA ARPADE intervient dans ces établissements, en partenariat avec les CSAPA Clémence Isaure et Addictions France, afin d'améliorer la continuité des soins. En 2022, ARPADE a obtenu un renforcement de moyens pour accomplir ses missions de CSAPA référent.

Concernant l'ARPADE, l'éducatrice spécialisée et le psychologue interviennent à tour de rôle dans les locaux du SMPR au sein des trois établissements précités, à raison de 4 heures par mois chacun.

Le travail s'articule autour de trois temps :



### ❖ *Éléments quantitatifs généraux*

Durant l'année 2023, 44 personnes ont été rencontrées sur les 46 orientées vers l'éducatrice par le SMPR de la maison d'arrêt de Seysses, par la SAS et le CD de Muret. Le public est majoritairement masculin, en rupture de lien social, familial et rencontrant des problèmes autour de l'accès au logement. 4 femmes ont été directement rencontrées directement sur le quartier femmes.



---

### → Centre de détention :

Sur le centre de détention, nous dénombrons 4 interventions sur l'année 2023, avec 6 orientations et 16 entretiens honorés. Concernant le CD, nous rencontrons uniquement des hommes et nous notons que la majeure partie des rendez-vous fixés ont été honorés. D'autre part, les peines étant longues, ce sont pour le moment souvent les mêmes personnes que nous revoyons au cours des entretiens.

### → Service d'accompagnement à la sortie :

Concernant la nouvelle action sur la SAS, le psychologue en charge de cette intervention a été 8 fois sur ce dispositif à partir du mois de mai 2023. Il a rencontré 13 personnes différentes et a fait une trentaine d'entretiens, soit une moyenne de deux rencontres par personne. La spécificité de ce travail est qu'il est défini sur un temps court et que la préparation à la sortie doit se faire de façon réactive, d'où la nécessité d'un travail partenarial resserré avec l'équipe de la SAS et les partenaires extérieurs.

### → SMPR de Seysses :

L'éducatrice en charge des entretiens et du travail partenarial en interne et en externe a fait 10 interventions. Elle a rencontré 24 personnes différentes et fait 32 entretiens. La mise en place du parcours de soin doit se faire en concertation avec le patient et avec les professionnels ayant déjà actionné certaines démarches sociales, médico-sociales et sanitaire. Le temps de préparation à la sortie est variable mais nécessite de travailler rapidement sur les orientations de soin et d'hébergement car les délais sont longs pour accéder aux dispositifs.

### → Bilan général :

Alors que sur l'année 2022 de nombreuses permanences avaient dû être annulées sur le SMPR, nous observons qu'en lien avec la nouvelle organisation, puis l'arrivée de nouveau membre du personnel, nous recensons qu'une seule annulation de permanence. Il n'y a eu aucune permanence annulée par la SAS ni par le CD.

- Sur le SMPR et le CD, nous pouvons donc comptabiliser sur l'année 2023 que sur les 56 rendez-vous qui étaient prévus, 42 ont pu être honorés.
- Sur la SAS nous comptabilisons 30 entretiens sur 8 permanences entre mai et décembre 2023. Les orientations étant pensées et préparées en amont par l'équipe de la SAS, notre intervention est repérée et repérante pour les détenus qui sont pris en compte dans leur demande et dans l'élaboration de leur parcours de soin. La liste des personnes rencontrées est transmise par le psychiatre et la secrétaire médicale en amont des permanences.

### L'accompagnement en CSAPA, à la sortie

Les rencontres durant l'incarcération ont permis pour les personnes de créer ou de maintenir un lien et de repérer une équipe qui pourrait les accompagner à la sortie. Nous rencontrons des personnes déjà suivies par un service d'ARPADE (ATR, CTR, PAEJ ou ambulatoire). Nos rencontres visent à la continuité des soins avant pendant et après la sortie.

Au total, 21 personnes ont été reçues à la sortie d'incarcération et ont bénéficié d'un suivi. Notons que 3 des personnes qui nous avaient été orientées sur les temps de permanences, non rencontrées lors de leur détention, ont su se saisir des informations en interne (avec les partenaires SPIP) et solliciter le CSAPA à la sortie.

- Parmi les personnes rencontrées sur le CD et le SMPR, 11 sont venues lors de leur sortie d'incarcération en 2023.
- Parmi les 13 personnes rencontrées sur la SAS, 10 ont été rencontrés sur le CSAPA par un ou plusieurs intervenants. 19 personnes connaissaient le CSAPA ambulatoire et l'intervention en détention a permis une

reprise de contact. Il faut parfois plusieurs reprises de contact pour qu'un lien puisse se créer et être repéré en tant qu'intervenant, notamment pour les personnes qui font plusieurs incarcérations et ont un parcours de vie chaotique.

Le suivi à la sortie mobilise l'équipe en termes de temps et de personnel (médecin, infirmière, psychologue, éducateur, assistante sociale...) pour travailler sur différents points.

Orientations proposées	Nbr de personnes
Prise en charge médico-psycho-sociale et ouverture de droits	18
Relais médicaux et relais traitements de substitution	10
Relais avec le Centre Thérapeutique Résidentiel	4 <i>dont 2 en cours d'admission</i>
Relais avec les Appartements Thérapeutique Relais	4 <i>dont 1 validée</i>
Lien avec les administrations du droit commun <i>Partenaires logement et insertion</i>	8

Chaque année, nous observons une prévalence de co-morbidités psychiatriques dans le profil des personnes reçues. Ceci nous amène à travailler et à renforcer le partenariat avec le sanitaire (la psychiatrie) et à anticiper des sorties dans des établissements médico sociaux. Cependant, les relais à la sortie de détention sont rarement mis en place faute de réponse du côté de la psychiatrie, ce qui impacte la prise en charge des personnes à leur sortie. Les capacités d'accueil en ATR, en CTR ou en SSR addictologie sont limités et le délai de prise en charge s'en trouve allongé.

Par ailleurs, nous avons été sollicités uniquement pour 4 femmes, toutes les autres interventions concernant des hommes. Pour autant, les questions d'addictologie concernent les deux sexes même s'il n'a pas la même visibilité. Cela qui nous amène donc à inventer d'autres types d'interventions.

#### ❖ **Perspectives 2024**

Ne perdant pas de vue les objectifs de départ et dans la continuité du travail amorcé, le CSAPA pénitentiaire ARPADÉ souhaite proposer de nouvelles modalités de prise en charge et d'accompagnement des personnes souffrants d'addiction en détention :

- *Renforcer nos interventions sur le quartier femme* : nous partons du constat que les femmes usagères de drogue restent beaucoup moins nombreuses à accéder à nos structures d'accompagnement. Les représentations, associées aux stigmates, constituent encore un frein dans l'accès au soin. Ainsi, l'objectif est de parvenir à lutter contre l'ensemble de ces barrières afin de toucher, sensibiliser et accompagner le maximum de femmes qui le nécessitent.

- 
- *Mise en place de temps collectif (RDR, groupes de paroles...) et réflexion sur des outils de médiation avec le théâtre forum* : alors que la prise en charge individuelle reste la base d'un accompagnement socio-éducatif, la prise en charge groupale en atelier, peut apparaître complémentaire voire nécessaire dans la conception d'un projet individuel.

Les activités en détention offrent aux détenus la possibilité d'évoluer dans une dynamique de groupe, basée sur le partage d'un atelier. D'autre part, la mise en place d'ateliers permettra d'informer et prévenir sur la réduction des risques liés à l'usage récréatif de l'usage des drogues.

Cette prise en charge collective pourrait éventuellement être pensée et animée avec les partenaires (SMPR ou d'autres CSAPA) afin de :

- Faire perdurer la qualité partenariale en interne et en externe afin de faciliter les liaisons entre structures pour fluidifier le parcours de soin. Le travail de liaison avec les équipes médico-sociales des dispositifs de l'UFA vise à adapter au plus près nos propositions de soin auprès des patients. Plus nous pouvons travailler de concert, plus notre action trouve une cohérence avec les personnes accueillies.
- Maintenir et organiser des temps de rencontre dans le cadre du codir et du cotech pour affiner les orientations et améliorer les prises en charge.

Cela permettrait également d'élargir les partenariats avec les lieux d'hébergement pour éviter au maximum les sorties sans solutions afin d'éviter les allers retours en incarcération inhérents aux personnes marginales vivant à la rue.

### MicroStructure Santé Mentale de La Providence -Toulouse

#### ❖ *Présentation et objectifs*

Le CSAPA de l'association ARPADÉ met à disposition de la maison de santé pluriprofessionnelle universitaire de La Providence depuis le mois de novembre 2023 :

- Tous les lundis après-midi de 16h à 19h, un travailleur social
- Tous les vendredis matin une psychologue

Ces professionnels sont à la disposition des médecins de la MSPU, pour échanger et rencontrer des patients en situations complexes liées à la santé mentale. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en complément et en appui du suivi médical.

Le médecin traitant assure le suivi médical des personnes appartenant à sa patientèle, décide de l'inclusion des patients dans la microstructure santé mentale. Le patient rencontre alors au moins une fois le travailleur social et la psychologue pour une évaluation de sa situation. En fonction de cette évaluation et de ce que la personne souhaite, elle pourra bénéficier d'un accompagnement du travailleur social et/ou de la psychologue en complément de son suivi médical par le médecin traitant.

Une fois par mois le travailleur social, la psychologue et les médecins traitants peuvent se réunir afin d'évoquer l'évolution des patients inclus de la microstructure.

Fort de l'expérience des microstructures addiction, une expérimentation des modalités de fonctionnement microstructure a été proposée pour des patients fragilisés par la crise sanitaire et ses conséquences et/ou présentant des troubles psychiques.

- Faciliter au sein de la MSPU la prise en compte des problématiques de santé mentale et développer une pratique et une culture commune.
- Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluridisciplinaire aux patients de la maison de santé.
- Amener les patients en soins primaires à mieux appréhender leurs problèmes de santé mentale et les difficultés sociales et psychologiques associées.

#### ❖ *Données quantitatives*

L'expérimentation des microstructures santé mentale par la MSPU La Providence a débuté mi-novembre. Les différents acteurs se sont réunis en amont pour travailler sur le fonctionnement et l'orientation des situations vers la psychologue et le travailleur social.

Le départ tardif n'a permis d'inclure que peu de personnes sur 2023.

Activité et file active 2023 :

- Nombre de demi-journées de présences à la maison de santé pour ARPADÉ : 9
- Nombre de personnes rencontrées : 5 (dont 5 Nouvelles Situations)

- 
- 20 entretiens réalisés par les professionnels
  - Orientations qui n'ont pas abouties : 1
  - Caractéristiques des personnes accueillies : -Sexe : 60% Femmes (3) et 40% hommes (2) ·
  - Âge moyen : 46.5 ans.

### ❖ *Données qualitatives*

#### → **Personnes accueillies :**

Les personnes incluses dans la microstructure santé mentale de la MSPU La Providence se sont saisies de la possibilité qui leur a été offerte de rencontrer les professionnels spécialisés. 3 d'entre elles ont souhaité mettre en place un accompagnement psychologique et socio-éducatif en plus de leur suivi médical sur la MSPU. Pour une personne, un lien a été fait avec l'assistante sociale de secteur qui l'accompagnait, et la proposition lui a été faite de revenir vers les professionnels de la microstructure si elle en ressentait le besoin. Elle a effectivement repris contact avec la psychologue par la suite.

Autant les personnes accompagnées que les médecins traitants ont pu mettre en évidence ce que cet accompagnement pluriprofessionnel a pu leur amener en termes de lieu d'écoute et de mise en place de démarches qu'ils n'arrivaient pas à mettre en œuvre (demande de retraite, mutuelle, etc.). Les problématiques des personnes accueillies en accompagnement psychologique sont variées et peuvent être liées à des problèmes somatiques qui ont des répercussions psychologiques. Dans une situation en particulier, le soutien psychologique vient répondre aux répercussions de la maladie d'un proche sur la personne accompagnée.

#### → **Les difficultés rencontrées :**

La mise en place de l'expérimentation a pris du temps, ce qui rend difficile l'analyse de ses premières données sur 2023. Malgré ce démarrage long, les médecins qui ont orienté les personnes sur le dispositif font part de ce que cela leur apporte en termes de complémentarité dans l'évaluation et le suivi des personnes accompagnées

### ***Perspectives pour 2024***

La fin de de l'expérimentation au niveau national pour les microstructures santé mentale a été actée le 31 janvier 2024 sur décision du CTIS. En effet, le rapport final de l'expérimentation n'a pas permis de mettre en lumière suffisamment d'éléments probants pour que ce dispositif soit porté dans le cadre du droit commun. Ainsi, les personnes incluses dans la file active de la microstructure santé mentale verront leur accompagnement se poursuivre jusqu'à l'issue de leur accompagnement, et au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2024.

## **MicroStructures Médicales Addictions de Nailloux et Pins-Justaret**

### ❖ *Présentation et objectifs*

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'association ARPADE, met à disposition de deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) de la Haute-Garonne des professionnels de son équipe :

- Tous les mardis, une psychologue et un travailleur social en alternance à la MSP de Nailloux.
- Un mardi sur deux, un éducateur spécialisé et un lundi sur deux, une psychologue depuis le mois de septembre à la MSP de Pins-Justaret. L'intervention de la psychologue libérale s'est arrêtée au mois d'août.
- Le temps de présence sur sites est en moyenne de huit heures par interventions.

- 
- Le temps de travail hors permanence est au minimum de deux heures/semaine. Une réunion de coordination professionnelle (RCP) est organisée en moyenne tous les trois mois.

Ces professionnels sont à la disposition des médecins et des personnels de santé de la MSP, pour échanger et rencontrer des patients en situations complexes liées aux addictions. Ils proposent ainsi une possibilité d'accompagnement pluriprofessionnel en appui du suivi médical.

Le médecin traitant assure le suivi médical des personnes appartenant à sa patientèle présentant des conduites addictives, décide de l'inclusion des patients dans la MSMA avec la psychologue et/ou le travailleur social. Le patient est ensuite suivi selon ses besoins par la psychologue et /ou le travailleur social.

### **Les objectifs des microstructures addictologie :**

1. Faciliter au sein de la MSP la prise en compte des problématiques addictives et développer une pratique et une culture commune.
2. Faire bénéficier d'une meilleure accessibilité à un accompagnement spécialisé et pluri- disciplinaire aux patients des maisons de santé.
3. Amener les patients en soins primaires à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées.

#### **❖ Données quantitatives**

#### **Activité et file active 2023 pour la MSP de Nailloux :**

- Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADE : 40
- Nombre de personnes rencontrées : 50 (dont 28 nouvelles situations)
- 251 entretiens réalisés par les professionnels (en présentiel) les actes par téléphone n'ont pas été comptabilisés.
  - L'éducateur a rencontré 31 personnes et la psychologue 24. Le nombre de personnes qui ont pu bénéficier d'un double suivi sont en baisse car nous avons priorisé la rencontre avec un intervenant en addictologie pour plus de réactivité.
  - 10 nouvelles personnes incluses sur le dispositif en fin d'année n'ont pu être vues par la psychologue ou l'éducateur, elles n'ont donc pas été comptabilisées dans les personnes rencontrées.
  - Le taux de présence aux rendez-vous est de 80%.

Nous proposons lorsque cela peut faciliter la démarche de recevoir aussi sur le Service d'Accueil. Ce sont 10 personnes qui ont saisi la possibilité de venir en consultation sur le SAS souvent pour des raisons de commodité ou pour avoir un rendez-vous plus rapidement. Deux personnes ont été orientées sur le dispositif médical addiction. Nous continuons comme chaque année à proposer à l'entourage un espace d'informations et de partage avec le patient concerné.

Une RCP est programmée tous les mois en moyenne sans être spécifiquement dédiée à la MSMA.

#### **Les orientations à la MSMA de Nailloux :**

La plupart des personnes adressées à la microstructure viennent sur orientation des médecins de la maison de santé. 4 viennent du CMP et 3 de l'ESAT. Trois accompagnements viennent en complémentarité du travail de l'infirmière ASALEE.

- Orientations qui n'ont pas abouties : 7

### **Caractéristiques des personnes accueillies à la MSMA de Nailloux :**

- Sexe : 38% Femmes (19) et 62% hommes (31)  
La moitié sont en couple et plus de 60% ont des enfants
- Âge moyen : 49 ans (60% des femmes et 40% des hommes ont plus de 51 ans)
- Les problèmes liés à l'alcool sont à 80% à l'origine de la démarche.
- Les situations sont dans la quasi-totalité stables en matière de logement et de ressources.

### **Activité et file active 2023 pour la MSP de Pins-Justaret :**

- Nombre de jour de présences à la maison de santé pour ARPADE : 27
- Nombre de personnes rencontrées : 40 (dont 29 nouvelles situations)
- 268 entretiens (123 pour la psychologue et 145 pour l'éducateur) réalisés par les professionnels (en présentiel) les actes par téléphone n'ont pas été comptabilisés.
- L'éducateur a rencontré 33 personnes et la psychologue 24. Le nombre de personnes qui ont pu bénéficier d'un double suivi sont au nombre de 17.
- 10 nouvelles personnes incluses sur le dispositif en fin d'année n'ont pu être vu par la psychologue ou l'éducateur, ils n'ont donc pas été comptées dans les personnes rencontrées.

Le taux de présence aux rendez-vous est entre 75% et 80% en moyenne. La présence aux rendez-vous est quand même plus importante que sur un CSAPA.

### **Les orientations à la MSMA de Pins-Justaret :**

- C'est essentiellement le médecin addictologue de la Maison de Santé qui oriente pour l'instant sur la Microstructure.
- Orientations qui n'ont pas abouties : 5

### **Caractéristiques des personnes accueillies :**

- Sexe : 50% Femmes (20) et 50% hommes (20). Un tiers sont en couple et plus de 40% ont des enfants
- Âge moyen : 45 ans (45% des femmes ont plus de 50 ans, pour les hommes c'est 5%)
- Les problèmes liés à l'alcool sont à 65% à l'origine de la démarche.
- Les situations sont dans la quasi-totalité stables en matière de logement et de ressources.

### **❖ Données qualitatives**

#### **Personnes accueillies :**

Les femmes sont beaucoup plus représentées en microstructure que sur l'accueil du CSAPA. Ce type de projet permet l'accès d'un public qui ne viendrait pas en CSAPA mais qui est en demande de soin. Seulement deux personnes avaient bénéficié d'un suivi en CSAPA.

Faute d'accès aux soins spécialisés, les situations rencontrées en Maisons de Santé se sont aggravées et complexifiées dans la durée (durée de l'addiction / moyenne d'âge) mais aussi dans la honte et l'isolement social.

Le contexte d'accueil au sein de la maison de santé est facilitant pour le public car il déstigmatise la démarche. Le produit causant le plus de problème aux personnes rencontrées reste l'alcool comme en CSAPA. Deux patients ont été suivi pour leurs rapports compliqués avec l'alimentation, deux pour des difficultés avec le cannabis. Les

---

problèmes d'opiacées et de cocaïne restent peu représentés ainsi que le jeu et les difficultés liées aux écrans. Le rapport au tabac est systématiquement évalué et accompagné.

L'amélioration de la compréhension des problèmes et leurs intrications par rapport aux consommations de produits est significative pour la majorité des personnes rencontrées.

#### **Les difficultés rencontrées :**

- Les moyens octroyés dans le cadre de ce projet expérimental ne sont pas à la hauteur de l'engagement d'ARPADE (temps de présence et de déplacement).
- Le temps d'intervention de l'éducateur comme de la psychologue est insuffisant au regard du nombre de personnes qui pourraient bénéficier de la microstructure.
- Le travail de lien et de complémentarité au sein de la microstructure reste encore à améliorer. Il manque un temps d'échange régulier entre professionnels.
- La lourdeur et la multiplication des outils n'ont pas permis de renseigner le logiciel MAIA dédié à l'évaluation de façon optimale.

#### **❖ Faits remarquables de l'année 2023**

Nous avons participé à la création d'un clip vidéo sur les microstructures addiction en Région avec 2PAO et l'ARS Occitanie ainsi qu'au Congrès national des médecins généralistes de 2023.

Les deux microstructures sont maintenant bien installées et repérées sur les MSP. Les orientations sont en augmentation de plus de 30%.

L'évolution des modalités de financement du premier rendez-vous médical est une première étape importante. Une situation complexe a mobilisé beaucoup de temps de travail de réseau. Le temps d'intervention de l'éducateur comme de la psychologue est insuffisant au regard du nombre de personnes qui pourraient bénéficier de la microstructure.

#### **❖ Perspectives pour 2024**

- ✓ Tout d'abord, espérer la reconnaissance de ce dispositif au niveau national par le biais d'une évaluation positive pour continuer à développer l'action et à l'améliorer.
- ✓ Inscrire l'activité des microstructures dans un travail plus global au niveau du territoire : PTSM, action de prévention à destination des jeunes...
- ✓ Améliorer les pratiques concernant la réduction des risques et des dommages.
- ✓ Améliorer les temps d'échanges entre professionnels. Les intervenants peuvent bloquer un créneau sur l'agenda des médecins pour parler d'une situation.
- ✓ L'accès au dossier patient de la maison de santé est en discussion ainsi qu'un moyen plus pratique de récupération des données pour le rapport d'activité.



## CSAPA : CONSULTATIONS AVANCEES

### ❖ *Présentation et objectifs*

Le dispositif de « Consultations avancées » tend vers deux objectifs :

- Soutien et accompagnement des équipes de professionnels à travers des temps de sensibilisation collective sur les thématiques des conduites à risques et conduites addictives, la réduction des risques et des dommages ainsi que sur le réseau et les parcours de soins en addictologie.
- Aller vers, en direction des publics accueillis, par le biais de rencontres individuelles sur orientation des professionnels ou sur sollicitation directe des personnes. Suite au temps de rencontre et d'évaluation de la situation des personnes réalisé sur site, est envisagé et construit une offre d'accompagnement spécifique vers un service de soin en addictologie.

Pour atteindre ces objectifs, différentes modalités d'actions sont mises en œuvre.

- Moyens engagés :
  - 0,25 ETP d'éducateur spécialisé dédié au travail avec le CHU Junod et le CHRS Antipoul
  - Des temps d'intervention du dispositif socio-éducatif du service ambulatoire dédié au travail avec le CHRS Riquet
  - Des temps d'intervention IDE ponctuellement dédié à ces partenariats
- Modalités d'actions :
  - Permanences régulières sur site (Junod et Antipoul)
  - Participation aux réunions de service des dispositifs d'hébergement
  - Participation aux réunions du service ambulatoire
  - Animation de temps collectif auprès des personnes accueillies
  - Consultations individuelles sur site, ou sur le service ambulatoire
  - Réalisation de sessions de dépistage (TROD) sur site

### ❖ *Données quantitatives*

Personnes accueillies touchées par les actions :

- Sur l'ensemble de l'année, 43 personnes accueillies sur les 3 structures d'hébergement ont pu bénéficier de cette action.
- Parmi ces 43 personnes, 5 personnes de Riquet ont engagé une démarche sur le service ambulatoire, 4 personnes de Junod et 2 personnes d'Antipoul ont été accompagnés pour une mise en place d'accompagnement au CSAPA.

---

### Temps de travail inter-services :

- 9 réunions de travail ont eu lieu sur le CHRS Riquet.
- 6 temps de réunions d'équipe sur le CHRS Junod.
- 2 temps de réunion de service sur le CHRS Antipoul.

### Actions dépistages :

- Junod : 3 actions de dépistages réalisées.
- Antipoul : 1 action de dépistage réalisée.

### ❖ *Perspectives pour 2024*

- Accompagnement à la connaissance et la mise à disposition de Matériel RDR
- Formation à l'utilisation Nalscue / Prenoxad
- Formation des équipes sur l'addictologie
- Accompagnement à la mise en place d'une convention de partenariat entre le CHRS Riquet et la vape du cœur
- Proposition à des professionnels de l'équipe du CHRS Riquet de participer à des temps de formation prévus pour l'équipe de l'ambulatoire

## CSAPA: SERVICE D'APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Les appartements Thérapeutiques Relais (ATR) sont des **hébergements individuels, diffus, rattachés au centre de consultation du CSAPA** (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) SAS ARPADE. Ils constituent un dispositif d'accompagnement pour des personnes en situation précaire, dans leur démarche de soin face aux problématiques d'addiction.

Un ATR peut s'inscrire complémentirement aux aides dont bénéficie déjà la personne accueillie (médicales, sociales, psychologiques) ou constituer la base à partir de laquelle mobiliser de nouvelles ressources, selon les besoins et objectifs définis par la personne accueillie, en concertation avec l'équipe des ATR. Un référent de parcours accompagne la personne tout au long de son séjour sur l'ATR. Des bilans mensuels avec le chef de service hébergement permettent la mise en perspective des objectifs de la personne et éventuellement, leur réévaluation.

De type studio, nos 12 appartements thérapeutiques relais sont situés dans le grand centre-ville de Toulouse. Ils sont meublés et équipés (linge pour dormir, ustensiles de cuisine) et le SAS ARPADE en assure la maintenance avec le concours de l'association **Confluences**.

Pensés comme un lieu de soin, les ATR offrent un cadre protégé qui suppose de respecter les règlements de fonctionnement et intérieur. Ces règlements servent de point d'appui à la personne, lui permettant ainsi de protéger son lieu de vie, afin de mener à bien son parcours de soin et de retrouver une autonomie dans la gestion de son quotidien.

Selon les ressources de la personne, une participation financière peut être demandée, à hauteur de 10% du revenu.

L'accompagnement socio-éducatif est émaillé par des ateliers réguliers qui peuvent être coanimés avec d'autres professionnels du SAS, sur des thématiques variées, allant de l'expression à l'appropriation d'outils afin d'être acteur de sa santé au sens de l'OMS, à savoir, être dans un état de complet bien-être physique, mental et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

### Quelques données quantitatives

Sur l'exercice 2022, **20 personnes** ont été accueillies et accompagnées dans le cadre d'un projet d'accompagnement thérapeutique. Elles ont bénéficié de 701 entretiens socio-éducatifs.

- **12 hommes et 8 femmes**
- **L'âge moyen se situe autour de 38 ans**

Tranche **20 à 30 ans** : **4 personnes**

Tranche **30 à 40 ans** : **7 personnes**

Tranche **40 à 50 ans** : **8 personnes**

Tranche **50 à 60 ans** : **1 personnes**

Toutes les personnes accueillies étaient en situation de logement précaire et proviennent du département de la Haute-Garonne.

#### ➤ **Nature des ressources perçues par les personnes accueillies**

**5** étaient bénéficiaires de l'**AAH**

**3** étaient bénéficiaires du **RSA**

**2** étaient **salariés**

---

**1 de revenus provenant d'un tiers**

**Aucune n'était sans revenus**

**3 percevait l'allocation chômage**

➤ **Problématiques addictives à l'origine de la prise en charge**

Sur les 20 personnes accueillies,

**7** consommaient de l'**alcool**

**7** des **opiacés**

**1** du **cannabis**

**3** de la **cocaïne**

**1** du **tabac**

**4 personnes** bénéficiaient d'un **traitement de substitution**

➤ **Orientations de sortie**

5 personnes sont sorties sur un logement autonome

2 personnes sont parties en hospitalisation

3 personnes ont été réorienté vers une structure plus adaptée

➤ **Durée moyenne d'accueil : 171 jours**

**Perspectives 2024 :**

- Création de trois places femmes avec un « parcours carcéral »

## CSAPA : LE CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL (CTR)

Nous accueillons des hommes et des femmes (12 places) dépendantes aux produits psychoactifs qui, à un moment de leur parcours de vie, **souhaitent** trouver une issue à leur(s) addiction(s) et **décident** de s'engager dans une démarche personnelle de soins.

Un séjour sur le **CTR En Boulou** s'organise autour d'un « **projet personnalisé de soin** ». Celui-ci s'élabore entre la personne accueillie et l'équipe pluridisciplinaire. La durée, le contenu et les objectifs du séjour sont adaptés à chaque parcours. Le CTR propose un **accompagnement individualisé** qui s'appuie sur une **dynamique collective** et des **temps de sorties** pendant le séjour. L'accompagnement nécessite un travail important pour viser l'autonomie et la resocialisation du public accueilli.

Les entretiens éducatifs, l'accompagnement psychologique et médical ainsi que l'ensemble des ateliers proposés sur la structure, sont des appuis incontournables à la démarche de soin des personnes accueillies.

Des ateliers santé, sportifs, culturels et créatifs ainsi que des ateliers sur le thème de la citoyenneté sont proposés tout au long de la semaine. En lien avec l'association la Vape du Cœur, notre aide-soignante propose également des suivis en tabacologie ainsi que des ateliers avec l'infirmière, notamment pendant le mois sans tabac (novembre). La plupart des résidents y adhèrent à leur rythme et du matériel est proposé (cigarettes électroniques, patch) selon leurs besoins.

Le CTR En Boulou est ouvert toute l'année sur son environnement (partenaires, ressources du territoire). Le service est fortement mobilisé autour de la citoyenneté (domiciliation, inscription listes électorales, conventions, stages d'immersion ou d'insertion, etc.) et d'ateliers écocitoyens comme jardinage, tri, compostage, LPO, lundis vert, recyclage, etc., en lien avec les acteurs locaux (Mairie de Bourg Saint-Bernard, maraîchers, communauté Emmaüs, producteurs locaux...). Les personnes accueillies trouvent dans l'ensemble de cette mobilisation écocitoyenne un nouveau sens dans la façon d'habiter, de penser leur citoyenneté et leur engagement sur des questions et des enjeux sociétaux. Si la participation et l'ouverture font partie intégrante de l'accompagnement que le CTR En Boulou développe, nous n'en oublions pas pour autant l'essentiel sur la résorption des inégalités sociales de santé, en donnant un accès aux soins.

Le CTR En Boulou reste un des rares lieux en capacité de pouvoir accueillir sur des séjours suffisamment longs, des personnes fortement marquées par des parcours chaotiques pour lesquelles un temps de "pause" est nécessaire pour stabiliser, évaluer, se mobiliser autour de situations souvent complexes, où des problématiques addictives se croisent avec nombre de problématiques associées (sociales, d'insertion, sanitaires, psychiatriques).

Les résultats des travaux d'Hélène Bonnieux à l'université de Caen dans les communautés thérapeutiques, viendront corroborer le rétablissement à long terme par un accompagnement et des sollicitations agissant sur la remédiation cognitive.

[https://www.unicaen.fr/projet\\_de\\_recherche/neuroaddict/](https://www.unicaen.fr/projet_de_recherche/neuroaddict/)

L'ARS a manifesté sa confiance et son soutien à l'association Arpade en permettant l'ouverture de trois places externalisées au CTR.

---

## Quelques données quantitatives :

---

### Profil du public accueilli :

Avec 26 personnes accompagnées en 2022, 18 hommes et 8 femmes, nous constatons une baisse de la population femme accueillie, 31% vs 42% en 2022. Notre souhait est de pouvoir démocratiser la prise en charge en addictologie du public femme au CTR mais également sur les autres services du pôle addictologie d'ARPADE.

En 2023, 15,3% des personnes accueillies ont entre 18 et 30 ans, 42,3% ont entre 30 et 40 ans, 30,7% ont entre 40 et 50 ans et 11,5% étaient âgés de plus de 50 ans.

Concernant l'origine géographique de nos accueillis, 27 % viennent de la région Occitanie et 27% proviennent d'autres régions (la demande d'éloignement du contexte environnementale est prépondérante).

En 2023, l'origine des ressources provient pour 30,7% du R.S.A et 38,4 % de l'AAH, 11,5% des ASSEDIC ou autres ressources, et 7,7% pour des revenus de l'emploi ou de ressources provenant d'un tiers ou d'autres prestations sociales.

Les produits les plus dommageables déclarés lors de l'entrée au CTR sont cocaïne/crack (42,3%), alcool (30,7%), le cannabis (3,8%), et opiacés (7,6%).

23% sont Sans Domicile Fixe, 19,2% ont un logement provisoire et 46,2% un logement durable.

Pour l'année 2023, nous reprenons le constat d'un public accueilli ayant des troubles psychiques superposés à leur(s) addiction(s), tout en étant confrontés à des problématiques d'insertion sociale et de logement. La prévalence de ces troubles nous amène à travailler très régulièrement avec des services spécialisés (hôpitaux, cliniques, médecins psychiatres, UCSD, HOME, etc.), notamment lorsque nous préparons le projet de sortie et que nous sommes confrontés au manque de moyen et de prestations coordonnées, entre psychiatrie et addictologie. Une formation « psychotrauma et addiction » a eu lieu sur site.

### Soins médicaux :

Si la totalité des personnes reçues bénéficient d'un traitement médicamenteux (somatique, psychiatrique), sur les 26 personnes accueillies en 2023, 5 d'entre elles étaient sous traitement de substitution à leur arrivée (méthadone). Il faut rappeler ici tout l'intérêt de ce type d'accompagnement en CTR, qui permet aux situations les plus fragiles et instables de trouver des conditions de vie et d'hébergement suffisamment contenant et bienveillantes pour permettre de stabiliser, d'installer, d'évaluer un traitement souvent mal accepté, voire rejeté, du fait notamment de conditions de vie non favorables et d'encadrement spécialisé absent.

### L'activité :

Les résidents ont bénéficié de 264 consultations médicales, de 4 418 entretiens socio-éducatifs et de 648 entretiens psychologiques. 675 ateliers/activités de groupe thérapeutique se sont déroulés dans et hors le CTR.

### Durée de séjour :

La durée moyenne de séjour pour l'ensemble du CTR est de 237 jours, ce qui traduit un fort investissement de l'espace collectif et de la particularité du travail qui y est proposé.

### **Perspectives 2024 :**

- 3 places extra-muros
- Développement des CPS

## PREVENTION: POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE (PAEJ)

### Objectifs stratégiques :

- Prévenir les situations de ruptures pour éviter les décrochages et ruptures chez les adolescents et jeunes adultes ;
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces adolescents et jeunes adultes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif...) ;
- Participer au «bien-être» des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

### Objectifs opérationnels :

- Offrir à tous les adolescents et jeunes adultes en situation de « vulnérabilité » et leur entourer un accueil sans condition et une écoute de qualité ;
- Sur cette base, offrir un accompagnement personnalisé de qualité adaptés aux besoins particuliers de chaque adolescent ou jeune adulte lors de son accueil au Point Accueil Ecoute Jeunes ;
- Permettre aux adolescents et jeunes adultes accueillis ainsi qu'à leur entourage d'exprimer leurs questions, leur mal-être, de commencer à comprendre le sens, de formuler une demande ;
- Faciliter pour tous les adolescents et jeunes adultes, l'accès aux droits commun en les accompagnant vers les organismes dédiés ;
- Construire et animer un réseau partenarial (professionnels et acteurs) efficace et de proximité garant de l'atteinte des objectifs opérationnels précédemment cités.

### Éléments quantitatifs qualitatifs 2021

#### L'accueil, l'écoute, l'accompagnement des situations individuelles.

	Nombre		%	Nombre		%
<b>File active Globale</b>	<b>423</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>	<b>1497</b>	<b>actes soit</b>	<b>100%</b>
Dont Jeunes	320	soit	76%	1205	actes soit	80%
Dont Parents	103	soit	24%	292	actes soit	20%
<b>Nouveaux cas dans l'année</b>	<b>291</b>	<b>soit</b>	<b>69%</b>			
Dont Jeunes	203	soit	48%			
Dont Parents	88	soit	21%			

Si le nombre de parents accueillis est stable entre 2022/23, celui des jeunes est en baisse de -15%.

Cette baisse est à mettre en relation avec d'une part du temps éducatif qui a reposé sur 3 personnes différentes (3 CDD), et d'autre part que le temps d'intervention de l'équipe a baissé de -34%.

C'est aussi de constater une inflexion des nouvelles situations qui passe de 92% en 2022 à 69% en 2023 (Situation majorée pour les jeunes de 73% à 48% en 2023). Là aussi « l'instabilité de l'équipe », la préoccupation de coordonner

correctement des relais avec de nouveaux intervenants nous a conduit à être moins disponible et réactif à l'accueil des nouvelles situations.

#### L'inscription du PAEJ dans le partenariat.

<b>Total du partenariat mobilisé</b>	<b>114</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
<b>Partenariat en population générale</b>	<b>36</b>	<b>soit</b>	<b>32%</b>
Éducation/université	26	soit	23%
Loisirs Sport Culture	8	soit	7%
Instance De Pilotage	2	soit	2%
<b>Partenariat spécialisé</b>	<b>78</b>		<b>68%</b>
Social	36	soit	32%
Sanitaire	8	soit	7%
Institution médico-sociale	18	soit	16%
Justice	16	soit	14%

#### Le public bénéficiaire des actions collectives.

	<b>Nombre</b>		<b>%</b>
<b>Publics Touchés</b>	<b>1866</b>	<b>soit</b>	<b>100%</b>
Jeunes	1691	soit	91%
Parents	21	soit	1%
Professionnels	154	soit	8%

#### Perspectives 2024

En attente du référentiel de prestation PAEJ de la CNAF et de sa structuration financière, 2024 sera une année de réécriture du projet.



## PREVENTION : COORDINATION REGIONALE DES PAEJ EN OCCITANIE

### **Objectifs :**

Accompagner les PAEJ dans la mise en œuvre de leur mission en référence à leur cahier des charges (avril 2017) et en veillant à leur complémentarité avec les MDA :

- Intervenir en priorité sur les territoires non bénéficiaires des actions de la MDA sur la mission d'accueil, d'écoute et d'orientation
- Proposer un accueil sans rdv sur des temps de permanences définies en concertation avec la MDA et un accompagnement de moyen terme sur rdv afin de permettre un accès de proximité
- Développer un maillage territorial pertinent du recours aux missions des PAEJ (délocalisations/relais professionnels) en concertation avec chaque DDCSPP
- Construire un partenariat d'actions avec les acteurs locaux
- Sensibiliser et accompagner les professionnels face aux comportements risque de la jeunesse
- Développer des actions collectives d'informations, de promotion de la santé et de prévention dans les lieux recevant des jeunes : établissements scolaires, structures d'animation, missions locales, en priorisant les jeunes les plus vulnérables.

### **Données d'activités en 2023 :**

#### **1 Séminaire PAEJ région le 1er et 2 juin 2024.**

7 comités d'organisation - 6 PAEJ Mobilisés.

107 participants issus des 13 départements de la région + 1 PAEJ hors région (84) :

- 25 PAEJ représentés par 81 professionnels ;
- 2 représentants de l'ANPAEJ ;
- 1 représentante de la CNAF ;
- 15 représentants des CAF d'Occitanie ; 11/12/30/31/34/66/81) ;
- 4 représentants de l'ARS Occitanie (31/34/66) ;
- 1 représentante du Conseil Régional ;
- 1 représentant de la communauté de communes de Carcassonne ;
- 1 représentante de la coordination régionale des MDA.

#### **4 CoTech réalisés :**

- 4 avril 2023 Ouest – 11 professionnels issues de 5 départements (09/12/31/46/81) et 5 PAEJ.
- 5 avril 2023 EST – 21 professionnels issues de 6 départements (11/30/31/34/48/66) et 14 PAEJ.
- 12 sept. 2023 – 8 professionnels issues de 5 départements (09/12/31/32/82) et 5 PAEJ
- 4 oct. 2023 – 20 professionnels issues de 7 départements (11/30/31/34/48/66/81) et 14 PAEJ.

---

### **Participation à 3 Copil PAEJ départementaux :**

PAEJ Association Tarn Espoir(81) ;  
PAEJ Mission Locale Garigues et Cévennes (30) ;  
PAEJ PEPA 32.

**3 temps de travail formels avec la coordination régionale des MDA** pour élaborer un recensement du maillage territorial régional des PAEJ et des MDA en concertation avec l'ARS Occitanie et les CAF du 31 et 66.  
Diffusion et réalisation prévue fin 2023 pour une exploitation début 2024. non réalisée du fait de l'arrêt de la mission.

**Elaboration et diffusion d'un questionnaire aux PAEJ d'Occitanie sur la pertinence de la mission de coordination régionale technique** portée par l'ARPADE et financé par l'ARS et la CAF. Concertation avec l'ars et les CAF 31/66  
Exploitation prévue début 2024, non réalisée du fait de l'arrêt de la mission.

### **Visite sur site pour présentation des PAEJ de :**

- Maux en mot (66) ;
- Parenthèse (66) ;
- Tarn espoir (81) ;
- MLOA (11) ;
- PEPA (32)

### **2 CoDir des PAEJ Occitanie réalisés :**

19 avril 2023 – 17 professionnels issues de 10 départements (11/12/30/31/34/46/48/66/81/82)  
4 juil. 2023 – 23 professionnels issues de 13 départements (09/11/12/30/31/32/34/46/65/48/66/81/82)

**Participation et contribution à la journée nationale des PAEJ** le 30 nov. 2023

**Participation à deux journées des délégués départementaux et régionaux de l'ANPAEJ** les 29 nov. et 19 juin 2023

### **Analyse Globale :**

La mise en œuvre d'une coordination technique des PAEJ à l'échelle de la région Occitanie nous apparaît comme utile pour harmoniser et élaborer les pratiques des PAEJ et inscrire leur complémentarité avec les autres acteurs, dont les MDA, en charges de la jeunesse et la parentalité.

Une redéfinition pluri institutionnelle de ses missions ; CAF, ARS Conseil régional, Conseil départementaux est nécessaire pour faciliter la convergence des politiques publiques misent en œuvre par chacun.

2024 sera consacré à la redéfinition des projets des PAEJ, ces derniers pourront y faire valoir les enjeux/besoins d'une coordination régionale.

Si les équipes et les structures porteuses de PAEJ en région Occitanie ont largement manifesté leur satisfaction lors du recrutement d'une nouvelle coordinatrice pour l'année 2023 et exprimé tout leur intérêt au travail qu'elle a pu réaliser. Elles ont aussi largement exprimé leur déception à l'annonce de l'arrêt de cette mission qui laisse leur articulation et complémentarité en interne (PAEJ Occitanie) comme externe (Partenaires) sans animatrice.

Une dynamique inter-PAEJ c'est enclenché du fait de cette animation permettant de soutenir chaque PAEJ dans sa mission à l'échelle de son territoire.

Ce constat émane des remontées unanimes des PAEJ quant à l'apport de cette fonction et de son animatrice.

Comme expliqué plus haut la question de la transférabilité n'a pu se formaliser du fait de la discontinuité de cette fonction.

## PREVENTION : ACTION PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS (I.L.S) ET SUR L'ALCOOL

### Objectifs :

- Donner une information concernant les risques liés à l'usage de drogue ;
- Échanger sur l'ensemble des conduites à risque et des difficultés liées à l'adolescence et à l'entrée de la vie adulte ;
- La logique d'ensemble de ce dispositif vise à produire un travail éducatif conjoint de rappel à la loi et de mesures préventives qui permet ;
- D'évaluer la situation et le degré de risque individuel ;
- De dispenser des conseils et d'orienter autant que de besoin les jeunes rencontrés ;
- De créer un minimum de lien avec les jeunes qui nécessitent un accompagnement et un soutien.

L'établissement SAS-ARPADE à partir de ses Missions Soins (CSAPA) et Prévention (PAEJ), contribue à la construction et la mise œuvre de la graduation des réponses du Parquet de la Haute-Garonne en matière d'infraction à la législation des stupéfiants (ILS) et des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM).

### Objectifs opérationnels :

Niveau d'intervention, Graduation de notre intervention :

#### **Niveau I :**

« Ateliers d'Education Préventive » (AEP) – Mineurs, Majeurs

#### **Niveau II :**

« Ateliers De Prévention De La Récidive » (APR) – Mineurs

« Stages De Sensibilisation aux Dangers de l'Usage De Produits Stupéfiants » (SSDUPS) – Majeurs

Accueil individualisé, « Ivresse Publique et Manifeste » (IPM) – Majeurs

### Modalités de mise en œuvre :

À la suite de l'intervention spécifique des opérateurs de justice, les ateliers de prévention animés par ARPADE se déroulent, sous une forme :

Collective (groupe de 7 jeunes) pour les AEP mineurs et jeunes majeurs	-2h00
Collective et individuelle + les représentants légaux pour les APR mineurs	- 1 journée
STAGE groupe de 12 personnes majeures	
Individuelle pour les situations pour les Majeurs relevant d'une IPM	- 1h00

### **Éléments quantitatifs qualitatifs janvier à septembre 2023**

#### **AEP Mineurs (OSSP)**

8 ateliers programmés 8 X 7 places = 56 places

0 atelier annulé

8 ateliers réalisés (100%)

42 personnes convoquées pour 33 personnes présentes

**Soit 21% d'absents pour 79% de présents (60% de présent en 2022)**

Taux de positionnement : **75%** (42 positionnements pour 56 places) **37.14% en 2022**

### AEP Jeunes Majeurs (OSSP)

11 ateliers programmés 11 X 7 places = 77 places

3 ateliers annulés faute de personnes positionnées

8 ateliers réalisés (73%)

35 personnes convoquées pour 33 personnes présentes

**Soit 6% d'absents pour 94% de présents (69% de présents en 2022)**

Taux de positionnement : **45%** (35 positionnements pour 77 places) **8.16% en 2022**

### APR Mineurs (CP)

8 ateliers programmés 5 X 8 places = 40 places

0 atelier annulé

6 ateliers réalisés (100%)

32 personnes convoquées pour 20 personnes présentes

**Soit 38% d'absents pour 63% de présents (62% de présents en 2022)**

Taux de positionnement : **67%** (32 positionnements pour 48 places) **77.5% en 2022**

### Stage Majeurs (CP et Peine Complémentaire)

15 stages programmés 15 X 12 places = 180 places

0 stage annulé

15 stages réalisés (100%)

151 personnes convoquées pour 138 personnes présentes

**Soit 9% d'absents pour 91% de présents (94% de présents en 2022)**

Taux de positionnement : **84%** (151 positionnements pour 180 places) **85.90% en 2022**

### IPM

62 personnes orientées par l'OMP (100%)

20 personnes présentes au rendez-vous programmés (32%)

5 personnes avec qui un rendez-vous est programmé entre oct. et nov. 2023 (8%)

17 personnes absentes aux rendez-vous programmés (27%)

20 retours de courrier « adresse inconnue » (32%)

### Perspectives 2024 :

Dans la continuité de son activité 2022, l'ARPADE en concertation avec le Tribunal Judiciaire de Toulouse a maintenu son activité sur 2023 sur la base du prévisionnel établi.

Le tribunal Judiciaire de Toulouse a informé l'ARPADE par mail du 23 août 2023 que la demande subvention n'avait pas été retenue par la MILDECA Nationale.

La suspension de l'activité sur l'exercice 2023, après information au Tribunal Judiciaire de Toulouse, a été effective à compter du 1er octobre 2023.

Sur la base des 9 mois d'activité réalisée, déduction faite du solde des Fonds dédiés 2022, l'ARPADE sollicite une subvention d'équilibre d'un montant de 29 581.15€ pour l'exercice 2023.

## PREVENTION : PREVENTION DES ADDICTIONS ET CONDUITE A RISQUE DES JEUNES ET FORMATION DE LEUR ENTOURAGE « ETRE ACTEUR DE SON BIEN-ETRE »

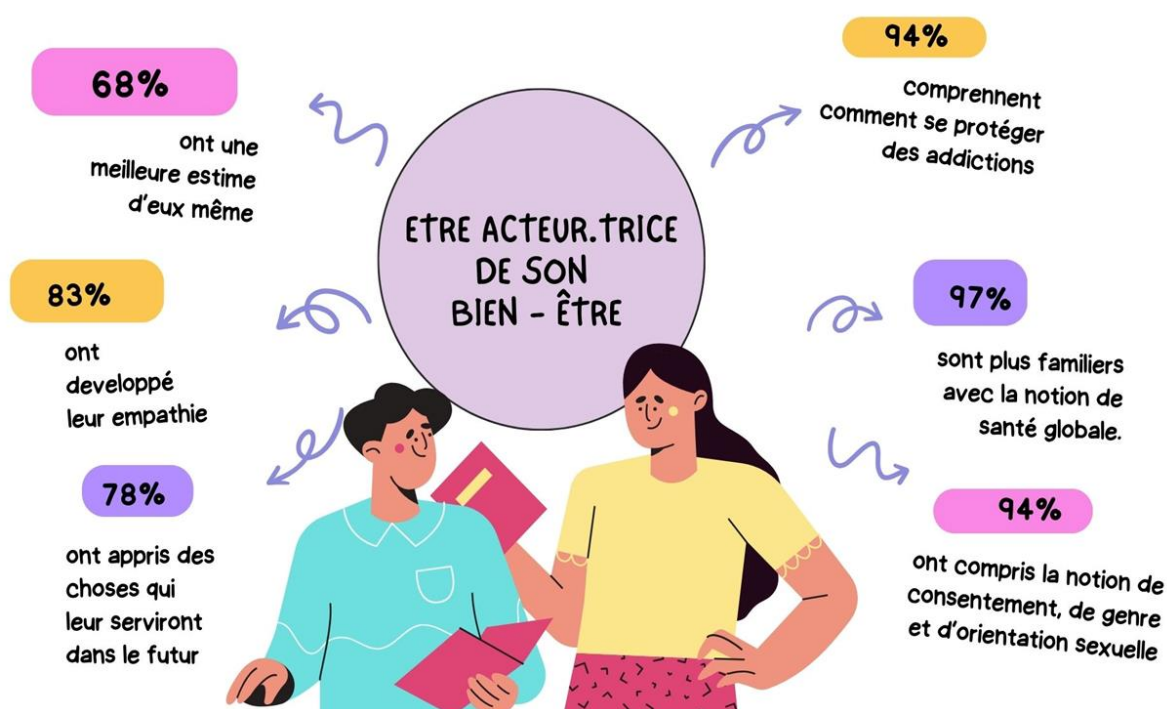
### - Présentation des objectifs et du dispositif

Notre projet s'inscrit dans le programme régional « Génération Santé » ciblant les publics jeunes de 16 à 25 ans et leur entourage. Il vise à favoriser l'épanouissement des jeunes, leur permettant de faire des choix éclairés pour leur santé, préserver leur capital santé, notamment par l'acquisition de compétences psychosociales (CPS). L'association régionale de prévention et d'aide face aux dépendances et aux exclusions (ARPADE) le met en œuvre depuis novembre 2017.

Plusieurs axes d'intervention étaient attendus :

- L'amélioration des partenariats et le renforcement des compétences des professionnels pour accueillir, écouter, orienter et mieux répondre aux attentes des jeunes, pour favoriser l'émergence d'actions concertées susceptibles de susciter la participation active des jeunes ;
- Le renforcement des aptitudes individuelles des jeunes, notamment les compétences psychosociales afin qu'ils puissent prendre en main leur avenir et leur santé en assumant leurs choix ;
- La mise en œuvre d'actions participatives : il s'agit de favoriser des prises de conscience collective, mais aussi de susciter la participation active des jeunes, de leur donner du pouvoir, en les associant aux décisions qui les concernent, en leur permettant d'agir sur leur environnement.

### - Éléments quantitatifs et qualitatifs 2022/23



---

- **Focus sur une particularité de l'année : Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) – Toulouse**

Historiquement à vocation militaire, cet internat en a gardé les codes : uniformes, levé de drapeau et horaires stricts. Les jeunes de l'EPIDE se destinent pour partie au métier de l'uniforme mais pas exclusivement, ils sont généralement en rupture ou à risque de l'être. Ils bénéficient d'un accompagnement global (Medico/social, éducatif) et sont en internat d'une durée moyenne de 8 mois afin d'intégrer un parcours d'insertion. Nous y intervenons depuis son ouverture en 2018.

**Nombre de groupes : 8 groupes ont été rencontrés de juillet 2022 à juin 2023.**

Le public : Les jeunes accompagnés par l'EPIDE sont originaires de la région Occitanie et une partie d'entre eux des DOM TOM ou de l'étranger. Agés de 17 à 25 ans, le public est pour partie orienté par l'ASE ou la PJJ ou directement par les missions locales. Cette année, l'EPIDE a privilégié le recrutement de jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

Les groupes dans lesquels nous intervenons sont donc hétérogènes : dans chacun d'entre eux, 1 à 2 jeunes présentent de grandes difficultés de maîtrise de la langue tant à l'oral qu'à l'écrit ce qui peut générer des déséquilibres dans la dynamique du groupe. À cela s'ajoutent des difficultés de compréhension nous amenant à adapter le déroulement des séances. Nous avons également noté une hétérogénéité des expériences de consommation au sein des sections. Certains d'entre eux n'ont aucune expérience, d'autres ont un usage abusif du cannabis, de l'alcool, et du tabac, et il apparaît qu'une partie d'entre eux est dépendante aux produits. De plus, les jeunes de l'EPIDE sont pour partie originaires de l'étranger ou des territoires d'outre-mer et ont expérimenté des produits peu présents en métropole, en particulier des hallucinogènes.

80% sont des garçons pour 20% de filles.

**Points forts :**

- La constitution d'un groupe relais est facilitée dans cette structure (Cf. Axe groupe relais)
- Nous y intervenons depuis son ouverture : nos actions sont repérées par les professionnels et les jeunes. La diversité des profils des publics et son renouvellement nous permettent de diversifier et réactualiser notre approche régulièrement.
- Une des 3 séances se déroule systématiquement dans notre PAEJ ARPADE, le groupe s'y rend en transport en commun, afin d'en favoriser la connaissance et s'y rendre en autonomie. Plusieurs jeunes ont pu ainsi bénéficier d'accompagnement individuel sur le PAEJ.
- Une Consultation jeunes consommateurs (CJC) avancée (financement ARS), un PAEJ, un Groupe de l'analyse des pratiques, animés par l'ARPADE (financement EPIDE), sont présents au sein de la structure.

**Freins :**

- Le turnover des professionnels reste important (en moyenne 20% par an)

- **Perspectives 2024.**

Le Conseil régional a repositionné son appel à projet sur l'axe individuel « Santé des jeunes ».

L'axe collectif que nous déployons depuis novembre 2017 prendra fin en juin 2024 au terme de la convention.

# PREVENTION : DISPOSITIF PREVENTION TOULOUSE MÉTROPOLE

## - Présentation des objectifs et du dispositif - Subvention Toulouse-Métropole 2023

Cette action s'inscrit dans la dynamique des missions de Prévention confiées à l'ARPADE. Elle cible en particulier la Prévention des conduites à risque et addictives chez les jeunes.

### Objectif général

Prévenir ou agir sur les ruptures familiales, scolaires et sociales par la mise en œuvre d'accueils et d'accompagnements individualisés, d'actions collectives de prévention, d'information, de sensibilisation et d'inscription dans les dynamiques de partenariat local de Toulouse Métropole.

### Objectifs opérationnels sur trois axes

#### - Axe 1 – L'accueil et/ou l'accompagnement individualisé :

De jeunes mineurs et majeurs en rupture, en souffrance ou en difficulté ;  
De leurs parents ;  
De jeunes et adultes relevant de soins spécialisés en addictologie et/ou adoptant des conduites à risque.

#### - Axe 2 - Les actions collectives d'information, de prévention et de sensibilisation en faveur :

De jeunes mineurs et majeurs dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire ;  
Des familles ;  
Des acteurs locaux en charge de la jeunesse et de la parentalité.

#### - Axe 3 – L'inscription dans le partenariat local et le soutien aux professionnels :

Être identifié et identifier les acteurs locaux en charge de la jeunesse pour être ressource et pouvoir mobiliser les ressources locales ;  
Soutenir les initiatives des acteurs locaux (associations, institutions, élus) dans leurs actions menées en direction de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin) ;  
Participer aux instances techniques inter partenariales en charge de promouvoir et coordonner les actions en faveur de la jeunesse en rupture, en souffrance ou en difficulté (et des familles au besoin).

#### - Éléments quantitatifs qualitatifs 2023

**69** personnes rencontrées, dont 55 jeunes et 14 parents (48 nouvelles situations en 2023) ;  
Volume des actes : **188 actes** pour 69 personnes, soit en moyenne 2,72 actes/personnes.

*La file active concerne :*

#### ✓ 55 jeunes

- 71% sont des garçons ;
- 62% des jeunes ont moins de 16 ans ;
- 58% de la file active jeune cumul 4 à 6 niveaux de problématique;
- 64% des jeunes ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute;

→ Les principales problématiques sont : Insertion scolaire (67%), les relations familiales (64%), les addictions (44%) et les souffrances psychologiques (44%);

→

✓ **14 Parents**

→ 71% sont des mères (Cf. P16) ;

→ 54% sont des familles monoparentales, dont 50% sont des mères (Cf. P 16) ;

→ 6 Parents spontanément sollicité l'intervenant 2 parents orienté par les Veilles éducatives de Quint-Fonsegrives et Launaguet).

**77 demi-journées de permanence**, pour **131 accueils** de jeunes et parents en individuel et 175 jeunes/parents ou professionnels bénéficiaires en collectif.

Permanences Individuelles	Permanences Réalisées	RDV individuel		File active		Moyenne de RDV par permanence
		Jeunes	Parents	Jeunes	Parents	
Permanences Collège Saint-Jory	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>2,61</b>
Permanences Lycée de Cugnaux	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>11</b>		<b>1,92</b>
Permanences VE Saint Orens-de-G	<b>20</b>	<b>44</b>	<b>1</b>	<b>10</b>		<b>2,25</b>
Permanence Launaguet	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2.00</b>

Permanences collectives	Permanences réalisées	RdV individuel		File active		Publics bénéficiaires d'actions collective		
		Jeunes	Parents	Jeunes	Parents	Jeunes	Parents	Prof.
Permanence Cornebarrieu CPS	<b>11</b>					<b>75</b>	<b>20</b>	<b>36</b>
Court métrage Quint	<b>6</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>38</b>		<b>6</b>

→ 78% des jeunes ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute.

→ 21% des parents ont été accueillis dans le cadre des permanences d'écoute.

- **Perspectives 2024**

En 2024, avec Toulouse Métropole et dans le cadre du pacte des solidarités avec un accompagnement financier sur 4 ans 2024-28 de subvention Etat.

Nous pourrons ainsi renforcerons l'action par des moyens supplémentaires qui devrait permettre de constituer un binôme éducateur spécialisé et psychologue clinicien pour en particulier améliorer notre offre sur l'axe de la santé mentale des jeunes.



## PREVENTION : MISSION PREVENTION MINEURS SOUS MAIN DE JUSTICE (PJJ)

### Présentation des objectifs et du dispositif - Convention COM ARS 2023

Favoriser l'épanouissement des jeunes, pour leur permettre de faire des choix favorables à leur santé, en prévenant les conduites addictives et leurs conséquences.

#### Objectifs spécifiques :

- Développer la capacité des jeunes à être acteur de leur santé par la prise en compte de leurs pratiques addictives.
- Aller à la rencontre des jeunes de la PJJ, établir le contact, nouer un lien apaisé et favoriser un questionnement sur leur santé et leurs choix de vie.
- Prendre en considération l'environnement des jeunes, en particulier en offrant la possibilité d'accueillir et de soutenir leurs parents chaque fois que possible.
- Renforcer les connaissances sur les conduites addictives, les compétences psychosociales et l'intervention précoce chez les professionnels des structures de la PJJ, dans l'objectif de les étayer dans leurs missions éducatives, d'évaluation et d'orientation des situations en prise à des problématiques addictives.
- Développer un travail de réflexion et de formalisation autour de programmes reposant sur une méthodologie de développement des Compétences Psychosociales adaptées à un public PJJ en mobilisant un partenariat élargi.

#### Préambule :

Après plusieurs mois sans activité (janvier 2023 – juin 2023), le dispositif de la PJJ a pu reprendre ses interventions courant juillet 2023. La reprise de notre activité était attendue notamment par les UEMO et l'UEAJ Professionnel pour qui cette coupure de 6 mois a été délétère dans la prise en charge des jeunes et les réponses possibles proposées concernant leurs conduites à risques (addictions produit/sans produit, mise en danger...). Les professionnels souligneront à plusieurs reprises lors de nos rencontres la nécessité d'inscrire ce dispositif dans le temps autant pour la continuité du travail effectué avec les jeunes que celui avec l'ensemble des équipes PJJ. Les coupures et les incertitudes ne permettent pas la création d'une réelle collaboration entre les différents acteurs et les jeunes peinent à investir le dispositif PJJ puis les lieux extérieurs proposés. Nous espérons que la pérennité de ce dispositif pourra être actée, et que nous puissions devenir un réel repère pour nos partenaires en termes d'accompagnement sur les questions de conduites à risques des jeunes PJJ.

## Eléments quantitatifs qualitatifs 2023

Nous inscrivons une **présence régulière et repérable par les jeunes et les professionnels sur 9 lieux de permanences** différents :

**5 UEMO** ½ journée par quinzaine pour un accueil individualisé sur orientation des professionnels des UEMO.

**1 SEEPM** 1 journée par quinzaine pour un accueil individualisé sur orientation des professionnels du SEEPM.

**1 UEAJ** Professionnelle ½ journée par quinzaine pour un accueil collectif des jeunes mobilisés par les professionnels de l'UEAJ.

**1 UEHC** La Cale

½ journée par quinzaine pour un accueil individualisé sur orientation des professionnels du foyer La Cale dans le même moment où la référente santé de la DT PJJ 31/09/65 tient sa permanence d'accueil individuel.

1 soirée par mois accueil collectif des jeunes présents et mobilisés par les professionnels du foyer La Cale.

**1 au Point Ecoute Prévention** de l'ARPADE ½ journée hebdomadaire pour accueillir individuellement et/ou collectivement les jeunes rencontrés par les éducatrices de l'ARPADE.

### Répartition des orientations par service :

**76 orientations individuelles sur le dispositif**, dont 74 jeunes et 2 parents)

Dont : 46 situations en accueil – **61%**

14 situations en accompagnement – **18%**

16 sollicitations sans suite (jamais présentes au RDV) – **21%**

**199 Rendez-vous organisés**, dont 171 rendez-vous honorés ( **86%**) et 28 rendez-vous non honorés (**14%**)

### Répartition des orientations par service :

Orienté par	Public	Qui ont données lieu à :
UEMO Sud	10 Jeunes	6 Accueils
		1 Accompagnement
		3 Sollicitations sans suite
UEMO La Gare	12 Jeunes	7 Accueils
		3 Accompagnements
		2 Sollicitations sans suite
UEMO Nord	11 Jeunes	5 Accueils
		1 Accompagnement
		5 Sollicitations sans suite
UEMO Ouest	21 Jeunes	13 Accueils
		3 Accompagnements
		5 Sollicitations sans suite
UEMO Basso Cambo	2 Jeunes	2 Accueils
UEAJ Professionnelle	1 Jeune	1 Accueil
SE EPM Lavaur	15 Jeunes	11 Accueils
		3 Accompagnements
		1 Sollicitation sans suite
Les personnes elles-mêmes	2 Jeunes	1 Accueil
	2 Parents	3 Accompagnements
Cumul	61 Jeunes 2 Parents	41 Accueils
		10 Accompagnements
		12 Sollicitations sans suite

---

## Focus sur une particularité de l'année

La prise en considération de l'environnement global du jeune nous permet de le rencontrer par d'autres biais que ses consommations/conduites à risques et pouvoir les lier dans les actes de leur vie quotidienne (formation, alimentation, lien avec la famille/amis, sport, permis de conduire). L'idée étant de permettre aux jeunes de conscientiser leurs consommations, y réfléchir en termes de freins, de dommages collatéraux (sociétales, familiales, sociales) et qu'ils puissent faire des choix éclairés grâce aux ressources qu'ils ont en eux et au plus près de leur mode de vie. Nous constatons que nos interventions gagnent en pertinence et en utilité pour le jeune lorsque nous pouvons aborder globalement sa situation, car nous avons en tête aussi bien que lui que les questions de consommations/conduites à risques font partie d'un tout et que ce n'est pas dissociable de leur vie et leur histoire.

Si notre intervention concerne spécifiquement la prévention des conduites addictives chez les jeunes suivis par la PJJ, nous prenons soin dans la rencontre, d'accueillir la personne dans sa globalité, avec son histoire, son environnement familial et social, ainsi que ses souffrances et difficultés. C'est à partir de la façon dont le jeune peut se sentir accueilli et entendu qu'il peut aborder, dans une relation de confiance, la question de ses consommations. Nous n'oublions jamais que ces consommations en tant que telles ne sont que la partie visible et bruyante des autres problématiques auxquelles ces jeunes sont confrontés.

## Perspectives 2024

Plusieurs perspectives se dessinent pour 2024, au-delà de reconduire les actions et modalités engagées en 2023. Nous avons à relancer les deux services du SAH (CEE Albatros et lieu de vie Existences) pour envisager avec chacun les formes d'interventions que nous pourrions avoir.

La demande nous est faite par la DT 81/12 d'élargir notre accueil des mineurs incarcéré à l'EPM de Lavaur à l'ensemble de ces derniers, indépendamment de leur rattachement à une UEMO Toulousaine ou leur domiciliation en Haute-Garonne. Cette perspective nous paraît envisageable et

# PREVENTION : ACTION D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE TOURNEFEUILLE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

## Objectifs généraux du projet

- Être ressource, dans le cadre des dispositifs communaux pour l'accueil et l'évaluation et/ou l'accompagnement et/ou l'orientation de mineurs et jeunes majeurs en risque de rupture familiale, scolaire, sociale, ou psychique.
- Sur les 12 mois de l'année civile, **une file active moyenne de 30 suivis devra être assurée dans la continuité** pour cette prestation éducative renforcée, **avec un minimum de 20 et un maximum de 40**. Une présence continue sur la commune est nécessaire pour une réalisation qualitative de la prestation.

## Objectifs opérationnels

- A la saisine faite par le service prévention de la commune, un premier contact sera établi dans un délai maximum de 15 jours
- Une offre de RDV sera proposée au jeune et/ou sa famille dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de saisine.
- L'action éducative s'inscrit dans un principe de libre adhésion des jeunes et de leurs familles, elle visera à réunir les conditions les plus favorables pour permettre le contact et la construction d'une relation de confiance. Marché n° 22-84 DGS 6
- L'action éducative veillera, chaque fois que nécessaire, à rendre accessible les ressources généralistes comme spécialisée, en matière d'insertion scolaire ou sociale, de santé somatique comme psychique existantes dans le tissu associatif ou institutionnel locales ou hors de la commune.
- Définir un parcours avec la famille et le jeune et être le référent du parcours auprès de la famille dans le cadre de la réussite éducative.
- L'action éducative doit s'inscrire en cohérence et complémentarité avec les dispositifs et instances pluridisciplinaires et pluri-institutionnel propres aux organisations et fonctionnement de la commune. Une présence et participation active des porteurs de l'action éducative est requise à la Cellule de veille ainsi qu'aux équipes pluridisciplinaires (de l'ordre de 55h sur une année civile).
- Tout au long de l'année, des temps d'échanges formels et informels sont attendus et nécessaires avec l'équipe de réussite éducative du service prévention/emploi (2 coordinateurs réussite éducative, une psychologue réussite éducative, 2 référents de parcours réussite éducative)
- L'action éducative attendue dans une dimension de saisine individuelle, devra aussi répondre de façon plus ponctuelle (environ 20h00/ année civile) de dynamique collective de prévention en direction de la jeunesse et des familles, en collaborant avec les acteurs locaux à leur élaboration comme leur mise en œuvre.
- Présenter un bilan annuel d'activité quantitatif et qualitatif au service prévention/emploi
- La présence du responsable est requise sur le comité de pilotage annuel

## Éléments quantitatifs qualitatifs 2023

Pour **145 sollicitations** qui nous ont été adressées, nous avons accueillis ou accompagnés **90 jeunes en 2023** (78 en 2022) et **54 parents** (50 en 2022).

Nous avons été en prise **avec 90 familles** en 2023, soit **18 de + qu'en 2022**.

Pour **7 situations de jeunes nous avons pu accueillir les 2 parents** et pour **40 situations de jeunes un seul des deux parents**.

Pour 47 situations de jeunes nous avons rencontrés au moins un des 2 parents.

Pour 43 situations de jeunes nous n'avons rencontrés aucun des parents.

Évolution de la file active entre 2021/23	2021		2022		2023		Ecart 2022/23
Nombre total de sollicitations	125	100%	130	100%	145	100%	+15
Nombre de famille	66		72		90		+18
Nombre de Parents / PRE	46	37%	45	35%	49	34%	+4
Nombre de parents / FIPD	6	5%	5	4%	5	3%	0
Jeunes dans le cadre PRE	40	32%	48	37%	57	39%	+9
Dans le cadre de sanction scolaire	1	1%	6	5%	13	9%	+7
Jeunes dans le cadre FIPD	17	14%	18	14%	19	13%	1
D'un rappel à l'ordre	1	1%	6	5%	1	1%	-5
Sollicitation sans suite	14	11%	2	2%	1	1%	-1

Le nombre de sollicitations qui nous sont adressées augmente chaque année depuis 2020. +15 en 2023  
 En 2023 nous avons accueillis **40 nouvelles situations de jeunes soit 44% des 90 jeunes** accueillis.  
 Seule 1 sollicitation n'a pas pu aboutir à un accueil (la personne ne s'est pas présentée au rendez-vous proposé).

### Focus sur une particularité de l'année

Projet prévention Cyberharcèlement - Mildeca 2023-2024

Intervenants : Laura Schwab – Alexis Borg – Alix Miglierina (Educatrice Stagiaire)

Nous sommes intervenus dans le cadre d'un financement MILDECA. Ce projet a été réalisé en lien avec le service prévention de la commune de Tournefeuille, à destination des élèves du collège Léonard de Vinci. Cette action s'est déroulée de septembre à décembre et représentait la première partie de ce projet. Il a pour but de sensibiliser des élèves délégués de 3ème aux enjeux des écrans et du cyberharcèlement, cela afin d'être en mesure d'en parler aux autres élèves.

La perspective pour 2024 est de réaliser une dernière séance de sensibilisation, entraînant derrière la création d'un stand d'information/prévention, tenu par les délégués aillant participés au projet. Ce stand s'installerait une ou deux fois au sein du collège, cela en fonction des possibilités de l'établissement scolaire.

### Perspectives 2024

L'année 2023 aura été marquée par un nouveau remaniement de l'équipe. Cependant, un rythme semble avoir été trouvé, et une dynamique d'équipe s'est mise en place.

La question de la parentalité devient centrale et le restera en 2024 avec la réflexion autour d'une nouvelle action réussite éducative à destination des parents, ainsi que la proposition de temps de débat au sein des établissements scolaire sur des sujets précis.

L'accompagnement d'élèves de plus en plus jeunes demande une adaptation de nos pratiques. En effet, un accompagnement d'un élève en élémentaire ne peut être le même que celui d'un collégien, tant au niveau des objectifs que des manières d'animer les entretiens. Cela pose la question d'éventuellement renforcer nos compétences en termes d'accompagnement de ces publics plus jeunes.

## PREVENTION: UNE VIE D'AIR PUR / PAUSE LAMA / UNPLUGGED

### ❖ *Présentation et objectifs*

Ce projet de prévention à la consommation de produits psychoactifs en particulier alcool/tabac/cannabis se décline selon deux axes, en fonction de la classe d'âge considérée : pour les moins de 12 ans, un volet intitulé « Une Vie d'Air Pur » et, pour les 12 – 25 ans, un volet intitulé « Pause Lama ».

Porté et animé par ARPADÉ, ce projet s'appuie sur un collectif constitué des associations Act Up Sud-Ouest, Avenir Santé Occitanie-Ouest et La mutuelle des étudiants (LMDE), en partenariat avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la municipalité de Toulouse et le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) de Toulouse.

#### → **UNE VIE D'AIR PUR :**

L'objectif : Empêcher ou retarder l'initialisation de la consommation de tabac chez les enfants/préadolescents, de moins de 12 ans, en développant leurs compétences psychosociales.

Une animatrice de prévention de l'association ARAPDE, qui intervient au sein de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs, pour proposer des interventions autour de la santé et du tabagisme. Chaque groupe ou classe bénéficie de 5 interventions d'une heure. Ces séances interactives et ludiques sont constituées d'activités d'expression (débat, mises en situation, jeux de rôles), d'expériences scientifiques et de jeux de coopération.

Chaque fin de cycle abouti à une rencontre avec les parents qui vise à aborder les problématiques liées aux conduites addictives et à l'adolescence.

#### → **PAUSE LAMA :**

Les objectifs pour les jeunes de 12-25 ans :

- Permettre aux jeunes de se questionner sur les consommations de produits psychoactifs.
- Echanger autour de la question des conduites à risques.
- Développer les connaissances des jeunes sur les produits psychoactifs.
- Faire un repérage précoce auprès des jeunes de la ville de Toulouse afin de retarder ou stopper les premières consommations (cigarette, verre, trace...).
- Apporter des conseils de réduction des risques.
- Informer les jeunes sur les différentes stratégies de diminution ou de sevrage et relayer vers un professionnel du médico-social si besoin.

Les interventions sont effectuées avec des volontaires en service civique qui se déplacent sur des trajets prédéfinis pour aller à la rencontre des jeunes collégiens, lycéens, et étudiants universitaires de la zone 1 de Toulouse (centre-ville) afin d'échanger et de sensibiliser les jeunes à la question des produits psychoactifs (essentiellement alcool, cannabis, tabac, protoxyde d'azote et cannabis), dans une logique de prévention de pairs à pairs.

Ils sont équipés de tenues Pause Lama et d'un triporteur afin d'être facilement identifiables, et d'outils permettant d'aborder les problématiques liées au tabac de façon ludique. Ils interviennent devant les établissements entre 12h et 14h, deux fois par semaine.

#### → **UNPLUGGED :**

Ce dispositif de prévention des addictions est basé sur le renforcement des compétences psychosociales

---

Il s'adresse aux élèves de 5ème et à destination des professionnels des collèges de la zone1 du centre-ville de Toulouse et de la Ville de Colomiers

Les objectifs :

- Prévenir les conduites à risque et plus spécifiquement celles en lien avec le tabac, le cannabis, l'alcool et les écrans
- Développer la confiance en soi, l'expression de soi et le respect des autres
- Améliorer le climat scolaire

### ❖ *Données d'activité 2023*

#### → **UNE VIE D'AIR PUR :**

Éléments d'opérationnalité : 5 séances d'1h avec la même classe de CM2. Les ateliers sont ludiques interactifs et expérientiels. Nous travaillons en adéquation avec le programme scolaire.

- Nombre de séances réalisées en 2023 : 100 (20 classes)
- Nombre d'élèves concernés par les actions : 434
- Nombre d'établissements scolaire élémentaires concernés par les actions : 6
- Bilan de l'année : nous observons une évolution positive du dispositif. En effet, nous avons multiplié les établissements partenaires et renouvelons des partenariats. Nous espérons atteindre le nombre de 25 classes pour l'année 2024. Les retours des enseignants Co-animateurs et des élèves sont très positifs.

#### → **PAUSE LAMA :**

Éléments d'opérationnalité : 4 volontaires en service civique interviennent devant les lycées et établissements supérieurs et à l'intérieur des collèges du centre-ville de Toulouse.

- Nombre de séances réalisées en 2023 : 29 sorties
- Nombre de jeunes concernés par les actions : 430
- Nombre de services civiques mobilisés sur Pause Lama en 2023 : 25
- Bilan de l'année : Période de grève au printemps 2023 qui a empêché un certain nombre d'actions.
- Dynamique d'évolution positive avec l'emploi d'une salariée sur le terrain et un engagement sur le Mois Sans Tabac. Développement du partenariat avec le SIMPPS. Structuration des propositions.

#### → **UNPLUGGED :**

Éléments d'opérationnalité : Une animatrice de prévention ainsi qu'un professionnel du collège (enseignant.e, infirmier.ière, CPE...) animent 13 ateliers d'1h de prévention à destination de la même classe de 5ème. Les ateliers sont ludiques, interactifs, et expérientiels.

- Nombre de séances réalisées sur l'année scolaire 2023-2024 : 390
- Nombre de classes bénéficiant du dispositif : 30
- Nombre de jeunes concernés par les actions : 840
- Bilan de l'année : Dynamique d'évolution positive avec une demande croissante des établissements scolaires pour tout le niveau 5<sup>ème</sup>. Intervention en milieu rural.

### ❖ *Perspectives 2024*

#### → **UNE VIE D'AIR PUR :**

- Formation des infirmières scolaires pour animer le dispositif en autonomie
- Augmenter le nombre d'interventions en proposant l'action à de nouveaux établissements scolaires

#### → **PAUSE LAMA :**

- Améliorer l'évaluation du dispositif
- Développer les actions sur les campus Toulousains
- Développer les actions communes Pause-Lama/Suricate

#### → **UNPLUGGED :**

- Augmenter le nombre d'interventions en proposant l'action à de nouveaux établissements scolaires

## PREVENTION : CAMIN'ADO

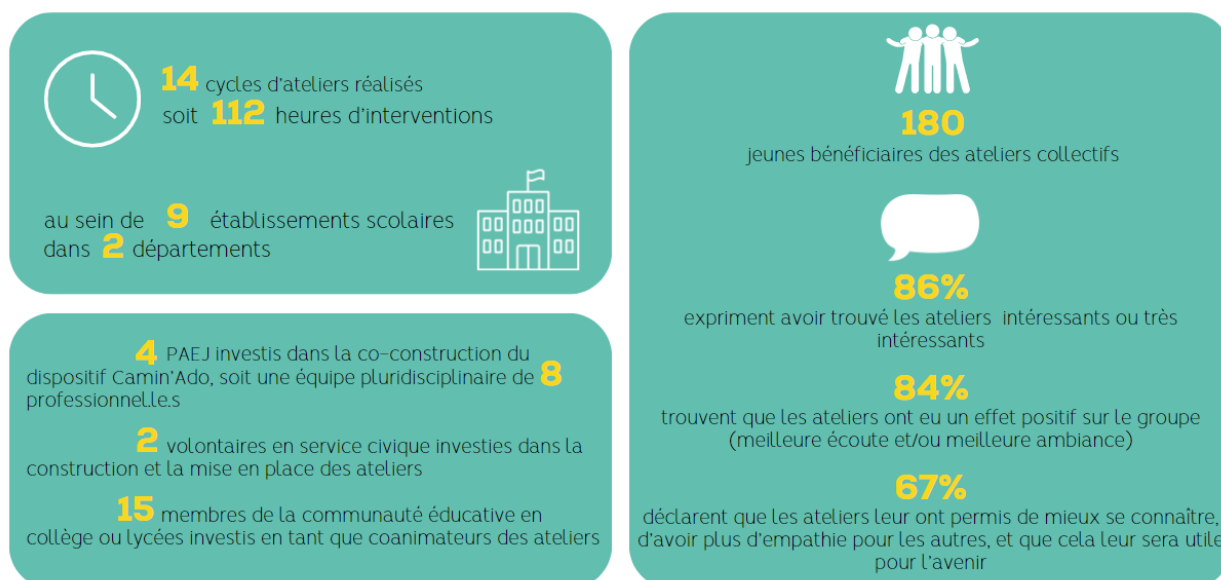
### Présentation des objectifs et du dispositif

Objectif principal : Camin'Ado est un dispositif de prévention du décrochage scolaire chez les jeunes de moins de 16 ans des territoires du 66 et du 82, dans le cadre de la politique de l'obligation de formation.

Ce projet se déploie en quatre axes :

1. La promotion de la persévérance scolaire auprès des jeunes des classes de 3e et de 2de.
2. L'identification des situations individuelles à risque et l'accompagnement des jeunes à risque de décrochage.
3. Mobiliser les parents / les familles des jeunes. Développer leur implication au projet de formation des jeunes.
4. Impliquer les professionnels dans le développement des compétences psychosociales des jeunes et dans la promotion de la persévérance scolaire.

### Éléments quantitatifs et qualitatifs 2023



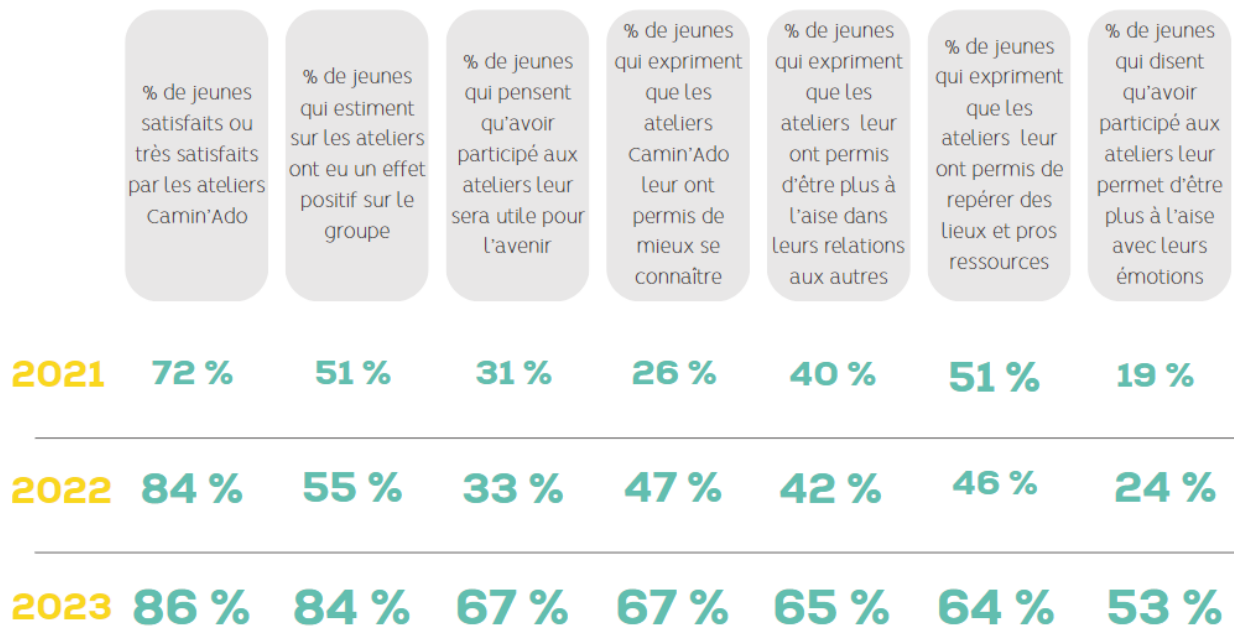
### Focus sur 3 années d'expérimentation.

L'expérimentation Camin'Ado de 2021 à 2023, c'est :

- 36 cycles d'ateliers menés auprès de 500 jeunes de moins de 16 ans
- Soit 300 ateliers au total, organisés dans 14 établissements scolaires (collèges et lycées)
- 28 co-animateurs ayant pris part à ces ateliers de développement des compétences psychosociales
- 5 volontaires en service civique investis à différentes étapes de la mise en place de Camin'Ado



En comparant les évaluations année après année, on observe une évolution notable des résultats :



Ces évolutions montrent la réussite de la méthodologie d'expérimentation, et du retravail des contenus année après année pour mieux correspondre aux besoins des élèves. Tou.te.s les intervenant.e.s Camin'Ado ont participé activement à faire évoluer les outils, les postures, les messages, pour affiner la méthodologie d'action et la rendre à chaque fois plus vivante et pertinente.

#### Perspectives 2024 :

**A ce jour, aucun relais financier n'a été mis en place pour assurer la continuité du dispositif Camin'Ado.**

Même sans financement pour le moment, quelques perspectives sont proposées pour le futur du dispositif :

- **Financement par cycle** : Chaque PAEJ pourra, s'il le souhaite, rechercher des financements permettant la mise en place de cycles Camin'Ado sur son territoire. Ces cycles pourront être financés par les établissements scolaires eux-mêmes, la MLDS, les fonds européens (FSE+), ou encore autres appels à projets.
- **Capitalisation de la méthodologie** : Afin que le travail effectué ne soit pas perdu, il est envisagé de diffuser la méthodologie et le lien padlet à tous les PAEJ de la Région Occitanie, et dans la newsletter nationale des PAEJ. Même si des PAEJ ne souhaitent pas reproduire à l'identique les huit ateliers Camin'Ado, la méthodologie aboutie constitue une banque d'outils de développement des CPS des adolescents qu'il est primordial de ne pas perdre. Toujours dans le même objectif, il est envisagé de remplir une fiche de capitalisation sur le portail CAPS, sur le site [www.capitalisationsante.fr](http://www.capitalisationsante.fr), qui a pour vocation de partager l'ensemble des travaux de capitalisation des expériences en promotion de la santé.
- **Souplesse** : Camin'Ado a été construit au départ comme étant une méthodologie de prévention du décrochage scolaire, qui utilise des outils de développement des CPS. Les études montrent que le développement des CPS a un impact direct sur le bien-être, la santé mentale, la prévention des ISS, le harcèlement et le climat scolaire, et les conduites à risque. Si des institutions publient des appels à projet sur ces thématiques, le contenu des ateliers pourra facilement être retravaillé pour s'adapter à des nouveaux objectifs institutionnels.

- **Référence régionale** : Il est envisagé de conserver une référence régionale du dispositif Camin'Ado, qui pourrait répondre aux éventuelles questions de partenaires souhaitant mettre en place ou accueillir des cycles d'ateliers, et pour effectuer une veille des possibilités de développement et de financement.

## PREVENTION : SURICATE

### ❖ *Présentation et objectifs*

Action Suricate est un dispositif de prévention en santé mentale par et pour les jeunes allant à la rencontre des jeunes de 15 - 25 ans sur Toulouse, dans le centre-ville et sur les sites universitaires.

Le dispositif est animé par une équipe de jeunes en service civique et d'étudiants relai santé du SIMPPS qui sont formés, accompagnés et encadrés par un psychologue qui est en charge du projet, salarié de l'association ARPADÉ qui porte ce projet.

Les rencontres avec les jeunes Toulousain.e.s ont pour objectif d'ouvrir le dialogue et l'échange autour de la santé mentale et du bien-être, de créer du lien, de communiquer de l'information, d'orienter et de jouer au travers de médiations ludiques élaborées par les jeunes de l'équipe.

Un guide de ressources du paysage Toulousain a été créé et est distribué aux jeunes rencontrés pour sensibiliser, déstigmatiser et rendre plus accessible la santé mentale et les aides. Le projet a été construit par un riche multi-partenariat local et est financé par la Mairie et l'ARS depuis 2021.

### ❖ *Données quantitatives*

Les actions : 106 actions de terrain sur 14 lieux d'intervention et 1 512 jeunes rencontrés.

L'activité : 39 jeunes formés, plus de 1000 guides distribués et 700 abonnés Instagram.

Le partenariat : 13 partenaires au projet, 20 réunions partenariales et 39 volontaires mobilisés sur le dispositif

Les espaces : 4 comités techniques, 1 comité de pilotage, 65 groupes de travail volontaire et 33 espaces de tutorat.

Depuis avril 2022, ARPADÉ accueille des services civiques en intermédiation avec l'UFCV. 12 volontaires sont accompagnés par an par le psychologue en charge de la mise en œuvre du dispositif. Ces volontaires forment une équipe permanente qui permet d'assurer l'activité continue du dispositif et de développer ses actions.

### ❖ *Données quantitatives*

L'action SURICATE s'est fortement développée en 2023 et le projet a bénéficié d'une évaluation permettant de mettre en lumière un important taux de satisfaction sur la qualité des apports et l'utilité du dispositif (99.5% de taux de satisfaction).

### **Perspectives 2024**

- Pérennisation de l'existant en Haute-Garonne
- Développement de l'action SURICATE au niveau régional à la demande de l'ARS et de la DRAJES
- Développement des outils numériques
- Développement d'un axe de soutien et d'accompagnement pour les volontaires en service civique

## ACCUEIL DE JOUR: LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ

### Présentation et objectifs :

La Boutique Solidarité est un accueil de jour ouvert à toutes les personnes majeures en situation de précarité. Les missions sont l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

C'est un espace calme et chaleureux qui permet de disposer d'un temps pour se poser, se reposer et bénéficier de services : café, bagagerie, laverie, duvet en hiver, rencontrer un professionnel pour s'informer, être orienté ou accompagné.

Entre espace de lecture, de jeux en salle et canapés, chacun trouve sa place au sein de l'espace collectif.

La Boutique est ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 (accueil collectif avec plusieurs services proposés : café/collation, douches, bagagerie, laverie) ; les après-midis sont réservées aux entretiens individuels, aux ateliers, aux projets annexes et le mardi à la réunion d'équipe ou GAP.

**L'équipe d'accueil** est composée de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'un éducateur sportif et d'une psychologue présente les lundi, mardi et mercredi matin et le lundi et mardi après-midi. Elle va à la rencontre des personnes et reçoit sans rendez-vous.

Différents **ateliers** sont proposés : sport (boxe/musculation, foot, pétanque), théâtre, écriture pour une gazette, informatique.

### **Continuité d'ouverture :**

Pour la première année depuis l'ouverture de la Boutique solidarité nous avons ouvert l'accueil aux personnes durant le mois d'Aout.

Ce nouvel accueil, souhaité depuis plusieurs années, a montré le réel besoin de mise à l'abri durant la période estivale. La fréquentation au mois d'aout a été très importante (environ 100 passages par matinées).

Depuis janvier 2011, la Boutique Solidarité élargit son temps d'accueil sur la période hivernale. Cette année, la Boutique a ouvert du 10 décembre au 26 mars et durant la semaine entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an afin d'assurer la continuité de l'accueil collectif sans fermeture sur la période des fêtes. Les horaires d'ouverture pour les accueillis étaient de 9h30 à 12h30 et 14h à 16h.

**Des maraudes en binômes et à vélo** se font tous les matins et les lundi, mercredi et jeudi après-midi, réparties sur le territoire de la gare Matabiau et les différents quartiers de Toulouse. Ses maraudes permettent d'aller à la rencontre des personnes en situation de précarité, de les orienter en fonction de leurs besoins (hébergement, douche, vestiaire, repas...) et de les accompagner dans leurs démarches.

---

## **Le déroulé de l'année 2023**

### Une réouverture dans de nouveaux locaux :

Depuis le 30 novembre 2022 nous avons aménagé dans de nouveaux locaux au 36 rue Emile Brouardel à Toulouse. Cette ouverture est transitoire avant l'ouverture définitive dans les nouveaux bâtiments de l'association rue Michel Ange prévu pour septembre 2024.

L'arrivée du public s'est faite de façon progressive. Il a fallu un certain temps pour que les personnes prennent connaissance de notre ouverture, du lieu, qu'elles le repèrent et l'inscrivent dans leur parcours. A partir du mois de mai nous enregistrons une nette augmentation des passages. Depuis la fréquentation oscille entre 80 et 110 personnes par matinée.

Dès l'ouverture nous avons rencontré plusieurs problèmes techniques lié à la mise en place d'un nouveau local où des travaux conséquents ont été effectués pour ouvrir au plus vite. Durant la période hivernale nous avons eu des problèmes de chaudière (coupure d'eau chaude au niveau des douches), des coupures d'électricité, des fuites d'eau au niveau du toit lors de fortes averses...

L'équipe d'accueil a dû s'adapter à ce nouveau lieu et mettre en place de nouveaux protocoles d'accueil. La salle d'accueil ne permet pas une libre circulation des personnes lors des moments d'affluences. Il est parfois difficile pour les personnes qui le souhaitent de trouver un endroit calme pour se « poser », se reposer. La salle est pleine, une certaine proximité est alors « imposée » aux personnes. Cette situation crée régulièrement des tensions et altercations entre les personnes accueillies.

La salle attenante (le « sas d'accueil ») où les personnes peuvent attacher leurs chiens, ranger leur vélo, fumer une cigarette est aussi très occupée. Nous nous trouvons alors avec une seconde salle d'accueil à gérer. Ce sas permet malgré tout de limiter le nombre de personnes sur le trottoir devant la Boutique et ainsi de préserver le voisinage d'éventuelles nuisances.

Durant la première période de l'année la proximité d'un squat voisin à la Boutique a eu un certain impact sur notre accueil. Jusqu'à la fermeture de celui-ci le 30 mai, nous avons dû gérer certains conflits internes au squat. Des conflits qui venaient se régler sur l'accueil de la Boutique. Nous avons alors connu des violences et agressions qui pouvaient avoir lieu dans le bâtiment accolé à la Boutique sans pouvoir intervenir mais en « absorbant » toutes ces tensions sur notre lieu d'accueil.

Malgré le travail d'anticipation et le travail de prévention face aux violences fait par l'équipe, nous avons eu sur cette période à gérer beaucoup de passages à l'acte. Beaucoup de mises à l'écart ont été prononcées allant de quelques jours à plusieurs mois. Un acte grave de violence nous a d'ailleurs contraint à fermer nos portes durant une semaine (du 27 mars au 31 mars).

Le peu de solutions d'hébergement sur la période hivernale semble aussi avoir favorisé un climat de tension générale. C'est un constat qui a pu être partagé avec nos différents partenaires sur la période.

## Données d'activités de l'accueil de jour en 2023 (ouverture Week-end incluse)

	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de passages	Moyen. Passage / jour	Nombre bagagerie	Moyen. Bagagerie / jour
Janvier	28	2197	78	213	8
Février	25	2202	88	106	4
Mars	22	1613	73	249	11
Avril	18	1189	66	302	17
Mai	18	1219	68	246	14
Juin	18	1582	88	372	20
Juillet	20	1957	98	354	18
Aout	22	2221	101	530	25
Septembre	20	1947	97	453	23
Octobre	22	2006	91	450	20
Novembre	19	1956	103	422	22
Décembre	20	1929	96	355	18

NOMBRE DE PASSAGE	
Du 2 janvier au 31 décembre 2023	18937
Ouverture week end (du 22/12/22 au 26/03/23)	3081
	<b>Soit 22018</b>
NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE	<b>252</b>
NOMBRE BAGAGERIE	<b>4052</b>
NOMBRE MACHINES A LAVER	<b>650</b>
NOMBRE DE DUVETS	<b>433 (neuf +occasion)</b>

### Accompagnement des personnes par l'équipe d'accueil :

L'équipe éducative de la Boutique Solidarité effectue un accompagnement individualisé lorsqu'elle fait le constat conjointement avec la personne que cette dernière n'est pas en mesure de suivre le parcours classique vers le droit commun. Certaines personnes rencontrent des difficultés majeures pour respecter un rendez-vous, s'orienter dans l'espace, se repérer dans le temps ou sont trop parasiter par les problèmes du quotidien.

La Boutique Solidarité reçoit sans condition, une multitude de personnes au profil variés amenant les travailleurs sociaux à connaître un éventail très large de partenaires sur le territoire.

Les travailleuses sociales de l'équipe ont accompagné en individuel **environ 80 personnes cette année.**

---

## Quelques données pour illustrer le profil des personnes accueillies :

Genre : homme : 86% - femme : 14%

Age : 18-25 ans : 2%. 25-35 ans : 31%. 35-50ans : 60%. 50-65 ans : 6 %. + de 65 ans : 1%

Type d'habitat : Rue : 36% - Appartement : 12% - Squat : 15% - Association :19% - Tente :10% - Hôtel : 3%  
Chez un tiers : 2 % - Ne sais pas : 3%

Type de revenus : Sans ressources : 44% - RSA : 14% - AAH : 8% - ADA : 2% - retraite : 5% - ARE/ASS : 5% - travail :7%  
intérim : 8%

Les personnes accompagnées à la Boutique Solidarité sont majoritairement des hommes à la rue ou en habitats précaires, sans ressource, soit parce que leur situation administrative ne leur permet pas d'obtenir des aides sociales ou bien du fait de droits bloqués temporairement.

## Les ateliers

L'équipe de la Boutique et nos partenaires financiers sont convaincus que la redynamisation de la personne, autour de ses propres projets de vie, passe aussi par des moments de rencontres différents.

Nos objectifs sont de varier les offres d'ateliers : sport, culture, sorties...

- Sport

Les activités sportives se sont déroulées de janvier à décembre 2023 sur les nouveaux locaux au 36 rue Brouardel. Ceux-ci sont plus spacieux et ont permis de pratiquer les ateliers sur place (boxe, musculation, ping-pong).

La pétanque se pratique en extérieur sur le boulodrome de la place Héraclès a quelques pas de notre accueil.

L'atelier sport (ping-pong, boxe/musculation, pétanque et renfort musculaire) a proposé **114 séances** qui ont enregistré **796 participations**. On comptabilise **90 personnes différentes** qui ont pu pratiquer une activité sportive au travers de ses différents ateliers.

- Atelier journal

Cet atelier est mené par la psychologue de la boutique solidarité. Il est ouvert à tous les accueillis, sans engagement hebdomadaire. Il se déroule le mardi matin de 10h30 à 12h. (cf. atelier journal dans bilan Passerelle). **28 ateliers journal** ont pu être réalisés avec une participation moyenne de 3 personnes par ateliers. Au total 45 personnes ont participé.

- Atelier théâtre

Cet atelier est mené par une éducatrice de la Boutique solidarité en partenariat avec deux professionnels de la compagnie « LaPart Manquante » une troupe de théâtre Toulousaine.

Il se déroule tous les lundis après-midi à l'espace culturel de Bonnefoy. **38 séances au cours de l'année 2023 ont été effectué** avec au total **12 participants**.

La troupe de la Boutique « Les Dégourdis'd'Oc » constitué au sein de cet atelier a participé cette année à plusieurs événements : une représentation au « **week-end des solidarités** » au centre culturel de Bonnefoy les 24 et 25 novembre 2023, une autre représentation au travers de lecture de texte lors de l'événement « love me tender » à la cave poésie. La troupe et d'autres personnes accueillies à la boutique solidarité ont pu assister au spectacle « Falaise » de la compagnie Baro d'Evel dans le cadre de « ma première fois au théâtre » initié par le Théâtre de la cité

- Atelier informatique en partenariat avec l'association **Combustibles**

Cette année **5 séances** d'informatique ont eu lieu dans les locaux, toujours sur un créneau de deux heures. **8 personnes** ont participé à ces ateliers.

- 
- Atelier restauration vélo En partenariat avec l'association **En Selle Denier**

Le projet vélo est un atelier participatif permettant aux personnes accueillies au sein de la Boutique Solidarité d'être actrices dans la réparation et l'obtention d'un moyen de déplacement. **15 personnes** différentes ont pu bénéficier de cette activité lors des **12 séances proposées**.

### **Perspective pour 2024 :**

**Le déménagement de la boutique solidarité** au 48 rue Michel Ange en fin d'année 2024. L'accueil de jour va pouvoir enfin aménager de façon durable et en finir avec son itinérance. L'association construit en effet de nouveaux locaux dans lesquels seront réunis différents services ainsi que le siège de l'association.

**Continuité d'accueil :** Pour 2024 les financements de la DDETS nous permettront, pour la deuxième année, d'éviter la fermeture habituelle du mois d'août

**Rencontres sportives :** « Sète à toi » de la Fondation Abbé Pierre et tournoi de la solidarité (tournoi de football inter structure toulousaine).

**Représentations théâtrales :** par les « dégourdis d'Oc » au mois de juillet au centre culturel de Bonnefoy. Participation au festival « c'est pas du luxe » à Avignon (Fondation Abbé Pierre).

**Stabiliser l'activité** d'accueil et des maraudes sur nos nouveaux locaux afin de poursuivre de façon cohérente les projets en cours et donner naissance à d'autres.

### Présentation et objectifs

Le CHRS Deltour est autorisé pour l'accueil de 30 personnes (adultes seuls et/ou parents isolés avec enfants) au sein d'« appartements thérapeutique d'insertion » : des appartements individuels équipés, du T1 au T4, situés à Toulouse. Le CHRS dispose de 34 places installées.

Il est spécialisé dans l'accueil des personnes isolées présentant des problématiques addictives, psychologiques ou psychiatriques et/ou des personnes sous-main de justice. Le CHRS accompagne également des familles isolées avec enfants soit avec problématiques addictives soit orientées par la plateforme femmes victimes de violences.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement global et individualisé reposant sur :

#### - **Un suivi éducatif :**

L'accompagnement éducatif respecte la globalité nécessaire de la prise en charge, mais également la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés. L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour : des visites à domicile, un accompagnement (aux démarches administratives, à l'insertion professionnelle, à l'accès à la santé, à la vie culturelle, à la gestion du budget, à l'accès au logement), la participation à des ateliers collectifs (expression plastiques, sport, jardinage) et à des sorties, un soutien à la relation parentale, lorsque nous accueillons des parents isolés avec des enfants.

#### - **Un suivi psychologique et la psychothérapie individuelle :**

Le suivi psychologique et les entretiens psychothérapeutiques assurés par un psychologue clinicien s'inscrivent dans la proximité (1 rendez-vous hebdomadaire) et s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par :

- des entretiens psychologiques contractuels dès l'accueil permettant une évaluation approfondie avec chaque personne des difficultés qui font obstacle à son insertion, - l'obligation de soin,
- la coordination avec le soin psychiatrique.



---

## Données d'activités en 2023

### Admissions :

Nombre de personnes hébergées sur l'année : **47 personnes** ( dont 11 femmes et 17 enfants); 22 nouvelles admissions sur l'année (dont 4 enfants)

**Taux d'occupation CHRS** (30 places) sur l'année de **102,41%** pour 11 214 journées réalisées Taux d'occupation Service de suite (4 places) de 44.38% soit 648 jours

Suivi psychologique : 29 personnes

### Analyse population accueillie :

Addiction avec Soins	50%	Addiction sans soin	: 16,7%
Victime de violences conjugales	16,70%	Pathologie psychiatrique	: 8,3%
Troubles psychiques	8,30 %	Polyaddiction avec soin	: 8,3%

### Difficultés constatées pour les adultes nouvellement accueillis :

Dépendance à un ou plusieurs produits : 63,60%  
Troubles psychologiques : 18,2%  
Endettement : 9,10%  
Professionnelle : 27,30%  
Santé physique : 36,40%  
Rupture conjugale avec violence : 9,10%  
Régularisation administrative au regard du séjour en France : 9,10%

### Sorties réalisées

-nombre de personnes sorties : 16 personnes  
-durée moyenne de séjour : 22.18 mois. **Cette durée moyenne de séjour exceptionnelle pour notre CHRS s'explique par la sortie de familles avec droits au séjour bloqués durant plusieurs années. Cela a entraîné des durées de séjours hors normes.**

### Sorties logement, hébergement:

-Logement autonome public ou privé : 58.32 %  
-Logement social accompagné : 8.3%

---

Le CHRS Deltour dans une démarche de collaboration a été extrêmement sollicité par les développements des différents services du Pole AHI durant ces deux dernières années. L'année 2023 fut l'année de l'évaluation qualité et d'un travail approfondi sur l'aménagement de l'espace de nos futurs locaux.

La FAS nous a sollicité en 2023 pour le groupe de travail Hébergement et insertion professionnelle. Nous avons à cœur de participer aux instances de réflexion mais également de faire monter en compétences nos professionnels. De nombreuses formations et rencontre partenaires ont été initiées en 2023

Les axes de réflexions sont

- Place du télétravail dans le travail social,
- Lien des hébergés avec les espaces de droits communs,
- L'accès numérique pour les personnes hébergées.
- Mieux prendre en charge les risques liés à la Maltraitance

L'accès au logement qui a toujours été un enjeu et fait partie intégrante de la demande d'insertion des personnes devient à ce jour un élément de crise, à la fois pour l'accès à l'autonomie des personnes mais aussi pour l'accès aux personnes en demande d'hébergement et d'accompagnement.

Le souhait de l'association de porter un dispositif de « CHRS Hors Les Murs » est toujours moteur. Nous interrogeons sa faisabilité au fil des échanges avec les bailleurs sociaux mais également le secteur immobilier privé. Non seulement les logements de petite surface sont très rares mais les logements privés proposent des coûts de loyers inabordables pour des personnes isolées, majoritairement au RSA.

Quelles que soient les modalités d'accompagnement dedans ou hors des CHRS, L'accès au logement adapté au public en précarité devient vital au sens de la dynamique sociale et de la lutte contre la précarité et la pauvreté. C'est aujourd'hui le premier frein posé à l'insertion : sans toit l'accompagnement social est mis à mal.

---

## Perspectives pour 2024

- L'évaluation avec le cabinet AD VENIR a mis en lumière un besoin de traçabilité. Ce rapport traduit un accompagnement adapté, respectueux des droits des personnes accueillies mais un manque de preuve évident. Les principales améliorations attendues se situent au niveau de la gouvernance.
  - Travail sur le projet d'établissement accompagné par l'organisme CISAME
  - Le projet de déménagement initié en 2017/2018 se concrétisera en 2024 avec une entrée dans les locaux en fin d'année
  - Maintien de l'objectif de déploiement au-delà de la couronne toulousaine, dans des territoires où l'accès au logement est facilité, favorisant ainsi dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'insertion sociale et/ou professionnelle de la personne.
- Le déploiement de notre dispositif notamment en territoire périphérique de Toulouse reste un axe de travail de l'association. Ce déploiement doit s'envisager comme une action globale visant à appuyer et soutenir les communes dans le champ de l'insertion. L'association ARPADE dispose de pôles de compétences complémentaires permettant d'aborder l'accompagnement des personnes tant sur le plan éducatif, que celui du soin ou de l'insertion. C'est dans ce sens que nous pensons l'action future de l'association, non contrainte par des logiques de dispositif, mais proche des besoins spécifiques des personnes. Nous rencontrerons différents partenaires afin de faire un état des lieux des besoins spécifiques non couverts. La question de la prise en charge médicale associée à un accompagnement social renforcé reste centrale (LHSS, maison de retraite grand précaire, dispositifs innovants psychiatries/grande précarité.....).

### Les professionnels du CHRS Deltour sont par ailleurs mobilisés :

- En interne : Dans la réflexion portée par l'association concernant les territoires ruraux où les besoins d'accompagnement sociaux sont conséquents et où le défaut de services accroît la complexité des situations de précarité, mais aussi d'addictions ;
- En externe : sur la réforme de la tarification des CHRS au regard des conséquences sur l'avenir des CHRS et les personnes accueillies.
- Création du projet social d'une future maison Relais grands précaires.

# HEBERGEMENT : CHRS RIQUET

## Présentation et Objectifs

Le CHRS Riquet est une structure collective proposant 40 places en hébergement :

- 30 places dans l'hébergement collectif, réparti en chambres collectives (3, 4 ou 5 places) et en chambres doubles ou individuelles.
- 5 places dont une place couple dans l'appartement semi-collectif
- 5 places en studio relais dont deux « couples » et un pour personne à mobilité réduite.

### Les missions

Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée, le CHRS Riquet répond aux orientations et aux priorités suivantes :

- Accueillir sans condition et rapidement une personne en détresse, en réponse à une demande d'hébergement d'urgence, sur orientation du 115
- Soutenir et accompagner la personne accueillie en tenant compte de ses ressources, de ces difficultés et problématiques,
- L'aider à accéder ou à recouvrer une autonomie personnelle et sociale,
- Coconstruire avec la personne une orientation, une suite de parcours dans le logement, ou toute autre solution adaptée à la personne.

### La population accueillie

Le CHRS Riquet est autorisé à accueillir, après orientation du SIAO 115 ou de la Boutique Solidarité (accord passé avec le SIAO) : des personnes isolées, des couples, possiblement accompagné-e-s de leur animal de compagnie.

L'équipe éducative du CHRS prend en charge et accompagne une population en situation de grande précarité, dont les parcours sont chaotiques et qui présente une ou plusieurs des problématiques suivantes :

- Des troubles liés à des addictions,
- Des troubles psychologiques et ou psychiatriques,
- Des traumatismes liés à des violences conjugales,
- Des traumatismes liés à un parcours d'exil,
- Des maladies chroniques.

Ces problématiques se cumulent fréquemment et la question de l'accompagnement et de la suite de parcours vers le logement doit s'articuler à la complexité de la situation du sujet.

Cela nécessite donc préalablement d'évaluer avec la personne ses difficultés, ses ressources et cela afin de fixer des objectifs et un accompagnement socio-éducatif adaptés, coconstruits.

L'action est développée en complémentarité avec les autres services d'ARPADE et les institutions et organismes partenaires.

---

Nous travaillons plus particulièrement avec le CSAPA afin de faire évoluer le cadre institutionnel et les pratiques professionnelles en intégrant une démarche de Réduction des Risques et des dommages.

L'équipe pluriprofessionnelle propose un accompagnement global et individualisé reposant sur un suivi socio-éducatif. Celui-ci respecte la temporalité de la personne, sa demande, la particularité de ses difficultés.

L'accompagnement s'inscrit dans la proximité et le quotidien articulé autour :

- D'un accompagnement individualisé qui vise à faciliter : l'accès aux soins, l'accès aux droits, la gestion d'un budget, l'autonomie dans les démarches administratives, la vie culturelle, l'insertion professionnelle.

Au-delà de la mise à l'abri, l'objectif est de travailler à une possible orientation vers :

- Le logement (autonome ou accompagné),
- L'hébergement (CHRS insertion, appartement de coordination thérapeutique, etc.)
- D'une dynamique collective par la participation à des ateliers, des animations, des médiations (jeux de société, tennis de table, atelier cuisine, atelier ciné/débat) et à des sorties (pétanque, Toulouse plage, La Ramée, etc.).

#### Données quantitatives :

Le CHRS RIQUET est ouvert 365 jours/an.

En 2023 **14 425 nuitées** ont été réalisées pour **14 600 nuitées** possibles.

Ce qui représente un **taux d'occupation de 98.80 %** pour **40 places**.

#### Personnes accueillies :

- Nombre de personnes accueillies sur l'année 2023 : **94 personnes** différentes  
Dont **55 admissions**, (49 hommes – 6 femmes)
- Répartition : **81 hommes** soit 86%, **13 femmes** soit 14% dont **3 couples**.
- 5 hommes étaient accompagnés d'un animal soit **4 chiens** et **1 chat**.
- Durée moyenne des séjours : **4.82 mois**
- Répartition des âges :
  - 16.4 % entre 18 et 24 ans
  - 29.1 % entre 25 et 34 ans
  - 32.7 % entre 35 et 49 ans
  - 20 % entre 50 et 64 ans
  - 1.8 % + de 65 ans.

#### Données concernant les sorties

Nombre de personnes sorties : 55 personnes ont quitté l'établissement en 2023,

- 50 hommes seuls
- 4 femmes seules
- 1 couples
  
- 47,28% étaient de nationalité française
- 50,90% étaient de nationalités étrangères
- 1,82% étaient de nationalité européenne

Sorties logement, hébergement, santé :

- Logement social accompagné : 3 personnes

- Logement privé autonome : 2
- Logement social autonome : 1
- FJT : 1
- CADA : 1
- Maison Relais : 1
- Cure : 1
- CHU/CHRS Urgence : 4
- CHRS Insertion : 5
- Chez un tiers : 10
- 115/Squat/Rue : 27

#### Données de profil des personnes accueillies :

Les difficultés constatées au moment de l'admission sont les suivantes :

- **Dans 41,8 % des cas**, il s'agit d'une **difficulté liée à l'accès au logement, prédominante comme en 2022.**
- **Les troubles psychologiques voire psychiatriques** quand un diagnostic est posé, dans 38,8 % des cas.
- **L'addiction** à un ou plusieurs produits dans 16,8 % des cas.
- **La régularisation administrative représente 10,9 %** de difficultés rencontrées, à corréliser encore avec l'évolution du profil administratif.
- **La santé physique** (dont maladie chronique) **représente 23,6 %** des difficultés, demeure un enjeu pour près d'un quart des personnes hébergées.

#### **Déroulement de l'action**

Le CHRS Riquet, du fait de son portage assuré par l'association ARPADÉ et de son effort consenti pour constituer une équipe de professionnels du médicosocial, met l'accent sur un principe de prise en charge globale et défend une articulation entre accompagnements individuels et accueil collectif. Il s'agit concrètement de proposer un accompagnement individualisé porté par une organisation sur un principe de références et de coréférences tout en permettant aux personnes accueillies de bénéficier d'une dynamique d'accueil en collectif promotrice de lien social. L'accompagnement individualisé permet d'évaluer finement les situations qui nous sont orientées par le 115 et d'agir en première intention sur des problématiques ; de santé (somatique, psychique, addiction, comorbidités...), d'insertion sociale et professionnelle et bien sûr de logement/hébergement.

En 2023 nous avons maintenu nos efforts pour participer et dynamiser un réseau de partenaires :

- Réseau inter CHRS,
- Rencontres inter équipes CHRS /SI-SIAO,
- Réseau précarité,
- Réseau addiction,
- Réseau santé mentale,
- Partenaires de droit commun (CCAS, CAF, CPAM, préfecture,...).

Fin 2023 nous avons formalisé une convention de partenariat avec le cabinet d'avocats FRANCOS nous permettant ainsi de trouver des points d'appui dans le traitement des dossiers les plus complexes notamment en matière de droits des étrangers.

#### Des contraintes liées à la vétusté du bâtiment

Le CHRS Riquet, malgré les travaux d'humanisation réalisés en 2012 et l'investissement continu dans l'entretien du bâti, présente une vétusté préoccupante et en aggravation constante. En effet, les installations et le bâtiment se dégradent et ne permettent plus de répondre aux exigences d'un accueil digne.

#### L'ouverture H24 en discontinu

Cette année, nous avons mis en œuvre l'ouverture du service en H24 :

- 
1. Du 15 décembre 2022 au 31 mars 2023,
  2. Lors des annonces canicules de la période estivales faites par la Préfecture de la Haute Garonne,
  3. Puis du 10 décembre 2023 jusqu'à la fin de la trêve hivernale au 31 mars 2024.

Pour la période estivale, l'ouverture est donc ponctuelle, épisodique, peu anticipable alors que le H24 implique une organisation spécifique liée au recrutement de travailleurs sociaux supplémentaires et cela particulièrement du vendredi au dimanche.

Nous avons, cette année encore, choisi de produire un bilan écrit en collaboration avec le CHRS ANTIPOUL et le CHU JUNOD, proposant un argumentaire en faveur de la pérennité d'un fonctionnement en H 24. Nous avons présenté ce document à la DDETS pour décision.

#### Des Evènements Indésirables Graves en forte hausse

Cette année 2023 est à nouveau marquée par une recrudescence des évènements indésirables. En effet, nous en avons recensé 42 en 2023 contre 20 en 2022.

Outre l'effort réalisé par l'équipe du CHRS dans la systématisation et la formalisation de la déclaration, la proportion d'EIG en lien avec des violences est en très forte augmentation.

#### Des difficultés de recrutement et du Turn Over

Au-delà de ce que nous avons pu indiquer dans nos constats précédents, ci-dessous des éléments factuels concernant le personnel recruté en CDD, pour des remplacements/renfort en 2023.

Pour faire face aux nécessités de remplacements pour congés et au turn-over, nous avons en 2023 fait le choix de recruter un CDD pour 2 fois 6 mois permettant l'anticipation du remplacement par une programmation au plus juste des congés d'octobre à mai. Pour autant, cette modalité ne répond pas totalement au remplacement des congés annuels estivaux et donc du nécessaire recrutement.

#### **Perspectives pour 2024**

Malgré un secteur en tension en matière de recrutement et un fonctionnement imposant de recourir à des contrats en CDD, le Projet du CHRS Riquet reste attractif par la nature de sa mission, son dynamisme et sa centration sur l'accompagnement socioéducatif. En 2024 nous poursuivons nos efforts de stabilisation de l'équipe de professionnels. Le profil des personnes accueillies et l'étude des besoins en partenariat avec les équipes du SI-SIAO nous confortent dans notre évaluation du besoin de soutenir des projets d'accueil à haut seuil de tolérance, au sein de collectifs, de personnes isolées, en grande précarité, pouvant cumuler les problématiques, pouvant être accompagnées d'animaux. C'est ainsi qu'est pensé aujourd'hui l'évolution du CHRS Riquet dans les deux années à venir.

Nous poursuivrons en 2024 le renforcement de nos liens avec le CSAPA d'ARPADE mais également avec l'ensemble des services de soins en addictologie. De plus, nous avons fixé courant 2024 les dates d'une formation/action préalablement programmée pour 2023 sur la thématique de la RDR (Réduction Des Risques) et la prise en compte des addictions dans l'accueil et l'accompagnement.

Nous étudions la faisabilité d'un rapprochement hébergé-e-s / droit commun en travaillant à la mise en œuvre de permanences (CAF, CPAM, France Travail, PASS,...).

Sur la période, l'équipe du CHRS travaille à la réécriture de son projet d'établissement.

# TRANSITION - HEBERGEMENT DIFFUS STABILISATION

## Présentation et objectifs

L'unité opérationnelle d'hébergement diffus du CHRS RIQUET, appelée TRANSITION compte 14 places dont 10 en T1 et 4 en colocation de 2 personnes.

Depuis 2020 et la situation sanitaire, l'équipe de 2 professionnels dédiés à TRANSITION a été transférée sur le site du CHRS DELTOUR et de CEPHEE. Le besoin de réaménagement du centre collectif a justifié ce changement. Cette situation est maintenue définitivement puisqu'elle a permis, en regroupant sur le même site les équipes dédiées à l'hébergement diffus, de créer une dynamique de travail cohérente et de favoriser la transversalité. Ainsi, les ateliers collectifs sont mutualisés, partagés et permettent d'accueillir les publics des 4 dispositifs (CHRS Deltour, Transition, CEPHEE et MIRA). Certaines réunions ou groupes de travail sont partagés et permettent l'enrichissement respectif.

Pour rappel, chaque personne hébergée est accompagnée dans la globalité vers l'accès aux droits et son autonomie. Les personnes sont en rdv avec l'éducateur référent au minimum une fois par semaine (alternance domicile / bureau).

## Données d'activités 2023 :

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 26

Nombre de nouvelles admissions : 14

Taux d'occupation : **91,1% pour 4 655 journées réalisées** pour 14 places

Nombre de sorties : 12

Durée moyenne de séjour : **11,51 mois en 2023** contre 24,54 mois en 2022

## Profil du public :

Les problématiques des personnes sont souvent cumulées. Celles qui dominent : 15% santé mentale avec soin, 50% addictions dont 28% sans soin.

Nous notons une pyramide des âges inversée par rapport aux autres dispositifs d'urgence en diffus de l'association. 71% des personnes accueillies sur TRANSITION en 2023 ont plus de 36 ans dont 35% de plus de 46 ans. Nous observons un vieillissement de la population sur ce dispositif depuis 2 ans.



---

## **Commentaires sur l'activité 2023**

Les difficultés constatées dominantes à l'entrée dans le dispositif sont : 50 % logement, 30 % liées à la dépendance, 35% liées à des troubles psychologiques, 21% liées à la santé physique.

Les freins à l'accès à l'autonomie portent essentiellement sur l'accès au suivi psychothérapeutique ou psychiatrique dans le droit commun et à la disponibilité faible de logement pour personnes isolées à bas seuil de ressources. Les problématiques de santé physique se multiplient, les longues périodes d'errance ont souvent accentuées les troubles. Nous sommes aujourd'hui amenés à accompagner des personnes sous dialyse, en situation de handicap moteur... Nous observons de nouveaux freins dans l'accès au logement de notre public, le peu de logement PMR disponible ainsi que le manque de structures adaptée aux public grand précaire vieillissant.

## CEPHEE - HEBERGEMENT D'URGENCE

ARPADE a choisi en décembre 2020 de répondre à l'ouverture de places d'hébergement d'urgence, justifié par la situation de crise exceptionnelle et parce qu'elle avait pu en mesurer les conséquences, notamment pour un public isolé d'hommes. Celui-ci demeure le cœur de l'action de notre association et nous étions, par notre connaissance fine et diversifiée des problématiques, légitimes pour y répondre.

Nous avons pu ouvrir 43 places entre décembre 2020 et février 2021.

Nous avons fait le choix de proposer des logements de différents types afin d'adapter la réponse à la demande et aux situations des personnes (du T1 au T5). La colocation est une expérience globalement réussie même si elle demande des adaptations en termes de profil des personnes et des personnalités. L'élément moteur de ce succès reste l'accompagnement (1 ES pour 11 hébergés) et le niveau de présence des travailleurs sociaux auprès des personnes. CEPHEE s'appuie sur le dispositif CHRS Deltour en transversalité et a donc investi les espaces collectifs (ateliers éducatifs) et a permis la création d'autres.

En 2023 a été mis en place une permanence avancée sur le quartier de Bellefontaine afin de palier à la problématique de la mobilité pour les personnes sans droit au séjour. L'investissement de ce lieu permet un travail de proximité différent et la mobilisation d'action collective. La psychologue recrutée en 2023 a pu soutenir l'accompagnement psychothérapeutique de certains hébergés de CEPHEE et soutenir l'équipe face à des profils en souffrance.

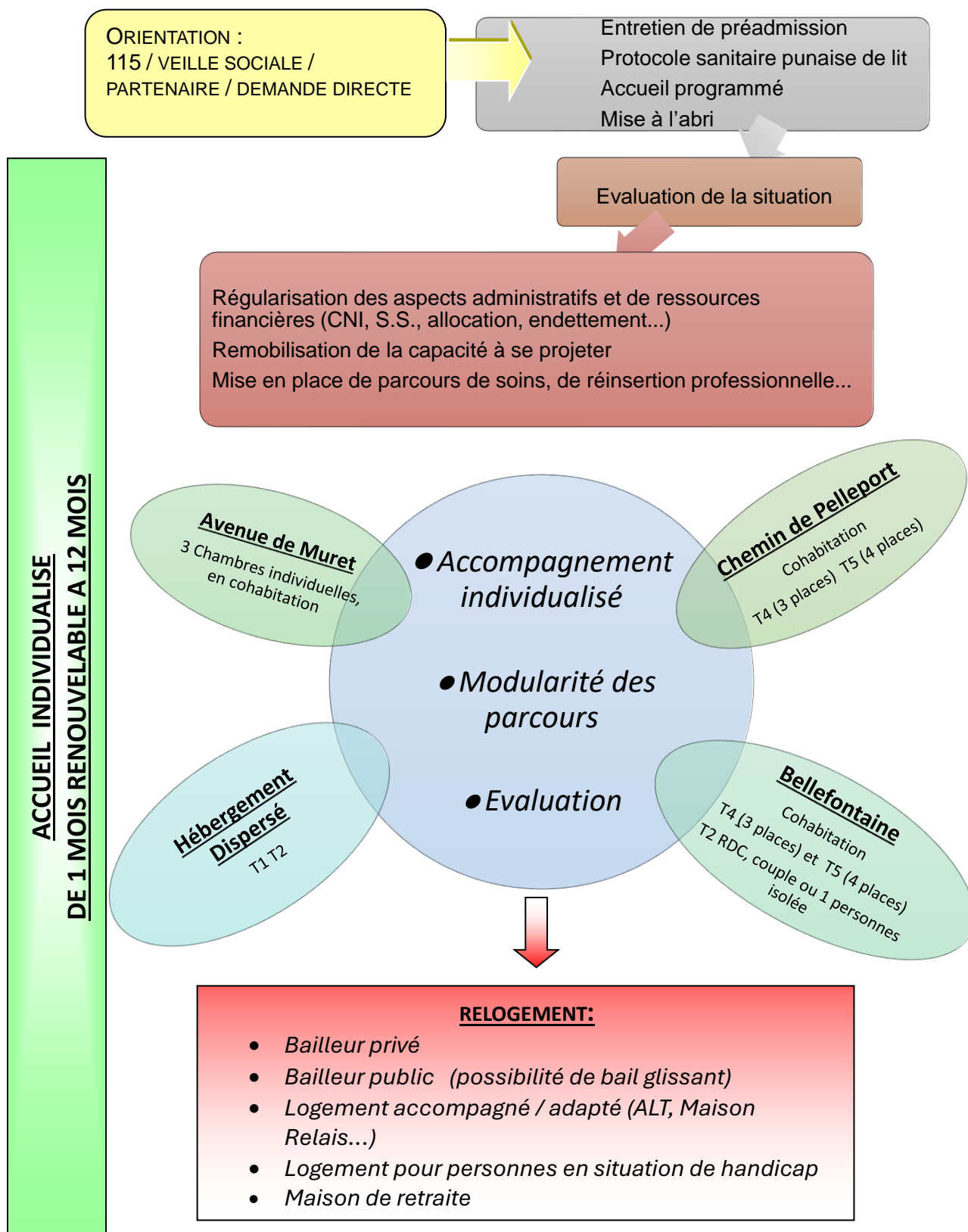
La majorité des personnes hébergées sur cette période souhaitent accéder au logement. Certaines n'ont pas de demandes particulières si ce n'est une demande de mise à l'abri temporaire.

Nous avons également souhaité, en accord avec le 115 et le SIAO maintenir l'accès aux personnes sans papiers, dans le cadre de l'accueil inconditionnel. De fait, ces personnes ont bénéficié d'un accompagnement centré sur le lien social.

### Modalités d'accueil

Ces places s'inscrivent dans un dispositif CEPHEE de places hivernales opérationnel et organisé.

Organisation schématique



---

## **Données d'activité 2023 :**

Nombre de personnes hébergées sur l'année : 64

Nombre de nouvelles admissions : 24 personnes dont 5 femmes et un enfant

Taux d'occupation : 90,6%

Il est à noter que des remises en état d'appartements sont souvent nécessaires lors des vacances. Cet élément associé à la nécessité de condamner temporairement des places pour effectuer des protocoles sanitaires liés aux punaises de lit influencent le taux d'occupation. Nous faisons le constat que la facilité d'accès sur ces baux nous met par la suite en difficulté (moisissures, vermines, insécurité...). Nous sommes la plupart du temps obligé de rechercher de nouveaux logements, cela provoque de la vacance et des besoins en logistiques important.

Nombre de sortie sur l'année : 22 personnes

Durée moyenne de séjour : 12.74 mois.

## **Données spécifiques des personnes accueillies :**

La question de l'addiction 17% et de la santé mentale 25% touchent plus d'un tiers des personnes entrées sur le dispositif en 2023. Elles représentent à elles seules plus de la moitié des problématiques de santé (addiction, santé mentale, santé physique...) Les problématiques de santé concernent plus de 58% des personnes accompagnées. La problématique du droit au séjour est de plus en plus prégnante 41% des personnes accompagnées

L'accueil de personnes sans droit au séjour complexifie l'accompagnement. Il y a d'une part la question de la technicité relative au droit au séjour mais plus largement l'accès aux besoins fondamentaux. Ainsi la question de l'accès à l'alimentation, à la mobilité, aux outils de communication sont essentiels dans notre prise en charge. L'évolution massive des personnes accueillies sans ressources présentes en centre d'hébergement d'urgence nous questionne sur notre capacité à répondre aux besoins essentiels de celles-ci. En effet même si les centres d'hébergement d'urgence en diffus n'ont pas vocation à répondre à tous les besoins et particulièrement à ceux relatifs à l'alimentation, il reste très difficile de mobiliser les personnes sur leur insertion sociale alors que les besoins primaires ne sont pas comblés.

La numérisation massive des démarches administratives met à mal notre public.

---

## **Conclusions et perspectives :**

Le dispositif d'urgence CEPHEE est un dispositif récent avec de réelles ambitions. Nous avons ainsi souhaité inscrire dans nos perspectives le conventionnement avec le Dispositif National Ac.Sé . Nous avons été sollicités par le dispositif pour une place homme.

Nous vous invitons à lire notre rapport d'activité, qui met en lumière les difficultés pour accéder aux services de droit commun et ses conséquences sur l'ouverture de droits.

Avec une incidence tout autre nous pouvons souligner l'impossibilité du droit commun à répondre dans des délais convenables à des sollicitations extérieures en matière d'accompagnement social. Cela impacte directement nos pratiques et nous pousse à faire évoluer notre projet en renforçant de plus en plus notre accompagnement, nous rapprochant ainsi d'un accompagnement en CHRS généraliste d'insertion.

Nous souhaitons alerter sur notre incapacité à accompagner un public relevant de la psychiatrie dans les structures sociales. Nous sommes face à un public dans une précarité extrême dans l'incapacité de s'inscrire dans nos dispositifs. Il est nécessaire pour répondre à leurs besoins de réfléchir en décloisonnant nos pratiques. En effet le traitement psychosocial doit être jumelé à un accompagnement relevant du soin le plus souvent psychiatrique.

La question des pathologies chroniques en hébergement diffus pour les personnes sans droits au séjour se pose également. Nous accompagnons des personnes avec problématiques neurologiques, ou vieillissante qui mettent à mal nos accompagnements.

Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sur la place toulousaine en capacité d'accompagner ce public.

Enfin l'année 2024, nous permettra également de travailler sur les outils relatifs à la loi du 2 janvier 2002 que nous mettons progressivement en place, afin de garantir un travail de qualité au plus près des préoccupations des personnes accueillies. Nous serons accompagnés par CISAME sur le premier semestre 2024 pour la conception de notre projet d'établissement. Nous retravaillerons par la suite les différents outils d'accompagnement.

La question de l'alimentation des personnes sans ressources reste également un sujet important sur lequel nous souhaitons réfléchir.

L'année 2024 sera également une année importante pour l'association avec le déménagement de nos services rue Michel-Ange.

## MIRA - HEBERGEMENT D'URGENCE

La création du dispositif MIRA fait suite l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DDETS Haute-Garonne, relatif à la création de places de substitution de nuitées hôtelières.

L'association ARPADE, forte d'une expérience dans la mise en œuvre de réponses multiples d'hébergement et notamment en diffus, a souhaité s'investir significativement dans ce projet en proposant l'ouverture de 43 places.

L'appel à manifestation d'intérêt s'inscrivait dans un cadre pluriannuel et expérimental, la création des premières places, fin 2022, étant plus particulièrement en direction des hommes et femmes isolés à l'hôtel. Cette typologie de ménage a été priorisée par l'Etat considérant la faible plus-value de ce type de mise à l'abris pour ce public, ainsi que son coût.

Notre technicité est plus particulièrement axée sur l'accompagnement des adultes isolés et des familles monoparentales (priorité sur les pères isolés avec enfants) nous avons donc fait le choix de répondre dès la première phase.

L'association a choisi de soutenir un projet qui s'organise autour de places en colocation ainsi que de places individuelles en appartement afin de permettre à des pères d'exercer leur droit de visite, ou encore de répondre à des besoins particuliers liés à diverses problématiques (dialyse, phobie sociale, anxiété massive...).

En 2023 a été mis en place une permanence avancée sur le quartier de Bellefontaine afin de palier à la problématique de la mobilité pour les personnes sans droit au séjour. L'investissement de ce lieu permet un travail de proximité différent et la mobilisation d'action collective.

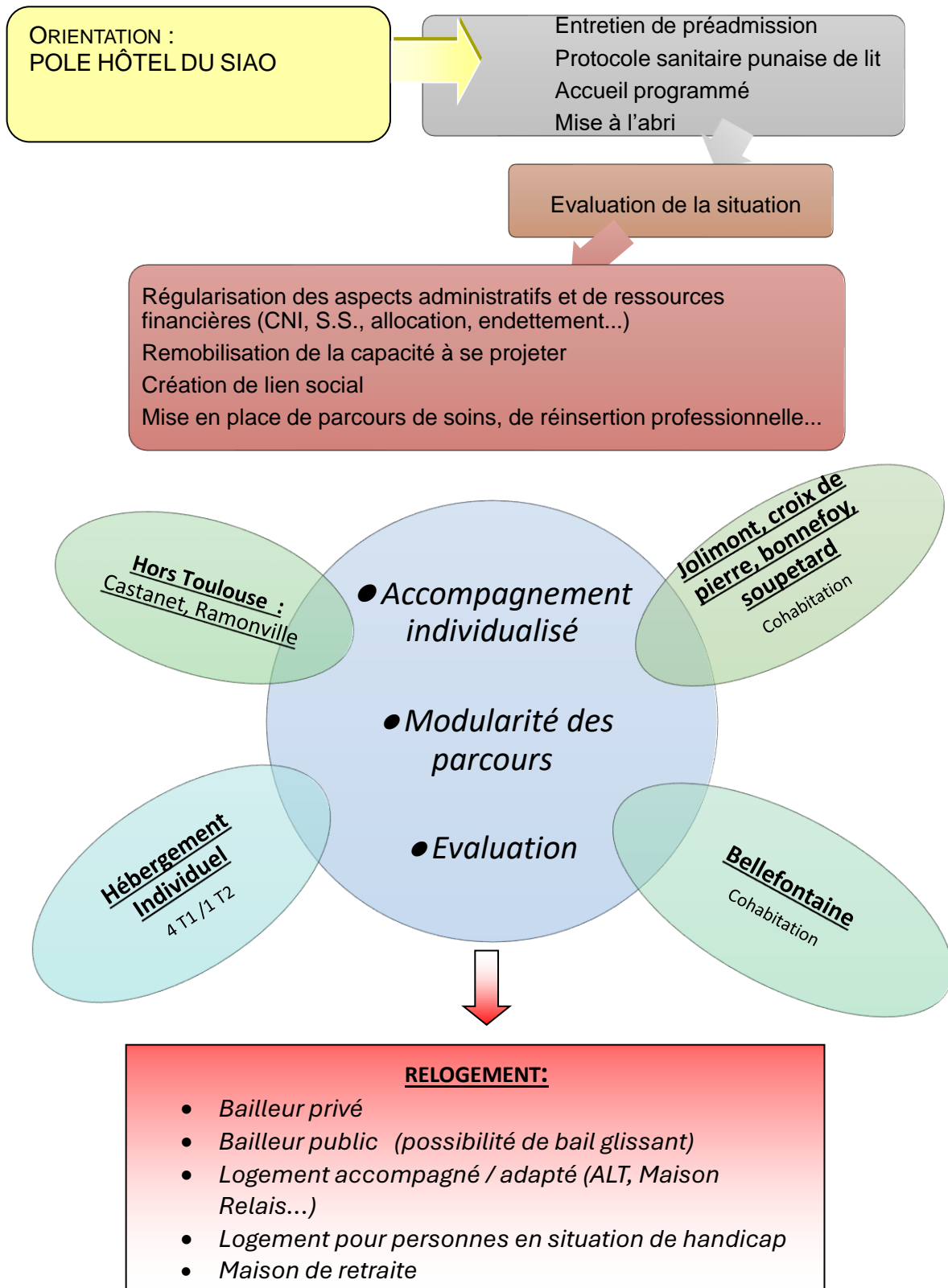
La psychologue recrutée en mars 2023 a pu soutenir l'accompagnement psychothérapeutique de certains hébergés de MIRA et soutenir l'équipe face à des profils en souffrance.

La majorité des personnes hébergées sur cette période sont sans droit au séjour. Les demandes sont particulièrement centrées sur le droit au séjour et la mise à l'abris. Cela nous oblige à accompagner différemment en montant en compétences en matière de droit au séjour mais également en axant notre accompagnement sur le lien social

## Modalités d'accueil

Ces places s'inscrivent dans le dispositif MIRA de places d'hébergement d'urgence opérationnel et organisé.

Organisation schématique



ACCUEIL INDIVIDUALISÉ  
DE 1 MOIS RENOUVELABLE A 12 MOIS

---

## Données d'activité 2023 :

### **Nombre de personnes hébergées sur l'année : 59**

Nombre de nouvelles admissions : 46 personnes dont 23 femmes et 3 enfants soit 12561 nuitées

### **Taux d'occupation : 80,03%**

Il est à noter qu'il a été très difficile de capter des logements pour répondre au besoin du dispositif. Cet élément associé à la nécessité de condamner temporairement des places pour effectuer des protocoles sanitaires liés aux punaises de lit influencent le taux d'occupation. Nous faisons le constat que la facilité d'accès aux baux précaires nous met par la suite en difficulté (moisissures, vermines, insécurité...). Nous sommes la plupart du temps obligé de rechercher de nouveaux logements, cela provoque de la vacance et des besoins en logistiques important.

Nombre de sortie sur l'année : 18 personnes

### Données spécifiques des personnes accueillies :

Le dispositif MIRA accueille 91% de personnes de nationalité étrangère.

Le nonaccès aux droits entraîne un grand nombre de problématique, particulièrement liées à l'absence de ressources. Une des plus importante est la question de la mobilité. L'accompagnement est mis à mal par l'éloignement. La distance entre les appartements de Bellefontaine et nos bureaux représente 8,5km, le déplacement est donc relativement compliqué pour les personnes sans ressources. Nous louons 17 logements sur le quartier du Mirail dont une majorité de T3 T4 et T5 en colocation. Il était donc nécessaire de répondre à cette problématique. Nous avons donc installé une permanence sur le quartier afin de proposer des activités de proximité (entretiens, temps collectifs...) et ainsi mieux répondre aux besoins d'accompagnement. La question de l'alimentation des personnes sans ressources reste également un sujet important sur lequel nous souhaitons réfléchir.

20% du public Mira présente une pathologie médicale physique ou psychiatrique. Nous montons à près de 30% si nous y ajoutons la dépendance à un produit.

Nous souhaitons alerter sur notre incapacité à accompagner un public relevant de la psychiatrie dans les structures sociales. Nous avons pu assister à des manifestations délirantes qui mettent à mal les colocataires encore traumatisés aujourd'hui. Certains résidents ont commencé des suivis avec la psychologue du service à la suite d'épisodes de violence ou délirants d'autres résidents sur la colocation. Certains dispositifs pourraient répondre à quelques situations mais ils sont saturés ou inaccessibles du fait de la situation administrative des personnes accompagnées.

Nous sommes face à un public dans une précarité extrême dans l'incapacité de s'inscrire dans nos dispositifs. Il est nécessaire pour répondre à leurs besoins de réfléchir en décloisonnant nos pratiques. En effet le traitement psychosocial doit être jumelé à un accompagnement relevant du soin le plus souvent psychiatrique.

La question des pathologies chroniques en hébergement diffus pour les personnes sans droits au séjour se pose également. Nous accompagnons des personnes avec problématiques neurologiques, ou vieillissante qui mettent à mal nos accompagnements. Nous accueillons actuellement une personne de plus de 75 ans avec des besoins spécifiques. Les personnes sont en danger sur les logements car nous n'avons pas le plateau technique ni la présence nécessaire à leur prise en charge. L'absence de ressources et de droit au séjour nous interdisent de penser une orientation sur un dispositif adapté. Nous avons également pu nous apercevoir que cette inadaptation était quelques



---

fois palliée par les colocataires qui se retrouvait en place d'aidant avec tout ce que cela implique tant d'un point de vue physique que psychique. Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif sur la place toulousaine en capacité d'accompagner ce public. Nous observons en effet des besoins spécifiques, des hébergements individuels sur un espace regroupé permettant une présence continue d'une équipe éducative et soignante.

### Conclusions et perspectives :

Nous n'avions pas anticipé la complexité des situations relatives au droit au séjour ainsi que leur impact sur l'accompagnement, problématiques récurrentes sur ce dispositif. Le droit au séjour nécessite une technicité particulière. Nous avons signé une convention avec un cabinet d'avocat spécialisé fin 2023 qui débutera en 2024. Elle a un double avantage. Ce cabinet nous propose des temps de formation permettant une montée en compétence de nos équipes en matière de droit au séjour. Dans un même temps ce conventionnement nous permet de répondre de façon précise et rapide à des questions extrêmement complexes relatives à la constitution de dossier. Ce conventionnement représente un coût important inscrit dans le budget 2024

Enfin l'année 2024, nous permettra également de travailler sur les outils relatifs à la loi du 2 janvier 2002 que nous mettons progressivement en place, afin de garantir un travail de qualité au plus près des préoccupations des personnes accueillies. Nous serons accompagnés par CISAME sur le premier semestre 2024 pour la conception de notre projet d'établissement. Nous retravaillerons par la suite les différents outils d'accompagnement.

L'année 2024 sera également une année importante pour l'association avec le déménagement de nos services rue Michel-Ange.

## Présentation et objectifs

L'association ConfluenceS a pour objet l'insertion socioprofessionnelle par l'emploi. La direction et l'encadrement sont assurés par ARPADE dans le cadre de conventions de collaboration.

Ce dispositif permet d'accueillir des salariés éloignés du marché de l'emploi en contrat d'insertion sous la responsabilité d'encadrants techniques pour la mise en œuvre des activités de production.

**L'atelier de Limayrac-Toulouse** a pour support des activités de 2nd œuvre du bâtiment et **l'atelier d'Auterive** est spécialisé sur la restauration du patrimoine traditionnel en maçonnerie

Les salariés en insertion ont 2 heures hebdomadaires sur les 26h qu'il effectuent pour travailler sur leur projet socio-professionnel avec la Conseillère en Insertion Professionnelle.

L'Atelier de Limayrac / Toulouse accueille en moyenne **14 salariés** en insertion avec 2 encadrants techniques et l'atelier d'Auterive accueille en moyenne **7 salariés** en insertion avec 1 encadrant technique.

## Données d'activités en 2023

### Les chantiers sur Toulouse

Concernant la SNCF pas de changement véritable si ce n'est un nouveau mode de conventionnement calqué sur le mode des marchés publics mais qui est prévu jusqu'à 5 ans. Rappel pour mémoire, depuis 2021 le conventionnement s'était étendu à la ligne Toulouse/St Gaudens. Ce qui veut dire concrètement qu'à ce jour nous pouvons potentiellement intervenir jusqu'à Carcassonne, Auch et St Gaudens.

Concernant les autres types de chantiers, nous pouvons signaler, en plus des clients habituels la densification du partenariat avec Soliha établi depuis 2020. Ce partenariat récent s'est consolidé par une demande de Soliha d'assurer, en plus des gros chantiers (une moyenne d'un à deux appartements par mois à rénover), de mettre en place un service de maintenance sur leur parc d'appartement couvrant le territoire de Toulouse Métropole.

Le travail de prospection au fil de l'eau qui nous amène régulièrement quelques clients supplémentaires et en particulier ce que l'on appelle de gros chantier c'est-à-dire qui peuvent durer plusieurs mois (3 en 2022).

Un léger accroissement d'activité a été perçu grâce à une nouvelle collaboration avec l'hôpital Marchant pour faire la maintenance d'un pôle relativement important d'appartements.

### Les chantiers communaux sur le territoire de la CCBA :

L'année a été beaucoup plus productive que 2022 avec de « gros chantiers » plus faciles à gérer pour tout le monde ainsi que l'arrivée d'un nouvel encadrant technique. Mais également des petits chantiers se sont multipliés auprès de différentes communes montrant ainsi la confiance revenue de certains maires.

---

Un temps de travail en décembre 2022 avait permis de planifier 2023 et un certain nombre de chantier étaient positionnés et ont pu être réalisés.

Une habitude de travail a été mise en place avec un groupe de 3 élus et un technicien avec une rencontre trimestrielle permettant de faire des points réguliers.

### **Les formations sur Toulouse et Auterive :**

Des formations individuelles sur des cours de français a été mises en place en 2023 pour 7 salariés et 3 formations sur la mobilité. Une formation « adaptée » au permis de conduire a été mise en place en 2022 et s'est poursuivie en 2023 : elle permet aux personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage de suivre une formation intensive et accompagnée du code de la route dans un premier temps et de la conduite par la suite. A l'issue de la formation qui se déroule sur plusieurs mois : le passage du permis de conduire est prévu.

Deux formations au code de la route ont été amorcés en 2023 et se poursuivront en 2024.

Une formation professionnalisante sur le travail en hauteur avec nacelle a été réalisée en 2023 pour les salariés des chantiers de Toulouse et Auterive) suivie par 3 salariés en parcours à Toulouse.

Une formation HOB0 (habilitations électriques) a été réalisée en 2023 pour 8 salariés.

### **Le suivi professionnel et social sur le chantier de Toulouse :**

Un temps d'accueil individualisé est réalisé chaque semaine pour faire le point sur le projet professionnel et mettre en place des micro objectifs de travail en collaboration.

Le contexte économique continue de limiter les périodes d'immersion en entreprise. Cependant, cela reste un outil essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des salariés avec plusieurs objectifs :

- Découvrir un métier+
- Confirmer votre projet professionnel grâce à des situations réelles de travail,
- Initier un parcours d'embauche

En 2023, l'ensemble des salariés en parcours a réalisé un total de 589h de PMSMP en entreprise.

Nous espérons voir ce nombre s'allonger en 2024, convaincus de la dynamique que cela apporte dans les parcours.

Consolider le travail partenarial est pour nous essentiel. Nous poursuivons notre collaboration avec notre réseau de partenaires des SIAE de Toulouse et des environnants.

Nous renforçons également le travail avec les partenaires du champ du social et de l'insertion.

### **Les sorties et les principaux résultats :**

#### **Sur Toulouse :**

Au total, 37 personnes ont été accueillies sur l'année, avec une **moyenne d'âge stable** (par rapport à l'année précédente) soit 41.5 ans. La personne la plus jeune de avait 22 ans et la plus âgée 68 ans.

---

8 personnes sont sorties en 2023 :

☞ 2 sorties sans situation d'emploi ou de formation. Après 18 mois d'accompagnement on ne peut que constater que les situations personnelles de ces 2 salariés ont entravé leur insertion post-chantier ; les projets de sortie ont été mis en échec créant des quotidiens de travail tendus, en inadéquation avec les objectifs des chantiers.

☞ 3 sorties vers emploi en CDD et CDI : un salarié s'est vu proposer un contrat de travail en CDI après avoir fait un stage au sein d'Arpade, et l'autre salarié, après un stage au sein du GEIQ BTP. L'autre personne, après 2 années en CDDI qui lui ont permis de reprendre confiance et de mieux comprendre le marché du travail a pu signer un CDD.

☞ Sortie pour raisons de santé : 3 salariés dont 2 sans lien avec l'activité professionnelle exercée sur le chantier et un en lien avec l'activité professionnelle.

### Sur Auterive :

Un total de 10 personnes accueillies avec une moyenne d'âge 38 ans. La personne la plus jeune avait 21 ans et le plus âgé 59 ans.

7 personnes sont sorties en 2023 :

☞ 3 Sorties sans situation d'emploi ou de formation. D'un commun accord, une sortie du chantier s'est effectuée car la situation personnelle de trois salariés était difficilement compatible avec un maintien sur le poste (problématique de santé / problématique d'addiction).

☞ 2 Sortie sans situation d'emploi ou de formation. Après deux années d'accompagnement on ne peut que constater l'échec de notre accompagnement. Deux salariés n'ont pas accédé à un emploi durable et ce malgré deux années d'accompagnement et de mobilisation.

☞ 1 Orientation vers un autre chantier d'insertion. Moins d'une semaine après son entrée sur le chantier, une problématique d'allergie aux matériaux utilisés sur le chantier nous ont contraint de redéfinir le projet professionnel : un travail de partenariat et de collaboration a permis l'intégration du salarié sur une autre ACI.

☞ 1 Sortie vers emploi en intérim long : suite à des périodes d'immersion en entreprise par le biais d'agence d'intérim, deux salariés ont été « gardés » pour des missions d'intérim longues (plus de 6 mois).

À la suite de l'arrêt du chantier 3 personnes sont sorties en début 2024

☞ 2 Sortie vers emploi en CDD et CDI : deux salariés se sont vu proposer des contrats de travail après avoir fait un stage dans l'entreprise.

☞ 1 Sortie vers formation qualifiante : un salarié a testé un nouveau métier lors d'une PMSMP ; nous l'avons par la suite accompagné dans son projet de formation et il va intégrer un CFA en mai 2024.

### Les perspectives 2024 :

En 2023, si l'activité a été soutenue et que les objectifs de production ont été atteints, nous avons malheureusement perdu le financement FSE et notre modèle économique est à revoir.

- 
- Un renforcement de notre clientèle : à partir de janvier nous allons assurer la totalité de la maintenance des infrastructures de l'association Arpade. L'objectif est de dédié un poste d'encadrant à temps complet avec au moins 2 personnes en CDDI.
  - Inscription progressive dans le cadre des clauses sociales d'insertion pour garantir un volume d'activité suffisant et une grille tarifaire permettant de pérenniser notre modèle économique sans compter sur les subventions FSE.si cela était nécessaire.
  - Maintenir et améliorer une bonne gestion de la consommation dans le cadre de la bourse aux postes.
  - Continuer à améliorer la qualité du travail rendu ainsi que notre organisation afin de maintenir la clientèle acquise.

# PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI)

## Présentation et objectifs

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) propose un accompagnement renforcé via un parcours individualisé vers l'emploi.

L'objectif est de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi durable des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un programme d'actions pour lever les freins à l'emploi.

Nous collaborons depuis plusieurs années avec le PLIE géré par Toulouse Métropole. Deux salariés d'ARPADE sont détachés auprès de l'équipe du PLIE pour accueillir les personnes relevant plus spécifiquement accueillies dans les centres d'hébergement, les lieux d'accueil et les associations d'insertion.

Une particularité cette année : l'arrivée au sein d'ARPADE d'une nouvelle référente supplémentaire fin 2022 du fait de la création du SPIE, nous avons donc maintenant une année pleine de recul. Un temps de travail en doublon avait été initié, ce qui a permis de maintenir les liens avec les prescripteurs et les participants

## Activité des 2 référentes PLIE

### **Données quantitatives**

#### Personnes accueillies :

Les référentes PLIE ARPADE CPVA accompagnent chacune en moyenne 61 participants (contre 58 l'année précédente) en file active mensuelle.

Au 31 décembre 2023 nous comptabilisons en moyenne 123 participants en file active contre 118 en 2022, nous avons intégré 68 nouvelles personnes (dont 66% de femmes).

#### Sorties réalisées :

55% sortie positive (CDD de 6 mois minimum ou CDI ; obtention de qualifications ou création d'activité) contre 62% en 2022.

Autres types de sorties non comptabilisés : les personnes cumulant des contrats à temps partiels (inférieur aux mi-temps) très précaire (CDD de courte durée, mission intérim, IAE...).

En tenant compte des sorties autre emploi CDD inférieur à 6 mois, IAE... nous arrivons à un taux de sortie positive de 65%

---

## Données qualitatives

Profil divers des personnes accompagnées : errance, prostitution, violences conjugales, addictions, santé mentale, handicap, migration, détention

Féminisation accrue des participants : L'année 2023 comme 2022 fait apparaître une plus grande proportion de femmes (66% contre 34% pour les hommes) qui confirme la tendance à la hausse de 2022 : 30% d'hommes pour 70% de femmes en 2022.

### Hausse du rajeunissement en 2023 des personnes accompagnées :

Nous constatons une forte majorité des 26-44 ans qui représentent 111 participants (pour 124 en 2022), plus de la moitié des participants de nos portefeuilles. Pour être plus précis, le nombre de bénéficiaires de plus de 45 ans est resté stable avec 31 % de notre portefeuille (contre 32% en 2022), et le nombre des moins de 26 ans a significativement augmenté en représentant 8 % du public contre 3% en 2022. Et même si la part des personnes âgées de plus de 50 ans continue d'augmenter aussi (au détriment de la tranche d'âge intermédiaire), reflet des difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi (constat sur le plan national) le public dit 'sénior' est plus fortement fragilisé par la conjoncture et à ce titre est davantage concerné par le statut de demandeur d'emploi de longue durée.

Légère augmentation des personnes de nationalité étrangère confirmée en 2023 : on note cette année encore l'augmentation de personnes de nationalité étrangère qui représente 83% du public accompagné (UE et hors UE) contre 75% en 2022.

Bénéficiaire du RSA en 2023 : Aucun participant à l'entrée n'est bénéficiaire des minimas sociaux, cependant nous avons un bon nombre de participants qui le deviennent en cours d'accompagnement du fait de l'octroi du RSA et des montages de dossier MDPH.

D'une manière plus générale, les participants du PLIE Arpade présentent un cumul de freins pour un même participant qui reste accentué ce qui complexifie les situations. En effet, on remarque que certains publics sont plus discriminés que d'autres et qu'une problématique peut en amener d'autres. Le public féminin, plus particulièrement primo arrivant est concerné. Cela se traduit par des difficultés à communiquer tant à l'écrit qu'à l'oral, une situation administrative incertaine pour rester en France, des problèmes de santé liés au manque de soins, une situation sociale critique en terme d'hébergement et sur le plan financier, problématique de mode de garde, prise en charge des enfants avec pathologie à laquelle s'ajoute une histoire de vie complexe, l'isolement et le manque de repère lié à l'arrivée dans un nouveau pays.

---

## Déroulement de l'action

Comme en 2022 peu de changement sur le déroulement de l'action. En moyenne les participants sont en parcours depuis 26 mois :

- 50 % des participants n'ont pas dépassé les 12 mois de suivi - La durée des parcours à la sortie quant à lui est de 19 mois.

La majeure partie des participants ont en commun la problématique emploi et la problématique logement, ce qui représente un frein majeur à l'insertion sociale.

Les emplois de parcours : Une grande partie des personnes admises est composée de personnes sans ressources. Elles ont recours à des emplois de quelques heures par semaine, de très courtes missions ou à l'IAE.

Les actions d'accompagnement transversales concernent principalement : les ressources financières (notamment accès à la Banque alimentaire / Deltour), la recherche d'hébergement ou logement, la santé (accès aux droits / CMU), la mobilité. Compte tenu de la part importante du public de nationalité étrangère et notamment de primo arrivant, l'apprentissage du français est bien souvent la première action mobilisée.

Les actions de redynamisation : Mobilisation des actions PLIE d'accompagnement et d'aide à l'orientation des femmes, ainsi que l'action de redynamisation et les actions de groupe (qui permettent de rompre l'isolement, de créer un réseau. Les questions de la citoyenneté et de la laïcité sont également abordées)

## Perspectives pour 2023

On note que les résultats de sorties positives avoisinant les 50%, traduit l'investissement des référents dans leur pratique. Le plan d'action que propose le PLIE est un support sur lequel peuvent s'appuyer les référentes et qui contribue à lever efficacement les freins des participants.

Le travail réalisé en partenariat doit lui aussi continuer à s'opérer ; notamment sur la question des relations entreprises et de la mise en emploi selon la méthode Transfer investie par le PLIE de Toulouse Métropole, pour laquelle les référentes doivent continuer à se mobiliser en 2024.

## Activité de la référente SPIE :

La spécificité de cet accompagnement repose sur la particularité d'un public qui est bénéficiaire du RSA. En effet avec le déploiement du SPIE en Haute-Garonne, le PLIE de Toulouse Métropole a pu intégrer un certain nombre de BRSA domiciliés sur le territoire de Toulouse Métropole et du Sicoval, public qui n'était éligible auparavant au dispositif.

Le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Animé par le Conseil Départemental en lien avec Pôle Emploi et la DDETS et cofinancé par l'Etat pour 2022 et 2023, le projet implique plus de trente acteurs de l'entreprise, de l'insertion et de l'emploi dont le PLIE.

Nombre de personnes accompagnées :

**88 personnes ont été orientées vers le PLIE sur mon portefeuille en 2023.**

Les positionnements sur les référents ARPADE se font à plusieurs titres. Le plus souvent le droit commun ne répond pas à la demande. Le participant a besoin de passer par des étapes avant d'envisager une insertion professionnelle durable. Ces étapes peuvent être la reconstruction psychologique, la mobilité, le soin, le logement durable, la qualification, l'apprentissage de la langue française. Nous faisons appel dans ces cas-là au plan d'action, et notre réseau via les comités locaux.



Nos prescripteurs nous positionnent également les participants pour une raison évidente, notre connaissance du champ de la grande précarité et ce qu'elle engendre et notre expertise emploi.

Les objectifs à l'entrée varient en fonction des problématiques et des freins annexes à lever tout au long du parcours mais aussi des besoins et des envies des futurs participants.

Les participants souhaitent intégrer le dispositif afin que leurs difficultés soient prises en compte tout au long de leur accompagnement et éviter toute rupture de parcours.

**Finalement sur les 88 positionnements 69 ont intégré le PLIE soit 76 % des positionnements.**

Cette année nous voyons à nouveau une entrée massive des 26-44 ans qui représentent la proportion la plus importante des suivis en parcours, même si la tranche 45-59 ans reste bien représentée.

Notons que la part des jeunes de -26 ans (5%) n'est pas négligeable au vu du nombre de participants que j'avais sur mon ancien portefeuille sur cette tranche d'âge (1%). De plus mon public étant RSA, les jeunes de moins de 25 ans ne peuvent y prétendre !

**La durée des parcours à la sortie en 2023 est de 5,43 mois**

En effet cette année, est une année particulière car il a fallu créer un portefeuille et l'intégration de certains profils, qui ont conduit à des réorientations et des abandons.

**Tableau des sorties en 2023**

Nature	Motif	Homme	Femme	Total	%
Administrative		0	1	1	14,29%
	Raison administrative	0	1	1	14,00%
Autre		4	0	4	57,14%
	Abandon déclaré	1	0	1	14,00%
	Emploi non validé	1	0	1	14,00%
	Raison de santé, Maternité	1	0	1	14,00%
	Réorientation	1	0	1	14,00%
Emploi durable / formation qualifiante		1	1	2	28,57%
	CDI	0	1	1	14,00%
	Formation Qualifiante	1	0	1	14,00%
<b>Total des sorties</b>		<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>100,00%</b>

Sources : UP vision bilan intégrer 2023

# PREMIERES HEURES CHANTIER

## Présentation et objectifs

### Constat à l'origine de Premières Heures

Les contrats d'insertion classiques sont inadaptés pour les personnes en situation de très grande exclusion, essentiellement à la rue ou en CHU, tant sur la durée hebdomadaire du travail (26h/semaine) que sur la durée d'agrément (24 mois).

### Le programme Premières Heures pour...

Permettre la reprise progressive d'une activité avec un encadrement renforcé à destination des personnes en situation de grande précarité (4h, 6h puis 8h par semaine sur chantier). Le travail est envisagé comme le premier levier du processus de réinsertion sociale.

### Les principes du programme Premières Heures

Recrutement sans sélection, ni-prérequis

Pour un public SDF (rue ou CHU), n'entrant généralement pas en SIAE.

Progressivité et durée modulable, au cas par cas

Le programme Premières Heures s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine.

Premières Heures comme lieu d'accompagnement

Remobilisation par le travail : pas d'attente de productivité, un suivi social et un accompagnement en interne par un encadrant socio-éducatif.

Promesse de l'emploi et de l'hébergement

Mise en œuvre d'un parcours professionnel d'insertion progressif devant permettre d'être recruté à minima en CDDI.

Le parcours PHC se découpe sommairement en 3 phases qui bien entendu peuvent varier selon les individus et leur histoire.

### **Les 4 premiers mois :**

- . « S'attaquer » à la résorption des freins administratifs (CSS, N°SS, validité pièce d'identité, CAF...)
- . « Initier » un parcours santé et/ou addiction (Service d'Accueil et de Soins d'Arpade ou médecin si existant, sinon mettre en place celui qui sera référent)
- . Mise à l'abris prioritairement avec les différents services d'ARPADE, sinon recherche avec les différents travailleurs sociaux extérieurs (cinq ou six fidèles aujourd'hui) mais on cherche régulièrement de nouveaux partenaires.
- . Adaptation au rythme travail, savoir le faire en équipe, se mobiliser sur un projet commun

- 
- Sensibilisation progressive sur l'estime de soi (hygiène, hygiène alimentaire, amélioration de son aspect physique...)
  - Peuvent également être abordé dans cette première phase les problématiques liées à la mobilité ainsi qu'à l'alphabétisation et l'apprentissage de la langue.

Il s'agit là d'un programme très ambitieux sur une période de quatre mois mais ce sont les balises/objectifs qui nous guide lors de cette première période. Elles nous permettent d'étayer avec la personne le premier bilan et de réajuster quand c'est nécessaire.

#### **Les 4 mois suivants :**

- Suite des étapes de la partie 1 avec des objectifs très individualisés (santé, addiction, méthodes sur des tâches précises à effectuer, démarches personnelles, ...)
- Montée en charge des heures au travail, l'objectif de PHC est de permettre à la personne d'être présente environ 20h par semaine au bout d'un an afin d'envisager sereinement le passage en chantier d'insertion ou autre solution.
- Début des premières réflexions sur le projet professionnel, cela passe par la participation à des forum, des recherches personnelles, parfois des petits stages chez des employeurs que nous connaissons ou tout autres moyens qui nous semblent utiles pour faciliter les réflexions de la personne accueillie.

#### **Les 4 derniers mois :**

- Intensification des heures de travail, mise en situation de prise de responsabilité
- Rechercher et faciliter les périodes d'immersions qui ouvriront les possibles en termes de :
  - Connaissance du marché du travail
  - Préparation embauche Ateliers Chantier d'Insertion, plus rarement formation (une personne)
  - Ou encore orientation dispositif PLIE pour suite accompagnement individualisé
  - Pour certains ce sera une suite parcours santé avec prise en charge en établissement
  - Pour d'autres, ce sera une prolongation de parcours. En effet ce que l'on décrit là est un parcours idéal typique qui se déroule rarement comme on le souhaiterait. Toute la difficulté se trouve dans les allers et retours que l'on doit opérer de manière la plus appropriée possible afin de rendre cohérent et efficient la trajectoire.

Tous ces parcours sont accompagnés de supports écrits qui constitueront un début ou une continuité d'un dossier social et professionnel appartenant au salarié (contrat d'engagement, évaluation, ...). Il est enrichi régulièrement et en particulier lors des cinq rendez-vous « officiel » qui jalonne l'année.

### **Ouvrir les personnes à des formes de socialisation ordinaires : Travailler à l'intérieur et à l'extérieur de l'atelier**

#### 1/ à l'intérieur

C'est tout le travail réalisé au sein de l'atelier qui commence le plus souvent par l'accueil qui doit être agréable et modélisable, c'est-à-dire qui peut servir d'exemple. Cela passe pour la possibilité de prendre une douche puis un petit déjeuner. Occasion de revenir sur des rituels de vie quotidienne parfois négligés ou oubliés. Il en est ainsi pour l'alimentation avec la confection et le partage de repas grâce aux dons de la banque alimentaire.

Nos objectifs lors de ces moments de réapprentissage des temps de vie quotidienne sont de tenter de passer d'une posture d'accompagné à celle d'acteur de sa propre vie.

Ce sont autant d'occasions ou, dans le désordre, on va chercher à trouver ou retrouver des savoirs être sociaux comme par exemple aller vers les autres, savoir se mobiliser sur un projet commun, savoir se situer dans un environnement professionnel, ...

Et des savoirs faire comme acquérir des techniques de travail dans différents domaines (bois, menuiserie, peinture, ...) par des apprentissages individuels ou collectifs. Autant d'acquisitions qui vont permettre d'optimiser le travail en équipe et renforcer ainsi les modes de socialisation professionnelles.

---

C'est comme ça que progressivement nous « ouvrons des possibles » comme la définition d'un projet professionnel, de l'accès à des espaces culturels, de nouvelles connaissances qui vont donner des envies de vivre différemment l'avenir.

## 2/ à l'extérieur

Contrairement à d'autres dispositifs premières heures en France nous ne sommes pas intégrés à l'intérieur d'un chantier d'insertion. Nous ne sommes pas non plus « cantonnés » en permanence au sein de l'atelier. Nous avons fait le choix d'équilibrer le temps de travail entre une présence au sein de l'atelier (comme nous venons de le voir plus haut) et des interventions régulières sur des chantiers extérieurs. Nous pensons que la recherche de formes de socialisations ordinaires ne peut pas se concrétiser uniquement au sein de l'atelier (au risque d'être trop normative) mais en allant se confronter à des publics ordinaires lambda.

Par ce type d'aller vers les autres citoyens ordinaires se sont d'autres relations possibles qui peuvent s'instaurer dans l'échange, l'exemplarité, la coopération, le phénomène du don/contredon, l'amitié, autant de situations du quotidien qui vont construire ou renforcer des socialisations ordinaires. Et c'est bien sur des occasions d'aller vers de nouveaux réseaux sociaux non pas au sens contemporain mais plutôt dans celui plus ancien de « se construire des connaissances » ce que l'on appelle en sociologie un capital social (avoir un (des) réseaux d'amis, un carnet d'adresse).

### **Illustration par de deux exemples :**

#### LA GUINGUETTE CITOYENNE DE TOURNEFEUILLE

Par le biais de connaissance nous avons été sollicités par l'association la guinguette citoyenne de Tournefeuille pour réaliser des objets pouvant servir à faire vivre ce lieu (construction de la scène, de canapés, fauteuils, participation à la mise en place du lieu, ...). Cette activité a permis aux personnes du dispositif de se déplacer en dehors de Toulouse, de découvrir un territoire, de travailler avec les habitants bénévoles de la commune, de tisser des relations d'amitiés, de se revoir après, de venir sur un lieu festif sans se sentir étranger et bien d'autres bénéfiques en termes de socialisation comme tout simplement être de mieux en mieux avec l'autre dans ma vie quotidienne.

#### LA FRICHE « PLACE COMMUNE » FAUBOURG BONNEFOY

La friche du faubourg Bonnefoy préfigure le futur pôle d'innovation sociale de la ville de Toulouse qui devrait voir le jour d'ici trois à quatre ans. Nous avons répondu à un appel à projet qui nous a permis de figurer parmi les animateurs du lieu sous la houlette de Ligne rouge. Le même phénomène qu'à Tournefeuille se retrouve ici mais avec d'autres acteurs et sur un lieu beaucoup plus accessible (centre-ville). Nous faisons maintenant partie de ce petit collectif d'acteurs qui proposent des animations quotidiennes tout au long de l'année. Notre équipe contribue à équiper ce lieu dans un cadre agréable de rencontre.

C'est comme cela que nous contribuons à la recherche de situations inclusives différenciées et non statiques.

### **On aurait pu parler d'autres lieux et donc d'autres partenaires comme :**

L'association GOUTTES DE VIE (que nous aidons à entretenir les tombes des indifents<sup>2</sup> fois par an)

L'association ARPADÉ (aménagement des lieux de vie des différents services, réparations, fabrications et adaptations petits meubles des appartements, commandes des salariés)

L'association AFFILIEES AU JARDIN DE BALMA (fabrications composts, décors jardins, aide à l'entretien, la réparation du lieu ...)

Participation à un collectif d'acteurs sur le quartier de la cartoucherie (cartoucirc, cartouthèque, comité de quartier, association d'habitants, la Halle) en vue de faire vivre un lieu atelier collectif partagé.

LES POMPIERS DE TOULOUSE (fabrications bancs en palettes, tourets électriques à adapter en tables, pour forum international au METT)

---

## Données quantitatives 2023

Personnes accueillies pour l'année 2023 : (8+8)16

Sans hébergement à l'entrée : (1+3) 4

Hébergement d'urgence : (7 +5) 12

Hommes : (7+ 7) 14

Femmes : (1 +1) 2

Fourchette des âges : 2022 de 36 à 75 ans et idem pour 2023

Durées moyennes des parcours : 8 mois

Les suites de parcours : sorties en 2023

Dont :

- 3 en parcours de soins (centre de post cure)
- 1 sur le dispositif du PLIE (actuellement en stage en entreprise)
- 1 en accompagnement hébergement par le CPVA de l'association ARPADE
- 1 en parcours intérim d'insertion
- 1 inscription au chômage et perdu de vue
- 4 en ACI

## ACTIVITE TRANSVERSALE : Le groupe Psy

Le « groupe psy » continue dans l'envie de partager des questions cliniques autour des personnes accompagnées dans les différents services où nous travaillons. L'envie et le besoin de se retrouver pour échanger sur ces situations continuent à être présents et partagés, Nous poursuivons notre travail en lien avec le thème de l'impuissance, réflexion sur laquelle a porté notre travail de cette année.

Pour introduire ce travail nous nous appuyons sur la réflexion de notre collègue Gwendoline Guillard, l'impuissance en tant que sentiment, que ressenti. L'impuissance du corps viril et l'impuissance des politiques à résoudre ce que nous leur demandons de résoudre. Déjà, nous voyons que la question du corps se pose. Dans la littérature scientifique, le thème de l'impuissance apparaît particulièrement chez les soignants et penseurs des soins palliatifs. Dans un premier temps, nous avons trouvé plus facilement des écrits sur l'impuissance dans le soin somatique que dans le soin psychologique. L'impuissance se ressent et convoque le besoin d'agir, d'être efficace et d'obtenir un résultat.

La volonté de puissance, qui s'opposerait au constat d'impuissance, nous parle de volonté. Mais qu'est-ce que vouloir ? Notre pratique clinique auprès du sujet trouve un écho particulier dans cette question. Nous entendons bien souvent l'autre se plaindre de ce manque de volonté, sous-entendant que « tout est possible, si on a la volonté ». Ce à quoi nous répondons qu'il s'agit aussi de désir, mais un désir qu'il faut au préalable savoir reconnaître.

Avec ces questions comme point de départ, nous souhaitons produire un écrit à l'issue de cette année de travail qui s'articulera avec des vignettes cliniques.

A travers l'exposé de l'hétérogénéité des publics accueillis, nous avons souhaité mettre en lumière la création et la stabilisation des services MIRA et CEPHEE. La pratique de la psychologue sur ces dispositifs en lien avec les problématiques de précarité a permis d'alimenter notre regard clinique sur le sujet dans sa globalité, sans le limiter aux conduites addictives. Vous trouverez accolé à ce bilan, un document détaillé sur la place de la psychologue sur les dispositifs CEPHEE et MIRA.

### **Nos perspectives :**

Pour 2024 nous retenons les axes de travail suivants :

- L'impuissance du sujet par rapport à son imaginaire et à son Idéal du Moi
- L'impuissance du professionnel, la question de la fin dans l'accompagnement

Nous soutenons l'idée que se retrouver favorise la transversalité des pratiques, permet d'enrichir l'expérience professionnelle de chacun et contribue à entretenir un lien transversal à toute l'association.

Dans cet objectif, et suite à notre participation dans des formations proposées par Fédération Addiction, nous envisageons de proposer à des collègues psychologues d'autres CSAPA de se joindre à nous pour ce travail, l'essentiel étant la mise en œuvre d'un processus de construction collective.

A travers cet écrit, nous remercions Gwendolyne GUIILLARD et Agathe GARCIA pour leurs apports et les riches échanges lors de nos rencontres.

---

## **Extrait du rapport d'activité 2023/CEPHEE et MIRA/Psychologue**

Rapport sur la période de mars à décembre 2023 réalisé par la psychologue du service.

### **Bilan qualitatif**

La psychologue intervient sur des dispositifs d'hébergement d'urgence en diffus. Les personnes accueillies sont orientées par le 115/SIAO. Elles sont hébergées, pour la plupart en colocation, dans des appartements à différents endroits de la ville.

Elle n'est pas sur le lieu de vie des personnes ce qui implique une volonté de rencontre ainsi que la capacité à se déplacer, à verbaliser en français et à être disponible psychiquement. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, elle peut faire un travail sur la demande, en lien avec l'éducateur qui est au plus près de la situation.

La psychologue pratique une clinique directe en relation duelle avec les personnes accueillies, et indirecte auprès des équipes. Elle soutient leur pratique, leur apporte un éclairage théorico-clinique et leur permet ainsi d'être dans une continuité de pensée du projet d'accompagnement.

La rencontre avec la psychologue se met en place à la demande de la personne hébergée. Cette demande peut émaner directement de la personne, ou bien, suite à des échanges cliniques en équipe, être amenée par l'éducateur référent. Lorsqu'il y a une demande mais que celle-ci est entravée par la précarité (sociale, psychique) de la personne, la psychologue s'adapte et peut être amenée à réaliser des consultations au domicile, par téléphone ou à la permanence, en veillant à ce que la confidentialité soit respectée. Elle accueille le discours de chaque personne à travers un prisme psychanalytique. Elle se positionne de manière neutre, bienveillante et met au premier plan la subjectivité de la personne en préservant sa temporalité.

Selon ce qui lui est déposé, elle propose un soutien psychologique, un travail psychothérapeutique ou bien oriente vers une structure partenaire. Elle peut également proposer la participation à un atelier éducatif et thérapeutique afin de médiatiser la relation dans un premier temps.

### **Public et problématiques rencontrées**

Les personnes accueillies sur ces dispositifs d'hébergement d'urgence arrivent dans les services après avoir vécu à l'hôtel et/ou à la rue engendrant un vécu d'exclusion dans son acception la plus large. Avant cela, beaucoup ont fui leur pays et sont passées par une « traversée » longue et difficile. Elles sont dans un pays dont elles ne comprennent pas toujours la langue et n'ont pas de liens avec des personnes ressources autres que les professionnels qu'elles rencontrent.

La diversité des personnes est riche, cependant il est possible de faire émerger certaines catégories de problématiques :

- Exil et traumatismes associés (guerre, torture, migration forcée, violences sexuelles, etc.) ayant des conséquences psychiques et somatiques ainsi qu'un vécu de déracinement et d'errance
- Conduites addictives
- Pathologies psychiatriques

- 
- Violences conjugales
  - Difficultés à régulariser les situations administratives entravant l'accès à l'emploi, au logement et à l'insertion sociale.

Les parcours de vie des personnes accueillies relèvent d'une « clinique de l'extrême » dans le sens où les traumatismes consécutifs qu'elles ont vécus amènent un effet de sidération psychique causant un « trou » mnésique auquel il est parfois important de ne pas toucher sur un temps moyennement court dû à l'accueil d'urgence (accueil de 6 mois renouvelable). Au vu de ces conditions et de leur précarité actuelle il est parfois préférable d'accompagner l'émergence d'un désir et d'une volonté d'aller vers un mieux-être plutôt que de travailler directement sur le(s) traumatisme(s). En effet, cela permet de remobiliser la personne afin qu'elle puisse de nouveau être dans la projection.

Enfin, certaines personnes, ayant trouvé des lieux et des personnes ressources en amont, font la demande d'un travail psychothérapeutique sur leur traumatisme. L'environnement étant suffisamment sécuritaire, un travail de réappropriation de l'histoire de vie peut se mettre en place de manière efficiente.

Dans tous les cas le travail de la psychologue consiste à favoriser un retournement de la position passive en position active des personnes rencontrées afin qu'elles ne subissent plus leur vie et en deviennent le moteur.

#### **Temps individuels**

- La psychologue réalise des entretiens individuels. Elle s'adapte au besoin de chacun et peut donc faire du soutien psychologique, des séances de psychothérapies. Lorsque la mise au travail est entravée pour diverses raisons (biais de la langue, pathologie lourde, etc.) elle travaille la demande de soin et oriente vers les partenaires.
- La psychologue étant directement dans les locaux, elle croise les personnes (en attente de la banque alimentaire ou d'un rendez-vous avec un éducateur). Elle peut donc échanger et se faire connaître dans un contexte informel parfois plus propice à la prise de contact pouvant déboucher sur une demande de rendez-vous.

#### **Temps collectifs**

- La psychologue et un éducateur animent un atelier sur la confection de produits ménagers. Il a pour visée de travailler autour de la notion d'habiter et du collectif. Il s'agit de fabriquer un produit ménager à plusieurs pour un lieu de vie partagé (appartement en colocation). C'est un moment de co-construction et d'échange durant lequel les personnes parlent de leur représentation de la fonction d'habiter.  
C'est également un espace permettant de médiatiser la relation pour des personnes pour qui la relation duelle peut être synonyme d'angoisse.
- La psychologue intervient une demi-journée par semaine à la permanence de Bellefontaine. Il s'agit d'un appartement aménagé pour créer un accueil convivial au plus près des logements excentrés par rapport aux locaux d'Arpade. La psychologue peut ainsi s'intégrer d'une manière différente dans le travail d'équipe. Elle



---

offre le café et une collation, participe aux différentes discussions et aux moments de jeux. Elle réalise des séances sur rendez-vous dans un bureau prévu à cet effet et peut également recevoir une personne présente quelques minutes à sa demande.

- La psychologue, présente aux réunions cliniques, a pour fonction de mettre en lumière les éléments transféro-contre-transférentiels qu'elle observe à travers le discours des éducateurs. Elle questionne les pratiques, les ressentis et les enjeux des liens éducateur/personnes accueillies. Ainsi se crée une complémentarité de la pensée autour de chaque situation.

### Conclusion

Il est à noter que la majorité des échanges implique une dimension interculturelle. En effet, le public rencontré est principalement d'origine étrangère. Certaines personnes accueillies ne connaissent pas la fonction de psychologue. Une approche pédagogique est alors nécessaire. Elle se réalise autant par les éducateurs que par la psychologue. Elle vise à expliquer en quoi consiste le métier de psychologue et permet de travailler la demande.

Enfin, le travail en équipe révèle le bienfondé de la présence d'une psychologue sur les services. Les éléments traumatiques inhérents au public accueilli sont ainsi systématiquement mis au travail dans les différents espaces des réunions cliniques et des échanges informels. Les éducateurs se saisissent de la fonction de psychologue pour élaborer leur accompagnement et agir au plus près des besoins de chacun.

